

**L'Action
NATIONALE**
volume CI numéro 4
AVRIL 2011
envoi de publication
PAP N° 09113
N° de la convention 0040012293

L'ACTION NATIONALE volume CI numéro 4 – Avril 2011

Avril 2011
vol. CI no 4
**L'Action
NATIONALE**



Les affairistes de la CAQ
Ode au provincialisme librement consenti

Université de Montréal 1920-1929
Un premier ministre à la présidence

Entrevue
**Le testament spirituel
de Jacques Grand'Maison**

En couverture

Mylène Gervais

L'oeuf ou le p'tit Jésus, sérigraphie sur papier Somerset Satin, 2010.

Cette oeuvre a été réalisée dans le cadre d'un projet avec le conteur Fred Pellerin, les artistes ayant à créer une estampe à partir du conte « Le coq en vain ».

Engagée socialement, Mylène Gervais a déjà une longue feuille de route derrière elle. En plus de ses expositions solos au Québec et à l'étranger, elle a participé à de nombreuses expositions collectives dans différents pays, notamment en France, en Belgique, en Argentine (ou elle a été invitée à la plus grande biennale d'art contemporain à Buenos Aires), au Brésil, à Cuba, au Luxembourg, sans compter les expositions collectives présentées au Québec. Elle est l'initiatrice du projet **Placarder** dont le premier volet sur la liberté d'expression et les droits de l'homme s'est déroulé à Cuba. Le deuxième volet s'est terminé à Trois-Rivières par la tenue d'un événement cubain et d'un séjour de création pour les artistes à l'Atelier Presse Papier. Mylène Gervais est également l'artiste responsable, pour le Canada, du projet ABC TRILINGUE qui a été réalisé en Argentine, au Brésil, à Cuba et à Trois-Rivières, et du projet **Censuré** regroupant des artistes de la relève de Presse Papier et du Québec, autant en estampe qu'en d'autres disciplines artistiques.

En utilisant les différentes techniques de l'estampe et, depuis quelque temps, de l'art numérique, elle présente des œuvres de grands formats, le plus souvent en noir, blanc et rouge qui témoignent de sa démarche sur des sujets engagés, des images fortes et dérangeantes qui dépassent l'esthétisme et suscitent une prise de conscience. Elle rend publics des sujets non officiels, des choses qui existent loin ou près de nous, mais que l'on veut taire ou garder secret.

Situé au cœur du Québec, le centre d'artistes Presse Papier est né en 1979 de la convergence des nécessités créatrices de jeunes artistes passionnés. Il est aujourd'hui un atelier d'estampe polyvalent et se veut un foyer de création qui évolue en concordance avec les besoins de sa collectivité. Fort de l'expérience acquise par les réalisations de ses membres et de ses nombreuses collaborations, l'Atelier Presse Papier est devenu une référence en art actuel, dans le monde de l'estampe.

ATELIER PRESSE PAPIER

73, rue Saint-Antoine

Trois-Rivières (Québec) G9A 2J2

Téléphone et télécopieur : 819-373-1980

Adresse courriel : presse.papier.atelier@cgocable.ca

Facebook : <http://www.facebook.com/group.php?gid=6801031949>

Site : <http://www.pressepapier.ca>

Horaire de la galerie

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Samedi et dimanche de 14 h à 17 h

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

40 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807



L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533

Numéro sans frais: 1-866-845-8533

Télécopieur: 514-845-8529

revue@action-nationale.qc.ca

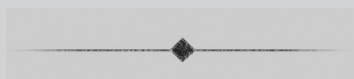
www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Dave Ancil, chercheur postdoctoral, Chaire Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie (UQAM); Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM); Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Richard Gervais, philosophe; Pierre Graveline, directeur général de la Fondation Lionel-Groulx; Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture:** Claude Bariteau, anthropologue (Université Laval); Lucia Ferretti; Alain Laramée, professeur, (TÉLUQ); Chrystiane Pelchat, enseignante; Marc Urbain Proulx, économiste, UQAC; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau:** Martin Pâquet (Université Laval); Christian Rioux (Le Devoir). **Membres du jury du prix Richard-Arès:** Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM); Simon Langlois (Université Laval); Michel Seymour (Université de Montréal). **Comptes rendus:** Paul-Émile Roy; Mathieu Bock Côté.

**CURIEUX UN JOUR.
CURIEUX TOUS LES JOURS.**



ABONNEZ-VOUS



◆ On n'est jamais trop curieux ◆

Éditorial

- Le coin de fer
-**Robert Laplante** 4

Articles

- Les affairistes de la CAQ*
Ode au provincialisme librement
consenti
-**Mathieu Pelletier** 13
Université de Montréal 1920-1929
Un premier ministre à la
présidence
-**Denis Monière** 19
La vitalité de la langue française
à Laval
-**Gérald Paquin** 30
La liberté du Québec 2
Pourquoi l'indépendance ?
-**Pierre Graveline** 36
L'Homme et son ombre
ou Le désir inassouvi
-**Paul-Émile Roy** 70

Entrevue

- Entrevue*
Le testament spirituel de
Jacques Grand'Maison
-**Lucia Ferretti** 75

Lire

- Lire les essais**
PIERRE DUBUC
Michael Ignatieff au service de
l'empire. Une tradition familiale 110
DORVAL BRUNELLE
Chronique des Amériques. Du
Sommet de Québec au Forum
social mondial 113
OAKES, LEIGH ET JANE WARREN
Langue, citoyenneté et identité au
Québec 121
LÉO-PAUL LAUZON
Contes et comptes tome 4 128
Livres reçus 135

Robert Laplante

LE COIN DE FER

Le Canada vient de se lancer en campagne électorale. Par la force des choses et par une propension certaine à la restriction mentale les Québécois vont faire semblant que cela compte pour quelque chose. Évidemment, le Bloc québécois va faire campagne. À peu près seul, comme d'habitude en notre neigeux désert d'un printemps que nous ne cessons de reporter depuis bientôt vingt ans. Le plus absurde de la situation, c'est que le Bloc va soliloquer pour le plus grand ennui des Québécois en même temps qu'il s'acharnera à se présenter comme partie prenante dans une joute électorale où il est essentiellement instrumentalisé, matière à fabriquer des épouvantails. Nous n'y sommes pour rien dans cette histoire, à quoi bon s'acharner à continuer d'y projeter une ambivalence qui ne concerne que nous ?

Le Canada fait ses choix. À bien des égards, les alternatives dans lesquelles il se débat sèment l'épouvante, mais tout ce que cela devrait nous inspirer c'est un peu de compassion pour les *Canadians* qui partagent quelques-unes de nos valeurs. Pour le reste, cela ne nous concerne pas vraiment, du moins pas davantage que cela ne devrait nous préoccuper de voir un voisin partir en galvaude. Harper le sait très bien et a bien placé les choses en faisant du spectre de la coalition le thème emblématique de sa campagne. Il ne pouvait y avoir meilleure manière de signifier que cette élection est

une affaire entre *Canadians*. Nous sommes, au mieux des intrus, au pire, des entraves au développement du Canada. Il n'y a qu'une façon de s'en sortir : pour nous, c'est d'en sortir. Pour eux, de se passer de nous. Les choses commencent à s'éclaircir.

Le Canada n'a pas besoin de nous comme grosse minorité. Ses idéaux multiculturalistes lui suffisent. Des minorités, il en a tant et plus, et quand, quelque part ou en quelque matière ou domaine il lui en manque, il s'en invente et se gausse d'y reconnaître sa «canadianité» et son exemplarité prophétique. Le phare de l'humanité n'a que faire d'une minorité braillarde qui refuse de tenir sa place dans la mosaïque. Harper joue très bien du message subtil : le Québec ne fait plus peur à personne comme force politique, mais il a encore une utilité comme repoussoir idéologique. Le spectre de la coalition n'est pas joué comme il en semble dans le registre du débat sur la démocratie et le régime de représentation, il est évoqué dans la thématique de la souillure. Les particularités démocratiques du Québec contaminent, perturbent la construction d'un ordre dans lequel il n'a d'autre posture légitime que celle de la soumission. Le Canada est à prendre tel que les *Canadians* le veulent, pas comme les Québécois s'y expriment. Tout le monde comprend ça dans les *beverage rooms* de Saskatoon ou les *lounges* de Toronto.

On comprend les sempiternelles jérémiades des fédéralistes québécois pris de frayeur à la veille du scrutin. Ils n'ont plus rien à dire sur le destin *canadian* du Québec, ils savent que le Canada s'en fiche désormais éperdument et n'ont plus pour se donner contenance que les épîtres du sénateur Rivest (*Le Devoir*, 25 mars 2011) qui se désole de la désolation de leur impasse politique. Plus personne pour faire semblant à Ottawa que les *frenchies* peuvent livrer quoi que ce soit

d'importance. Même le gros Coderre ne peut plus faire écran devant l'insignifiance de ce qu'il incarne et qu'il sert.

Le Québec est une minorité orpheline au Canada, privée de barons ethniques et ignorée de ceux-là mêmes qui hier encore les laissaient traîner dans les antichambres du pouvoir. Ils se désolent de ce que le Québec n'a plus d'influence, reconnaissant par là que son seul rôle politique au Canada est de servir de matériau dans les alliances entre les groupes qui donnent à la majorité ses forces et ses orientations. Une nation annexée, toujours, mais une nation dont l'annexion ne coûte plus rien parce que même ceux qui tiraient avantage à jouer les intermédiaires ont renoncé à se battre pour grappiller les miettes qu'ils faisaient carrière à faire prendre pour un festin. L'élite canadianisante a démissionné, elle se soumet dans la résignation.

Il s'en trouvera encore quelques-uns pour faire semblant qu'il n'y a rien de déshonorant à se laisser traiter en minorité ballottée. Il y aura des raisonneurs payés pour tenter de faire croire que la minorisation est une avenue de développement. L'essentiel est pourtant déjà consommé : il ne leur reste plus à ces Québécois/*Canadian* qu'à se laisser folkloriser en se repliant sur la survivance et le combat culturel. Au lieu de tirer la ligne et de se solidariser avec son peuple, la faction des inconditionnels du Canada voudrait bien se consoler de sa couardise en se cachant derrière le péquisme dilatoire, la politique de l'indépendance perpétuellement reportée. La mollesse des uns servant de paravent à la défile des autres, il faudrait désormais nous accommoder de notre sort *canadian* et nous replier sur un combat identitaire de compensation.

Inoffensifs, mais fiers de l'être, voilà ce que nous devrions retenir d'une situation que ceux qui veulent « passer à autre

chose» renoncent à changer et qui tenteront dans cette campagne électorale de dénaturer le fond du débat, d'en changer les paramètres existentiels. On les voit déjà tenter de se réfugier dans un espace où ils pourraient loger avec les défaitistes et les fatigués qui ne demandent pas mieux que de se trouver des alibis pour continuer de redire que «ça ne se fera pas». Il leur faut bien trouver un emballage honorable pour la démission, et du coup, chercher à faire passer pour un pas en avant la régression à laquelle ils voudraient consentir en tentant de se convaincre qu'elle se fera sans douleur. Il est revenu le temps de la culture compensatoire, version revampée de la mission providentielle par le folklore: nous ne serons ni riches ni puissants, mais nous aurons de beaux atours!

Tel est le sens ultime du message, lancé dans *Le Devoir* à la toute veille de la campagne électorale, de l'ineffable sénateur Rivest qui s'attriste de ne voir que du vide aussi bien dans les officines que dans les discours des politiciens fédéraux. Il a peur, le sénateur, de voir le Québec se dissoudre dans le multiculturalisme, il a peur, mais ne fera rien qui pourrait lui coûter son fauteuil. Il quitte donc le terrain du pouvoir et de l'autodétermination pour donner dans l'identitaire: «Il faudra avoir un culte, une passion, une présence, une dévotion pour la défense et la promotion de l'identité québécoise» nous dit-il, pour nous proposer le combat culturel comme remède à l'impuissance consentie et à l'insignifiance politique. Le voilà qui fait écho à ce Claude Castonguay défait qui, à l'époque de Meech et Charlottetown, revenant de son pèlerinage au Canada, n'en finissait plus de se désoler de l'absence totale d'ouverture à quelque reconnaissance que ce soit de notre réalité nationale, mais qui confessait que, malgré cela, il resterait *canadian* parce que jamais, avouait-il, il n'aurait le courage de rompre. Faut-il s'étonner de le retrouver chez François Legault qui rêve d'aménager la bourgade

avec les moyens que le Canada lui laisse? Le Canada n'est plus que la voie de la lâcheté.

Il faut voter en masse pour le Bloc québécois. Et le faire pour signifier, une fois de plus, que ce vote est une voie de report, une manière de dire qu'un jour la rupture aura lieu. Il faut le faire non pas pour éviter la majorité conservatrice, mais bien pour protéger le Bloc contre lui-même. Un gouvernement Harper majoritaire ne sera pas une catastrophe pour le Québec, ce sera le début d'un nécessaire procès d'explicitation. Finie l'ambivalence, finie l'illusion qu'avoir de l'influence sur les décisions des autres vaut mieux qu'avoir la pleine maîtrise des siennes. Un gouvernement Harper majoritaire forcera le Bloc à renoncer à la tentation, toujours présente, de jouer les médiateurs de l'annexion. Une majorité *canadian* claire ne fera qu'imposer le constat devant lequel encore trop de Québécois se rebiffent: celui de l'altérité radicale. Ce pays n'est pas notre pays. La démographie, la culture, la dynamique politique, les orientations économiques, tout nous en démarque, nous y banalise et nous fragilise à vitesse grandissante. Pour faire l'indépendance, il faut clairement poser le Canada comme étranger. Il faut surtout nous-mêmes nous y poser comme Autre. Cela veut dire, entre autres, cesser de chercher à s'y reconnaître ou à s'y faire reconnaître.

C'est un arrachement pour encore trop de gens chez nous. Et pourtant cela viendra. Parce que le Canada et le Québec sont sur des trajectoires inconciliables. Le Québec ne pourra jamais dans le cadre *canadian* contrôler son développement, en fixer les modalités et en définir les orientations. Il ne gagnera rien à se laisser tenir pour quantité négligeable dans un pays où rien de ce qu'il est ne sera jamais considéré comme essentiel. Le débat électoral nous en fera une fois de plus la démonstration. Le résultat de l'élection la consacrera encore un peu plus.

Souhaiter Harper majoritaire n'est pas souhaiter la politique du pire, c'est pratiquer la seule politique nationale utile au combat pour l'émancipation de notre peuple. Qu'il le devienne cette fois-ci ou à la prochaine élection ne changera rien d'essentiel : le Canada se gouverne désormais sans nous, il se construit dans des débats qui ont de moins en moins à voir avec nos choix. Ceux que cela désole ne trouveront plus longtemps refuge dans le cynisme hautain du quant-à-soi, le réel les rattrape déjà. Et il frappe avec la force des cinquante milliards de dollars de nos impôts qu'Ottawa utilise à sa guise, nous imposant des choix qui défont les nôtres, ruinant des voies que nous voulons prendre, détruisant des possibles et contraignant la province à se gouverner dans l'indigence. La démission a fait son temps. Les problèmes ne disparaissent pas parce que des hordes de bonimenteurs sont tannés d'en parler. Les « vraies affaires » font mal. Et elles sont nationales, Harper le sait bien, qui le répétera à satiété au cours de cette campagne pour bien faire comprendre que la nation qu'il mobilise n'est pas la nôtre.

Il faut aller voter pour recommencer d'en finir. Pour sortir de la torpeur et des limbes. Pas pour dialoguer avec le Canada. Pour se recomposer dans la force des liens qui font la résilience de ce que nous avons toujours été. Et qui ne se donnera pour évident que dans la plénitude de ce que nous nous déciderons d'être. Notre peuple finira bien par se donner le courage de ce qu'il est, parce que la dignité est une condition de l'avenir. Et nous ne renoncerons pas à l'avenir.

Malgré des élites velléitaires qui se complaisent dans la morosité, malgré le souverainisme flageolant des politiciens professionnels de la province, la réalité de la domination s'imposera avec une netteté plus grande encore. Et nous la refuserons. Parce que ce peuple a un autre destin que celui d'un troupeau domestiqué. La servitude n'est pas l'horizon

qui se lève dans les poèmes de Miron, les toiles de Riopelle ou les films de Perrault. S'il faut une dévotion pour la culture, c'est celle qui se nourrit de la volonté d'avoir prise sur le monde, d'y jeter des œuvres qui le transformeront par ce que nous sommes aussi bien que par ce que nous pouvons faire naître, pour nous-mêmes et pour la diversité des nations. Il faudra s'en souvenir pour dépasser la rhétorique triviale du marketing politique.

Aux quémandeurs de reconnaissance il faut opposer la responsabilité entière. Il faut que le Bloc soit fort pour que la force des choses le contraigne à contribuer à nous sortir de la politique des lamentations. Le vote du 2 mai ne doit pas servir à construire un bouclier ou à vendre une police d'assurance. Il faut voter pour forger un coin de fer que nous allons planter à Ottawa pour faire éclater le carcan. □

A blurred, grayscale image of a large crowd of people walking, overlaid with a semi-transparent circular graphic.

**Une épargne entrepreneuriale
Une finance socialement responsable**

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com • www.REERvert.com

agir pour notre monde

**Ensemble, nos actions
nous inscrivent
dans un développement
durable et solidaire.**

*Près de 10 000 membres
dont 2536 entreprises collectives,
organisations et associations.*



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Montréal	514 598-2122	1 877 598-2122
Québec	418 647-1527	1 877 647-1527
Joliette	450 753-7055	1 866 753-7055

www.cecosol.coop

Mathieu Pelletier*

Les affairistes de la CAQ

ODE AU PROVINCIALISME LIBREMENT CONSENTI

Le 21 février dernier, François Legault, ex-ministre péquiste et homme d'affaires québécois, dévoilait son manifeste « Coalition pour l'avenir du Québec ». En compagnie de son comparse fédéraliste Charles Sirois, on voulait faire comprendre aux Québécois la nature transcendante de leur « coalition ». Les « vraies affaires » ; c'est ce dont on promettait le traitement, à leur avis, trop souvent différé. À la CAQ, on ferait désormais l'économie de cette ligne de fracture « qui nous affaiblit collectivement ». Les « vraies affaires », c'est l'éducation, c'est la performance des services publics, c'est l'économie. Bref, autant de choses collectivement oubliées en raison de la polarisation inhérente au maintien de la question nationale.

Legault et Sirois nous font donc une promesse : mettre de côté, un temps, la question nationale, pour s'occuper de ce que nous aurions négligé. Convenons-en, l'offre est séduisante. Tout un chacun peut aisément convenir que les thématiques mises de l'avant par la coalition et le pragmatisme dont le manifeste semble témoigner sont éminemment de mise dans le Québec d'aujourd'hui. Mais un tel pragmatisme est-il conciliable avec un programme en substance sur

* Étudiant au baccalauréat spécialisé en science politique à l'Université de Montréal.

le plan existentiel? Non seulement me semble-t-il compatible, mais son invocation me semble nécessaire dans l'ampleur des réformes que requiert la disposition des choses dans le Québec d'aujourd'hui.

Et pourtant. Au nom de quoi, la CAQ met-elle de l'avant la nécessité de telles réformes? Pour le bien de qui, devrions-nous consentir à laisser «les vraies affaires» monopoliser le politique pendant le prochain cycle de gouvernement? Pour le bien de la nation, semble dire Legault et ses comparses. Mais qu'envisage-t-on comme destin pour cette nation? À défaut de vouloir répondre à cette question, il semble bien que non seulement la voue-t-on au provincialisme, mais on la destine, par inaction, à l'extinction existentielle. Le nationalisme dont les ténors de la CAQ se réclament est un nationalisme d'opérette, un nationalisme provincialisé et instrumentalisé à peu de frais, invoqué à des fins proprement électorales.

Encore espère-t-on, à la CAQ comme ailleurs, amener la réalité à se plier «à la magie du vocabulaire» (Dumont). Comme tant d'autres, c'est bien par décret lexical que nos affairistes s'évertueront à étouffer ce foyer d'infection existentiel qui est le nôtre. Du traitement des «vraies affaires» on espère qu'il agira en effet placebo. Ce n'est pas un remède, mais on fera tout de même comme si s'en était un (pour un temps). Le mot d'ordre à la CAQ: la question nationale est fondamentale, mais nous nous refusons à la traiter comme telle.

Ainsi, la position de Legault et ses collègues relève d'un double aveu; la certitude de la question nationale comme étant fondamentale et la pratique du déni pour s'affranchir de ses modalités politiques soi-disant paralysantes, eux qui veulent remettre «le Québec en mouvement». Et dans ce

cas précis, la vélocité québécoise ne peut que s'opérer dans le fantasme de la négation des balises provinciales et de la tutelle d'un État central *unitarisant*. En cela, la position constitutive du mouvement de la Coalition pour l'avenir du Québec est une position de déni.

Déni pratique des limites provinciales, accommodation tacite de ces dernières, degré zéro de revendications constitutionnelles. Le manifeste théorise le déni qui s'opérera dans une hypothétique pratique du pouvoir par les tenants de l'affairisme façon Legault et Sirois, figures par excellence du provincialisme librement consenti. Nos affairistes convient, ce faisant, le Québécois moyen au *statu quo* constitutionnel sans qu'il ait à se conformer aux normes canadiennes qui feraient de l'identité majoritaire du Québec une simple minorité ethnique dans une structure multiculturelle. Or, n'est-ce pas précisément à cela que la culture du Québec majoritaire est reléguée dans l'ordre constitutionnel canadien présentement? Oui, et Legault le sait. Ainsi devons-nous croire que c'est par d'obscures incantations dont il a le secret qu'il croit pouvoir délivrer la nation québécoise des impératifs de temps, dont le passage, pourtant, semble incessamment préciser les modalités à venir de notre *locatairisation* passive, de notre tranquille normalisation au sein de la fédération canadienne. Voilà bien que se dévoile, me semble-t-il, la rhétorique du déni, notion centrale dans le discours du CAQ.

On le sait, la proto-idéologie affairiste prend acte d'un malaise existentiel: la certitude de l'impossibilité du *statu quo* constitutionnel canadien de 1982 comme lieu potentiel de déploiement national du peuple québécois. Mais, de ce constat, qu'en fait-elle? Elle incite à la pratique du déni, pour éviter le dur constat de la distance entre le réel et l'idéal relatif au peuple québécois.

Le réel, c'est celui d'un peuple qui détient un héritage historique et culturel considérable qui tend à donner le vertige à ceux qui perçoivent le passé comme une charge existentielle. C'est l'histoire d'un peuple qui a surmonté de lourdes épreuves dont peu de collectivités se seraient relevées. C'est l'histoire d'un peuple qui s'est promis à lui-même, qui a intériorisé pour lui-même l'affranchissement, la liberté politique comme condition *sine qua non* du plein accomplissement de son destin. C'est l'histoire d'un peuple qui a su s'inscrire dans la durée, et ce, malgré toutes les forces œuvrant à sa dépossession, à son extinction, à sa normalisation définitive. Et aujourd'hui, arrivé aux limites indépassables de son déploiement existentiel dans un cadre constitutionnel conçu pour mener à bien l'étouffement de ses ambitions nationales, on ne peut que le situer à la croisée des chemins, faisant face à l'intégration lucide ou à l'indépendance, deux options avec le lot de conséquences qui leur sont propres.

En cela, l'immobilité, le refus de trancher, la peur de la chicane, l'épuisement collectif qui nous travaille, qui provoque le repli de tout un chacun dans le consumérisme, dans l'indignation et la résolution tranquille, dans le «cynisme politique»; tout cela ne mène qu'à une chose: la cristallisation définitive du *statu quo* et la charge *dépossessive* croissante qui lui est liée. S'éteindre dans le consentement, dans le non-effort relatif à l'immobilité existentielle. Voilà bien l'ultime fléau qui nous guette. Quand l'on succombe à la pratique complaisante du déni, le goût nous prend bien vite d'en généraliser les effets sur tout ce qui suscite malaise et inconfort, quitte à nous vouer collectivement à l'aliénation progressive.

Or, c'est bien cela que Legault et compagnie nous propose. Freud disait que dans la vie de l'homme subsiste constamment un écart entre le soi réel et l'idéal du moi. Cet écart,

s'il paraît trop insurmontable, provoque chez l'individu une sorte de malaise existentiel. Il en est de même dans la vie des peuples. L'idéal du moi collectif québécois, «ce que l'on se propose d'être dans l'absolu¹», c'est bien évidemment le «Maître chez nous» de 1962, soit l'idéal de la liberté politique. Le désir commun de se renommer collectivement durant la Révolution tranquille, c'était essentiellement pour marquer le passage d'un idéal à l'autre. Du nationalisme canadien-français au nationalisme québécois, on passait d'un peuple voué à la survivance à un autre voué à l'émancipation collective dans une perspective de continuité.

La coalition affairiste nous propose donc de mettre côté, pour un temps, notre idéal collectif. On invite les Québécois à revêtir selon les circonstances une personnalité de substitution au nom de l'affairisme. On les convie momentanément au «bovarysme» (d'après *Madame Bovary*, de Flaubert), à l'utilisation de «ce drôle de talent déployé par les hommes dans le dessein de s'imaginer autre que ce qu'ils sont²». En cela, l'affairisme ne peut que nous mener à un autre épisode avilissant de provincialisme librement consenti.

L'affairisme de Legault et compagnie cherche à mettre en place une dialectique horizontale dans laquelle l'élite provinciale, dans l'absence flagrante de leadership politique, prend acte de la fatigue populaire relativement à la question nationale et dit «nous aussi». Tout comme le Québécois moyen, cette élite de peu de foi annonce la projection de son dévolu dans l'affairisme. Fatigués d'être, ils s'exerceront à avoir. Interpellés sur qui ils sont, ils pourront nous dire, à défaut, qu'ils ont. Du traitement des vraies affaires, ils en viendront à oublier l'essentiel. Bien triste idéologie que cette droite évacuée de toute dimension existentielle. Bien triste

1 Michel Onfray, *Antimanuel de philosophie*, éditions Bréal, 2001, p. 228

2 Ibid.

capitulation, au final, que celle qui irait jusqu'à la dénégation d'elle-même.

Pour son manque de profondeur sur le plan existentiel, Legault et sa coalition déçoivent. N'ont-ils pas compris que tout renfort aux forces du *statu quo* travaille à notre mort lente, si confortable soit notre provincialisme, si indolores soient les prémisses de notre assimilation dans les termes actuels de notre indifférence collective? Nos chaînes ont beau être dorées, elles n'en demeurent pas moins solides. Et ce n'est certainement pas Legault et ses sbires qui, nous incitant à la vitesse feinte et prétendue de leur vision d'un «Québec en mouvement», nous en allègeront. Qui saura prendre le flambeau? □

Université de Montréal 1920-1929

UN PREMIER MINISTRE À LA PRÉSIDENTENCE

Si de nos jours, il y a une grande distanciation entre le monde politique et le monde universitaire, cela n'a pas toujours été le cas. Certes, il y a eu ces dernières années des recteurs qui ont tenté de faire de la politique, mais il n'y a pratiquement pas de leaders politiques qui se sont impliqués dans la gestion des universités. Ce désintérêt est sans doute symptomatique d'un changement dans le leadership social puisque si les conseils d'administration des universités sont désertés par les politiciens, ils sont par ailleurs bien fournis en représentants du milieu de la grande entreprise. Ce changement est révélateur de la transformation des normes de prestige et de pouvoir dans la société québécoise. Il s'explique aussi par la volonté des universités de préserver leur autonomie et de ne pas être associée à un parti politique à une époque de forte polarisation idéologique.

On peut observer cette mutation en examinant la composition de la direction de l'Université de Montréal après la Première Guerre mondiale où on retrouve d'éminents politiciens comme les anciens premiers ministres Louis-Olivier Taillon (1892-1896) et Lomer Gouin (1905-1920) ainsi que

* Président de la Société du patrimoine politique du Québec. L'auteur tient à remercier Mathieu Thomas bibliothécaire de référence et Monique Voyer archiviste de l'Université de Montréal pour leurs précieux conseils.

les sénateurs Frédéric-Liguori Béique, Raoul Dandurand et Marcelin Wilson, l'honorable Joseph-Léonide Perron, ministre dans le cabinet Taschereau et Hormidas Laporte, ancien maire de Montréal. Ces personnalités politiques étaient toutes membres du premier conseil universitaire et de la commission administrative qui se sont réunis le 12 avril 1920. Gouin dut attendre quelques mois avant d'être intronisé au Conseil. Il ne pouvait pas décemment accepter cette responsabilité avant cette date puisqu'il occupait la fonction de chef du gouvernement jusqu'au 8 juillet 1920. Ainsi, à sa création, près du tiers des 19 membres de la direction de l'Université de Montréal provenaient du monde politique.

À la deuxième réunion du Conseil, le 18 novembre 1920, sur proposition de Mgr Guillaume Forbes et du juge Eugène Lafontaine, Gouin fut élu à l'unanimité président de l'Université de Montréal. Dans ses remerciements, Gouin souligna son engagement envers l'enseignement supérieur et se dit honoré de cette nomination promettant « d'apporter à l'université catholique et canadienne-française l'appui de sa bonne volonté » (Procès-verbal de la réunion du 18 novembre 1920). Mais il faut souligner que durant les premières années de son mandat, Gouin a continué à faire de la politique active en étant ministre de la Justice dans le gouvernement fédéral de 1921 à 1924. Ces responsabilités ministérielles ont réduit son implication, car le Conseil universitaire ne s'est pas réuni durant cette période et qu'il n'a repris ses travaux qu'en 1926.

Lomer Gouin s'intéressait depuis longtemps au système d'éducation. Avant de devenir ministre dans le gouvernement Marchand (1900-1905), il avait siégé au Conseil de l'instruction publique. Il avait pris conscience des lacunes dans la formation des jeunes Canadiens français. Dès son arrivée au pouvoir, il entreprit la rénovation de l'instruc-

tion publique. Conscient des nouveaux besoins du monde industriel qui se profile à l'horizon du XX^e siècle, il se fera l'ardent promoteur de la formation technique et scientifique. Il est particulièrement préoccupé par l'indigence de l'enseignement commercial et par la faible présence des Canadiens français dans le monde du commerce, de la finance et de l'industrie. S'inspirant de modèles étrangers dont celui de l'Allemagne, il pilota personnellement l'adoption en Chambre des lois créant des écoles techniques à Montréal et à Québec pour préparer les jeunes aux nouvelles carrières dans l'industrie. Sa plus grande réalisation fut de soutenir en Chambre le projet de la Chambre de commerce de Montréal visant la création de l'École des hautes études commerciales qui vit le jour en 1910. Il appuiera enfin les efforts de l'élite montréalaise pour l'obtention de la charte civile de l'Université de Montréal.

Vers l'indépendance

Au XIX^e siècle, il n'y avait qu'une seule université de langue française au Québec soit l'Université Laval qui disposait d'une succursale à Montréal. Le campus de Montréal avait une autonomie de gestion restreinte, car les décisions étaient prises par le conseil universitaire de l'Université Laval. Comme en 1891, la population de Montréal était trois fois plus nombreuse que celle de Québec, cette dépendance fut remise en question; l'évêque de Montréal obtenant en 1891 alors le statut de vice-chancelier ce qui lui donnait le pouvoir de désigner les professeurs et les doyens sans passer par l'autorisation de Laval. Cette dépendance institutionnelle ne put résister longtemps aux réalités sociodémographiques. Lomer Gouin demanda personnellement à l'évêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, de se rendre en secret à Rome pour plaider auprès du pape la cause de l'indépendance de l'Université de Montréal. Il aurait confié

cette mission à Mgr Bruchési parce qu'il estimait que la situation de l'Université de Montréal était « bâtarde » (Lettre d'Auguste Richard à Lomer Gouin, 8 octobre 1924). Le pape se rendit aux arguments de l'émissaire montréalais à la condition que la nouvelle université n'affecte pas la situation financière de l'Université Laval.

Grâce à la détermination du premier ministre, cette démarche fut couronnée de succès par l'adoption de la loi instituant la corporation de l'Université de Montréal, sanctionnée le 14 février 1920. Cette date marque juridiquement la naissance de l'Université de Montréal comme institution indépendante. L'obtention de la pleine autonomie offrait entre autres avantages la capacité d'organiser des campagnes de souscription ce que l'Université ne manqua pas de faire dès 1920. Cette première souscription rapporta 4 millions de dollars dont un million provenait du gouvernement du Québec.

La Charte distribuait le pouvoir entre les religieux et les laïcs. Ainsi les postes de président du conseil universitaire, de président de la commission administrative et de secrétaire général sont confiés à des laïcs alors que les postes de chancelier, de recteur et de vice-recteur vont à des ecclésiastiques nommés par les évêques de la province ecclésiastique de Montréal. Le premier titulaire de la fonction de chancelier fut Mgr Bruchési, du poste de recteur, Mgr George Gauthier et du poste de vice-recteur le chanoine Émile Chartier.

L'autorité ecclésiastique partage le pouvoir avec des représentants de la société civile. L'université fait appel à des personnalités laïques comme Lomer Gouin à la présidence de 1920 à 1929, au sénateur libéral Frédéric-Liguori Béique¹

¹ Le sénateur Béique occupa aussi la fonction de président de la Banque canadienne nationale en 1928

qui fut président de la commission administrative de 1920 à 1933 et à Edouard Montpetit qui fut secrétaire général. À son retour d'Ottawa en 1924, Lomer Gouin fut nommé membre de la commission administrative et du comité exécutif, le 12 janvier 1925. Il siégeait aussi au conseil d'administration de l'École polytechnique et fut nommé membre du conseil de Patronage de l'École des Hautes Études Commerciales, le 30 octobre 1926.

Quatre instances dirigent l'université : le sénat académique, le conseil universitaire, la commission administrative et la commission des études.

Les attributions du Conseil universitaire sont très générales puisqu'il adopte tous les règlements votés par les autres instances de l'université. Les compétences de la commission administrative s'appliquent à toutes les questions matérielles et financières : elle accepte ou refuse les dons, elle fixe l'échelle des salaires qui oscillent autour de 600 \$ ainsi que les frais de scolarité, elle adopte le budget et attribue chaque année les subventions et les pensions. La commission des études s'occupe des questions pédagogiques : elle adopte les programmes, les horaires et les conditions d'admission. La Charte institue aussi un sénat académique qui agit comme tribunal d'appel dans les cas de conflits entre les autres instances. Il est présidé par l'archevêque de Montréal qui exerce « un droit de surveillance et veille à l'intégrité de la doctrine et à la pureté de la morale »².

Le Conseil universitaire dont les membres proviennent de la commission administrative et de la commission des études se réunit de façon aléatoire : entre 1920 et 1929, il y eut 7 réunions comparativement à 43 réunions pour la commission administrative durant la même période.

2 Article 17 de la Charte

Le rôle de Gouin

Durant la présidence de Lomer Gouin, le Conseil et la commission administrative ont traité les enjeux suivants : l'achat des terrains pour déménager l'université (Procès-verbal du 25 octobre 1925), l'établissement de l'Institut de botanique en 1922 et de l'Institut du Radium (Procès-verbal du 25 janvier 1926) pour lequel Lomer Gouin proposa l'attribution d'une subvention de 5000 \$ pour le démarrage de cet Institut qui a aussi obtenu une subvention de 25 000 \$ du gouvernement provincial. On aborde aussi la question de la participation de l'université à la création d'un fonds de pension pour les professeurs qui coûterait chaque année 15 000 \$ à l'université. Les conditions du régime sont fixées le 11 mars 1929. Les professeurs pourront prendre leur retraite à 65 ans et toucheront les deux tiers de leur salaire.

La question qui mobilisa le plus l'attention des dirigeants de cette époque fut sans contredit la construction du nouveau campus, car les locaux de la rue St-Denis étaient devenus exiguës et désuets. On avait d'abord envisagé de construire le nouveau campus autour du parc Lafontaine afin de rapprocher la Faculté de Médecine de l'Hôpital Notre-Dame. Deux raisons amenèrent la commission administrative à rejeter ce projet : d'abord le coût de l'expropriation qui s'élevait à 2 millions de \$ et l'exiguïté de l'espace qui n'aurait pas été suffisant pour accueillir toutes les facultés. On s'est donc tourné vers le versant nord du Mont-Royal où le coût d'achat des terrains était plus raisonnable. On a d'abord acheté 27 lots sur la rue Maplewood au coût de 20 cents le pied carré. On acheta ensuite des terrains adjacents possédés par les Jésuites pour la somme de 200 000 \$. La ville de Montréal fit aussi don de 60 arpents situés dans le parc Jeanne-Mance

(Procès-verbal de la commission administrative du 30 juin 1922). Ce don souleva l'ire des médias anglophones qui s'y opposèrent sous prétexte de protéger l'accès à ces espaces verts nécessaires à la santé des enfants. Pour amadouer la communauté anglophone et faire taire les critiques, le recteur Mgr Gauthier prétendit que ces terrains constituaient une banque et qu'ils pourraient être échangés plus tard puisque l'université n'envisageait pas de construire à court terme.

Gouin s'impliquera activement dans la mise en œuvre de la construction du campus de la montagne. Il tentera aussi de résoudre les difficultés de financement du nouveau campus en organisant une rencontre avec le premier ministre Taschereau (Procès-verbal du 29 octobre 1928), mais avant d'entreprendre ces démarches, toujours sensible aux réactions de la communauté anglophone, il écrira confidentiellement au Chancelier de l'université McGill pour avoir son appui: «*We would of course be happy to be able to say to the Prime minister, in presenting our demand, that you do not consider it excessive or unfair to others institutions*» (Lettre de Lomer Gouin à E.W. Beaty, 15 décembre 1927). Les plans, préparés par Ernest Cormier, furent adoptés en 1927 et la construction commença l'année suivante. Gouin utilisa alors son expertise pour élaborer les modalités des appels d'offres et obtenir les meilleures conditions de financement.

Gouin, à titre d'ancien premier ministre et aussi comme membre de nombreux conseils d'administration, disposait d'un réseau d'influence qu'il mit au service de l'université. Il interviendra comme on l'a vu auprès du premier ministre Taschereau pour organiser des rencontres avec le recteur afin d'obtenir de l'aide financière du gouvernement (Lettre de L-A Taschereau à Lomer Gouin, 9 octobre 1924).

Pour convaincre Taschereau, il utilisera l'argument de la comparaison avec le soutien que le gouvernement ontarien apportait aux universités. Il fera établir des statistiques à cet effet. Rappelons pour mémoire que c'est aussi lui qui institua le Bureau de la statistique du Québec. Il intercédéra aussi pour obtenir une exemption de taxes municipales en faveur de l'université. (Lettre de Lomer Gouin à Gustave Lemieux, 6 février 1926).

Le financement était une préoccupation constante des dirigeants, car l'université faisait face à un déficit récurrent et, en 1929, son déficit annuel atteignait 100 000 \$ (Procès-verbal de la commission administrative du 29 octobre 1929). La source de ce déficit résidait dans l'écart entre les frais de scolarité et les coûts de formation. Ainsi, en 1924-1925, le revenu total de l'université se chiffrait à 329 268 \$ alors que les dépenses s'élevaient à 338 500 \$ pour un déficit d'environ 10 000 \$. Les frais de scolarité annuels étaient de 138 \$ alors que les coûts de l'enseignement représentaient 330 \$ par étudiants. Il en coûtait donc 200 \$ à l'université pour pourvoir à l'éducation de chaque élève. Antonio Perrault écrivait à ce propos : « Plus je vais, plus je constate que nos œuvres d'instruction publique ou d'assistance sociale se heurtent à la même difficulté : l'argent. Chaque fois, le problème est de trouver le moyen de l'obtenir » (Lettre d'Antonio Perrault à Auguste Richard, 11 octobre 1924). Il propose alors d'imposer une taxe d'*un sou par cent piastres* au profit de l'éducation supérieure et qui serait comprise dans les comptes de taxes des commissions scolaires, mais il reconnaissait que les populations rurales pourraient être réfractaires à cette taxe. L'université était financée par la Fondation Rockefeller qui avait fait une donation de 500 000 \$ générant des revenus annuels de 25 000 \$ destinés à soutenir l'enseignement médical. En échange, la Fondation Rockefeller avait exigé que l'uni-

versité concentre ses facultés sur un seul campus (Procès-verbal de la commission administrative du 4 mai 1928).

Sous l'égide de Lomer Gouin, la direction fera plusieurs pèlerinages à Québec afin de convaincre le gouvernement de combler les déficits. Taschereau se faisant tirer l'oreille, Gouin suggère aux membres de la commission administrative une stratégie de communication: «Notre gouvernement, dit-il, a été pris par surprise par la demande que nous lui avons faite. Il faut former l'opinion publique, attirer la sympathie de toute notre population en faveur de notre Université et faire comprendre à tous qu'il est de l'intérêt général de la société que l'Université de Montréal puisse atteindre le but qu'elle se propose» (Procès-verbal 14 décembre 1925). Gouin propose d'utiliser la presse canadienne-française pour faire campagne en faveur de l'université.

Gouin et les étudiants

Gouin fut toujours sensible à la condition matérielle des étudiants et se montra généreux dans le soutien qu'il leur apporta s'il faut en croire une lettre que lui adressa l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal qui l'appelait «le papa des étudiants». On faisait appel à sa générosité pour secourir les étudiants pauvres: «C'est avec confiance que vos enfants, fort de votre générosité bien connue viennent tendre la main à leur bon papa, au Président de l'Université de Montréal, convaincus qu'il renouvellera les gestes charitables des années précédentes pour le soulagement des pauvres du quartier latin» (Lettre de Georges Langlois à Lomer Gouin, 28 novembre 1927). Il proposa au doyen de la faculté de droit la création d'une bourse annuelle décernée au meilleur étudiant: «Ce prix consistera dans le dividende annuel de certaines actions

que je transporterai en fiducie à l'Université de Montréal et pour le bénéfice de la Faculté de droit » (Lettre de Lomer Gouin au juge Eugène Lafontaine, 25 janvier 1928). Gouin fit aussi une contribution financière pour la construction de la Maison des étudiants canadiens à Paris (Lettre de Philippe Roy à Lomer Gouin 25 août 1925). Il répondit favorablement à une lettre de la National Fédération of Canadian University Students qui lui demandait une contribution pour l'organisation d'une conférence des étudiants universitaires de tout l'Empire britannique qui devait se tenir à Montréal (Lettre de Jean Lesage à Lomer Gouin, 4 juillet 1928).

Gouin utilisa son influence politique pour aider des étudiants. Il écrivit au premier ministre Taschereau pour solliciter une bourse d'études à Paris pour un de ses protégés qui voulait étudier les lettres (Lettre du 11 mai 1922). Dans la correspondance de Gouin, on trouve de nombreuses traces d'échanges de bons procédés entre les deux premiers ministres. Une faveur sollicitée par Gouin était suivie par une autre demande de faveur de la part de Louis-Alexandre Taschereau qui le 5 octobre 1922 demande à Gouin d'utiliser son influence à Ottawa pour trouver un emploi à sa cousine. Comme le montre cet échange de lettres, le népotisme et le favoritisme étaient pratiques courantes à cette époque. Gouin ne se privait d'ailleurs pas d'utiliser son crédit auprès de Taschereau pour obtenir des avantages financiers en faveur de l'Université de Montréal: «Je me permets de vous demander à mon titre de Président de l'Université de Montréal, de faire l'impossible pour accorder à notre institution cette faveur, qui lui étant refusée, la mettrait dans un grand embarras et lui ferait perdre un montant d'argent assez considérable» (Lettre du 15 mars 1923).

Dans la notice nécrologique qu'Edouard Montpetit écrivit à son décès, celui-ci reconnaissait que Lomer Gouin avait

bien mérité de la patrie tant à titre de premier ministre qu'à titre de protecteur des études universitaires. Il soulignait en particulier son dévouement à l'endroit de l'Université de Montréal: « Sir Lomer s'attacha à cette institution, lui apportant l'inappréciable appui de son expérience et de sa foi. Il y poursuivait dans la réalité une de ses idées les plus chères: le rayonnement de l'enseignement supérieur³. » □

³ *Annuaire de l'Université de Montréal*, 1929-1930.

LA VITALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE À LAVAL**

En périphérie de l'île de Montréal, on pourrait croire que l'intérêt pour la langue anglaise n'est pas aussi important que dans la métropole. Or, à Laval, la vitalité de la langue anglaise est partout supérieure à la vitalité de la langue française, voire plus qu'à Montréal. La vitalité d'une langue peut se mesurer par ce qu'on appelle l'indice de vitalité linguistique (IVL), aussi appelé indice de «continuité» linguistique. Celui-ci permet d'évaluer globalement le niveau de la persistance ou de l'attraction d'une langue. L'indice se calcule en divisant, pour chaque langue, le nombre de ses locuteurs selon la langue d'usage (le plus souvent utilisé à la maison) par celui de ses locuteurs selon la langue maternelle. Un quotient supérieur, égal ou inférieur à 1 signale respectivement un gain, un maintien ou un déclin de locuteurs.

Les indices de vitalité linguistique à Laval

Les IVL des langues française et anglaise présentés dans le tableau ci-contre sont basés sur les réponses uniques et

* M.Sc., chercheur indépendant : geraldpaquin@videotron.ca

** L'article portant sur l'IVL de Montréal a paru dans le numéro de mars 2011 de *L'Action nationale*.

ÉCARTS ABSOLUS (EN %) ENTRE LES INDICES DE VITALITÉ LINGUISTIQUE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS DANS LA VILLE DE LAVAL EN 2001

	Population totale	Réponses uniques et multiples						
		Population langue maternelle		Population langue d'usage		IVLF	IVLA	Écart absolu * IVLA – IVLF **
		Français	Anglais	Français	Anglais			
Ville de Laval	343005	251 683	22 768	258 670	42 260	1,028	1,856	82,8%
Duvernay	24679	17 478	1 492	18 218	3 721	1,042	2,494	145,2%
Auteuil	21359	17 885	834	18 246	1 862	1,020	2,233	121,2%
Vimont	29682	22 083	1 825	22 977	3 690	1,040	2,022	98,1%
Laval-des-Rapides	34816	27 149	1 410	28 066	2 781	1,034	1,972	93,9%
Laval-sur-le-lac	806	610	80	586	151	0,961	1,888	92,7%
Sainte-Dorothée	22463	16 441	1 862	16 604	3 434	1,010	1,844	83,4%
Chomedey	85316	43 935	9 785	46 391	18 129	1,056	1,853	79,7%
Îles-Laval	952	800	65	805	113	1,006	1,738	73,2%
St-Vincent-de-Paul	15245	12 394	502	12 699	864	1,025	1,721	69,7%
Pont-Viau	14680	12 373	428	12 826	730	1,037	1,706	66,9%
Fabreville	39498	33 739	1 892	34 018	3 135	1,008	1,657	64,9%
Sainte-Rose	16225	24 095	1 091	24 206	1 740	1,005	1,595	59,0%
Laval-Ouest	10215	8 571	983	8 507	1 270	0,993	1,292	29,9%
Saint-François	27069	14 166	504	14 517	654	1,025	1,298	27,3%

* Écart absolu des indices de vitalité linguistique (IVL) en % = (IVLA - IVLF) x 100.

** IVLF : indice de vitalité du français, IVLA : indice de vitalité de l'anglais. Source : Recensement 2001, Profil socio-économique des ex-municipalités 2001, octobre 2003.

Compilation (réponses uniques et multiples) et calculs de l'auteur.

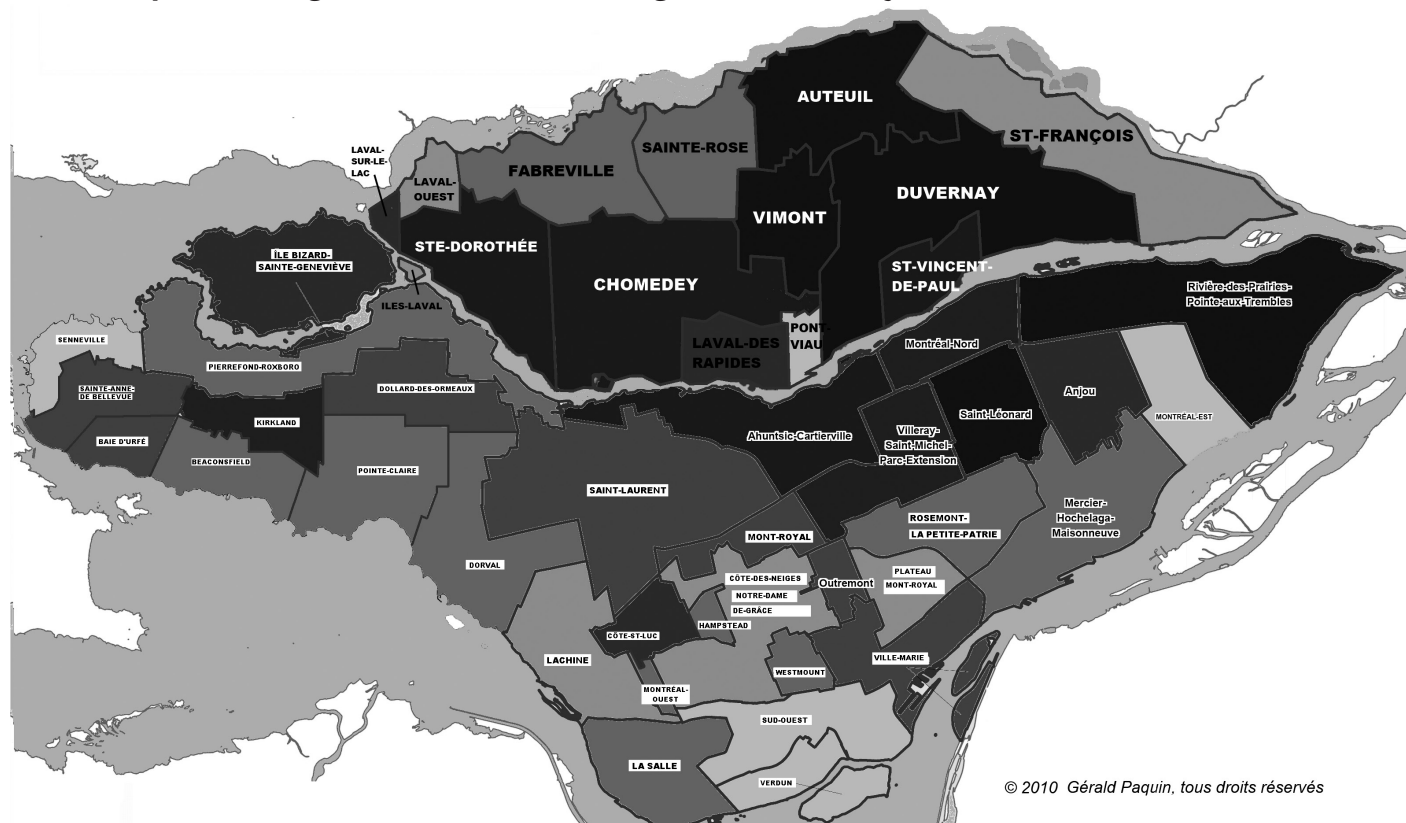
multiples¹ du recensement de 2006 pour chaque ex-municipalité de la ville de Laval.

Nous obtenons que l'IVL de la langue anglaise à Laval (1,802) prédomine largement en 2006 sur l'IVL du français (1,071). Plus précisément, pour Laval en 2006, un IVL du français de 1,071 signifie que par rapport aux 245 583 personnes dont le français est la langue maternelle, on en a recensé 263 056 qui faisaient usage du français à la maison, soit un gain de 7,1 % pour les francophones. En contrepartie, un IVL pour la langue anglaise de 1,802 signifie que par rapport aux 27 538 personnes dont l'anglais est la langue maternelle, on en a recensé 49 631 qui en faisaient usage à la maison, donc un gain de 80,2 %, soit près de 12 fois le pourcentage de gain des francophones.

La dernière colonne du tableau de 2006 montre que l'écart absolu entre l'indice de vitalité de l'anglais et celui du français varie à Laval en 2006 de 3,8 % à 133,1 %. Ces écarts absolus mesurent la différence du pourcentage de gain des anglophones comparativement au pourcentage de gain des francophones. Ce sont ces écarts qui servent de référence et qui balisent de teintes colorées les ex-municipalités de la ville de Laval. On voit nettement en teintes de gris la prédominance de la vitalité de la langue anglaise sur celle de la langue française (écarts positifs). La prédominance de la vitalité du français sur l'anglais est partout absente à Laval, comme sur l'île de Montréal. Il est aussi remarquable que l'écart absolu des IVL pour la ville de Laval (73,1 %) soit plus de deux fois supérieur à celui de l'agglomération de Montréal (34,1 %).

1 Les réponses multiples sont réparties en fonction des réponses mentionnées par les répondants.

Écarts en pourcentage entre les IVL de l'anglais et du français sur l'île de Montréal et à Laval



© 2010 Gérald Paquin, tous droits réservés

Nous constatons aussi sur la carte (page précédente) qu'Auteuil, Duvernay et Vimont, où la proportion de francophones est autour de 70 %, que les écarts absolus des IVL sont parmi les plus élevés en faveur de la langue anglaise (de 124,7 % à 133,1 %). La municipalité de Saint-Dorothée suit avec un écart de 75,3 %. Toutefois, Chomedey attire particulièrement l'attention. C'est l'ex-municipalité en 2006 la plus peuplée (90 085 personnes recensées) avec le plus faible pourcentage de francophones (46,73 %) et le plus haut pourcentage d'allophones (41,84 %). Malgré que cette municipalité a le plus haut indice de vitalité du français (1,110), c'est aussi le bassin de population où l'indice de vitalité relativement élevé de l'anglais (1,832) donne le plus important gain de locuteurs ayant fait de l'anglais leur langue d'usage à la maison. En effet, ces derniers sont au nombre de 8 568 contre seulement 4 645 locuteurs qui ont opté plutôt pour le français. Ce gain correspond à lui seul à 39 % du gain total de locuteurs anglais pour l'ensemble de la ville de Laval. Ces cinq municipalités, avec les plus grands écarts des IVL, totalisent à eux seuls 84 % des gains totaux de locuteurs qui ont fait de l'anglais à Laval leur langue d'usage à la maison. Pour l'ensemble de la population recensée à Laval en 2006, la communauté francophone enregistra environ 17 500 nouveaux locuteurs ayant fait du français leur langue d'usage à la maison. Or, pour le même recensement, la communauté anglophone augmenta d'environ 22 100 nouveaux locuteurs.

Comparaisons des résultats du recensement de 2006 avec ceux de 2001

Notons qu'à Laval, entre les recensements de 2001 et 2006, le nombre de locuteurs dont la langue maternelle est le français (67 % de la population en 2006) a diminué de 2,4 % alors que ceux dont la langue maternelle est l'anglais a augmenté de 21 %. Par ailleurs, la population des allophones

(en 2006, 25 % de la population) a augmenté de 42 %. Or, malgré cette diminution des francophones et l'augmentation des anglophones et des allophones entre 2001 et 2006, l'écart entre les IVL a quand même diminué d'une valeur d'environ 10 %.

En effet, en comparant les écarts absolus des IVL, entre 2001 et 2006, les IVL de l'anglais ont presque tous diminué sauf à Auteuil, Saint-François, Saint Vincent-de-Paul et Vimont alors que les IVL du français ont tous légèrement augmenté. Les diminutions des écarts absolus les plus importantes sont à Pont-Viau (-63 %), aux Îles-Laval (-53 %), Laval-des-Rapides (-41 %), Laval-sur-le-Lac (-41 %) et Fabreville (-33 %). Par contre. La plus grande différence positive des écarts absolus entre 2001 et 2006 est à Vimont (+28 %).

Conclusion

Peut-on parler d'une amélioration de la vitalité du français à Laval ? Peut-être que oui entre 2001 et 2006, mais les IVL de l'anglais sont encore tous, presque partout en 2006, bien supérieurs aux IVL du français. Il faudra étudier les résultats du recensement de 2011 pour voir si la tendance se maintient. Ce que l'on peut dire, c'est qu'en 2006, l'intérêt pour l'anglais était très fort à Laval, voire même plus de deux fois plus fort qu'à Montréal. La vitalité de la langue française à Laval est encore faible. Il faudrait identifier clairement les raisons des forts indices de vitalité de l'anglais qui persistent à Laval. C'est en intervenant pour favoriser encore plus la croissance de l'indice de vitalité du français dans cette ville, jusqu'à rendre cet indice nettement supérieur à celui de l'anglais, que l'on pourra le mieux s'assurer que le statut du français ne soit plus menacé à Laval. □

Pierre Graveline*

La liberté du Québec 2

POURQUOI
L'INDÉPENDANCE?***

Même si ces événements ont joué un rôle déterminant dans notre histoire et qu'il est impératif de transmettre la connaissance de l'histoire du Québec aux jeunes générations, ce n'est pas pour reprendre la bataille des plaines d'Abraham de 1759 ou pour refaire l'insurrection des Patriotes de 1837-1838 que nous devons déclarer notre indépendance politique. Le Québec actuel est bien sûr le fruit de plus de quatre siècles de persévérance et d'efforts de générations d'hommes et de femmes qui ont mérité notre reconnaissance et notre fidélité. Mais ce n'est pas en tournant des regards nostalgiques vers notre passé que nous devons envisager notre avenir.

Par ailleurs, bien que nos griefs à l'endroit de l'État canadien soient nombreux et fondés, ce n'est pas non plus pour régler nos comptes avec la nation canadienne que nous devons affirmer notre liberté politique.

Car que fait donc la nation canadienne sinon – comme toutes les autres nations souveraines – défendre ses propres intérêts et poursuivre la réalisation de ses aspirations spécifiques dans le pays qui est le sien comme sur la scène

* Directeur général de la Fondation Lionel-Groulx et membre du comité de rédaction de *L'Action nationale*, l'auteur s'exprime ici à titre personnel.

*** Ce texte constitue la suite de « La liberté du Québec » dont la première partie a été publiée dans le numéro de mars 2011 de *L'Action nationale*.

mondiale ? Aux Québécoises et aux Québécois de se donner un pays et d'en faire autant !

Aujourd'hui, par exemple, la prospérité de la nation canadienne repose aux yeux de ses citoyens notamment sur l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta, la relance de l'industrie automobile en Ontario et le renforcement de sa métropole, Toronto, comme centre financier d'envergure. Ces impératifs économiques dictent bon nombre des politiques et des investissements votés par le parlement « fédéral » et mis en œuvre par le gouvernement canadien, même s'ils se font au détriment du développement du Québec. Elles expliquent aussi plusieurs orientations du Canada dans les débats internationaux, en particulier son refus de se plier à des contraintes sévères en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Pourquoi donc la nation canadienne devrait-elle sacrifier ses propres intérêts à ceux, souvent divergents, de notre nation ? C'est poursuivre une chimère que de s'imaginer que cela soit possible.

Non ! Ce n'est ni pour prendre une revanche sur notre passé ni en réaction à la nation canadienne que nous devons proclamer notre indépendance politique. C'est pour nous-mêmes, pour notre dignité, pour notre langue, notre culture et nos valeurs, pour défendre nos intérêts, pour réaliser nos aspirations, pour assumer nos responsabilités parmi les nations du monde et notre place dans l'histoire de l'humanité que nous devons le faire.

Être maître chez nous

Le premier et le plus impérieux motif pour lequel nous devons réaliser notre indépendance politique est tout simplement d'être libre, d'être maître chez nous, de prendre nos

propres décisions, de nous gouverner nous-mêmes. Il s'agit là d'une fin en soi. N'est-ce pas cette volonté qui a conduit à ce jour 192 nations de la Terre à assumer tous les pouvoirs et tous les devoirs d'un État souverain ? Se seraient-elles toutes trompées ? Auraient-elles toutes eu tort ? La liberté n'a pas besoin d'autre justification qu'elle-même.

Se gouvernant elle-même, notre nation mettra du coup fin à cette aberration qui fait des Québécois des « sujets » de la monarchie britannique, et à cette absurde obligation de maintenir et de financer ces institutions désuètes et inutiles que sont les postes de gouverneur général et de lieutenant-gouverneur, relents ridicules et antidémocratiques d'un empire qui a cessé d'exister depuis longtemps.

Nous libérant d'une constitution canadienne qui nous est imposée – et à laquelle nous refusons d'adhérer depuis maintenant plus d'un quart de siècle ! –, nous mettrons en place une assemblée constituante qui nous dotera d'une loi fondamentale reflétant notre identité, nos valeurs et nos convictions démocratiques, établissant clairement la prédominance de la souveraineté du peuple, fondée sur la règle de droit, incluant une charte des droits de la personne, une charte de la langue française et, pourquoi pas, une charte de la laïcité ; et respectant, bien sûr, les droits des nations autochtones et de la minorité anglo-québécoise et reconnaissant leurs apports.

Nous déterminerons nos propres règles et institutions démocratiques, d'inspiration républicaine, avec une présidence et une assemblée nationale élues au suffrage universel, une cour suprême gardienne de notre constitution, un partage équilibré des pouvoirs entre notre État central, nos régions et nos municipalités, et, si nous le souhaitons, avec une chambre des régions, un mode de scrutin proportionnel et des élections à date fixe.

Rejetant la tutelle canadienne, notre État deviendra seul maître d'œuvre dans des secteurs – en particulier l'éducation et la santé – où la constitution canadienne lui consent en théorie une compétence exclusive, mais où l'État canadien, s'appuyant sur son « pouvoir de dépenser », ne cesse d'intervenir pour imposer ses propres objectifs. Il récupérera tous les pouvoirs qu'il doit aujourd'hui partager avec l'État canadien dans des domaines pourtant vitaux pour l'existence de notre nation – la langue, la culture, l'immigration –, ou névralgiques pour son développement : l'environnement, la recherche, l'agriculture. Il disposera de tous les autres pouvoirs décisifs – notamment en matière de communications, de transport aérien, maritime et ferroviaire, d'institutions financières, de propriété intellectuelle, de brevets, de marques de commerce, de pêcheries, de droit criminel, de défense, de politique internationale – qui sont aujourd'hui exclusivement entre les mains de l'État canadien.

Devenant indépendant, notre État national percevra, outre ses revenus actuels, la totalité des impôts et des taxes que les citoyens et les entreprises du Québec versent aujourd'hui à l'État canadien, soit quelque 50 milliards de dollars par année. Il devra bien entendu assumer les responsabilités qui incombent aujourd'hui à l'État canadien, mais il pourra mettre fin aux dédoublements actuels de ministères, d'institutions et d'organismes, aux chevauchements de programmes et de services, et, par conséquent, au gaspillage de ressources qui en découle.

Notre pays deviendra un membre à part entière des Nations unies. Nous parlerons de notre propre voix sur la scène internationale et nous conclurons nous-mêmes tous les traités et alliances que nous jugerons utiles à la défense de nos intérêts et au progrès de l'humanité.

Enfin maîtres de notre destinée, de nos choix de société et de nos ressources collectives, nous pourrions établir comme nous l'entendons nos modèles de développement culturel, environnemental et socioéconomique et contribuer à notre façon à l'évolution du genre humain.

Soyons clairs : l'indépendance n'est pas une panacée. Nous n'aurons pas, du fait de l'acquisition de notre indépendance politique, moins de difficultés à résoudre que nous n'en avons aujourd'hui. Au contraire, nous affranchissant de notre provincialisme et accédant enfin à l'universalité, nous devons relever, comme toutes les nations indépendantes, des défis bien plus considérables. Nous devons assumer notre part des problèmes de l'humanité. Mais, comme les autres nations souveraines, nous y ferons face en entière possession de nos moyens, en pleine responsabilité et en toute liberté.

Vivre, travailler et créer en français

La diversité linguistique est une des composantes fondamentales de la diversité culturelle qui constitue la plus grande richesse du patrimoine de l'humanité. La Terre, dirait un de nos poètes, est un jardin où s'épanouissent d'innombrables fleurs. Qui voudrait d'un jardin où une seule variété fleurirait ? Qui voudrait d'un monde où une seule langue et une seule culture auraient annihilé toutes les autres ?

La volonté de l'humanité de préserver sa diversité culturelle a été exprimée clairement et solennellement par l'adoption de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* lors de la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) tenue à Paris en 2005. Loin d'être

marginal ou rétrograde, notre combat pour notre langue et notre culture s'inscrit donc parfaitement, au contraire, dans un grand mouvement mondial tout à fait actuel. Il est terriblement ironique et immensément triste que le Québec – qui, rappelons-le, a été avec la France à l'origine de cette convention sur la diversité culturelle – n'ait pas pu en voter l'adoption à l'UNESCO, notre statut de province du Canada nous reléguant encore une fois dans les coulisses de l'histoire.

Nous avons la chance et le privilège d'appartenir, par notre langue, à l'une des grandes communautés humaines. Le français est aujourd'hui la langue officielle ou l'une des langues officielles dans près de 30 pays. Elle est l'une des six langues officielles des Nations unies. On estime à plus de 220 millions de personnes le nombre actuel de locuteurs français, ce qui fait du français l'une des dix principales langues aujourd'hui parlées sur la Terre.

Réalisant notre indépendance politique, nous pourrons enfin instaurer vraiment le français seule langue officielle de notre État, notre parlement, nos tribunaux, nos institutions publiques, langue d'éducation de notre jeunesse, langue de communication publique et principale langue de travail. Nous ne devons ressentir aucun scrupule à agir ainsi comme nous ne devons manifester aucune hésitation à imposer la connaissance de notre langue nationale – ainsi que le font la plupart des pays démocratiques dans le monde – comme condition d'immigration sur notre territoire et comme condition d'obtention de la citoyenneté québécoise. Ce faisant, nous ne ferons qu'assumer nos responsabilités envers nous-mêmes et à l'égard de toutes les nations qui luttent aujourd'hui pour la préservation de leur langue et de leur culture et contribuer ainsi à la promotion de la diversité culturelle de l'humanité.

La création d'un Québec indépendant et français est non seulement légitime, mais elle est tout à fait réalisable. Pour ne citer que deux exemples, si les Danois, avec leurs cinq millions de locuteurs dans le monde, et les Suédois, avec leurs neuf millions de locuteurs au total, arrivent à vivre, à travailler et à créer dans leur langue – ce qui n'a pas empêché Copenhague d'accueillir en 2009 la grande conférence internationale sur les changements climatiques ni IKEA de devenir depuis longtemps la plus grande multinationale dans son domaine! –, pourquoi les huit millions de Québécois, appartenant de surcroît à une communauté de 220 millions de locuteurs francophones, ne pourraient-ils eux-mêmes vivre, travailler et créer en français?

Devenue indépendante, notre nation pourra exercer pleinement son leadership au sein de la francophonie internationale où elle joue déjà, en dépit de l'opposition constante de l'État canadien, un rôle de premier plan. Nous pourrions en particulier mieux assumer nos responsabilités à l'endroit des autres francophones d'Amérique – nation haïtienne, nation acadienne, minorité franco-canadienne et communauté franco-américaine – en soutenant, avec des politiques plus cohérentes et des moyens plus substantiels, leurs efforts d'éducation, de communication et de création culturelle en langue française.

Précisons-le: la création d'un État indépendant de langue française en Amérique du Nord ne constituera en rien une menace pour les droits des 11 nations autochtones – Abénaquis, Algonquins, Attikameks, Cris, Hurons, Innus (Montagnais), Inuits, Malécites, Micmacs, Mohawks et Naskapis – qui vivent sur le territoire québécois. D'ores et déjà, les droits de ces nations autochtones – qui regroupent quelque 100 000 personnes, c'est-à-dire moins de deux pour cent de la population du Québec – sont mieux respectés que

les droits des autochtones qui vivent au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Nouvelle-Zélande, et dans plusieurs pays latino-américains. Par exemple, le Québec, dont l'Assemblée nationale a officiellement reconnu ces nations en 1985, est la seule de toutes les provinces canadiennes à conférer des droits linguistiques explicites aux nations autochtones, tant dans la Charte de la langue française, dans la Loi de l'instruction publique que dans les conventions et les traités signés avec ces nations. Elle est la seule à soutenir réellement l'enseignement des langues amérindiennes dans les écoles primaires et secondaires autochtones. Cela explique que les langues et les cultures autochtones soient toujours vivantes au Québec alors qu'elles sont en voie d'extinction partout ailleurs au Canada et dans la plupart des autres pays.

La reconnaissance des droits – linguistiques, culturels, territoriaux et autres – des nations amérindiennes dans la constitution d'un Québec indépendant ne pourra que contribuer davantage au développement de ces nations. Libérées de la tutelle paternaliste qu'exerce sur elles l'État canadien et participant au développement du Québec sur la base de rapports égalitaires et respectueux avec notre nation, les nations amérindiennes du Québec obtiendront de l'État québécois la concrétisation de l'autonomie gouvernementale à laquelle elles aspirent et le soutien actif de cet État à la reconnaissance internationale de leurs droits.

Un Québec indépendant ne représentera pas non plus un danger pour les droits linguistiques de la minorité anglo-québécoise qui, rappelons-le, constitue environ huit pour cent de sa population. Outre qu'ils bénéficient de la force d'attraction mondiale de la langue anglaise et, de par la situation géographique du Québec, d'un environnement culturel nord-américain où l'anglais est et demeurera nettement dominant, les Anglo-Québécois disposent déjà de

droits qui font l'envie de toutes les minorités nationales sur la planète, notamment de la minorité franco-canadienne qui ne peut même pas rêver d'en obtenir autant. Non seulement l'État québécois leur assure-t-il l'usage de leur langue au parlement, dans les tribunaux et dans les services publics, mais il reconnaît et finance un ensemble impressionnant d'institutions qui leur sont dédiées, qui les protègent de toute discrimination et qui garantissent leur pérennité comme minorité nationale reconnue.

Certes, les Anglo-Québécois devront assumer – ce qu'ils sont nombreux à refuser aujourd'hui – leur statut de minorité. Ils devront accepter de respecter la prédominance du français au Québec, y compris à Montréal, et se résigner à l'intégration des personnes immigrantes à la langue et à la culture de la majorité. Ils devront aussi admettre que l'État québécois corrige cette injustice que constitue le surfinancement de leurs établissements d'éducation et de santé au détriment des institutions de langue française. Mais ils verront leurs droits consacrés à long terme dans la constitution québécoise. Ayant enfin assuré le caractère français du Québec et sa sécurité linguistique, nous reconnaitrons avec d'autant plus de bonne grâce leur indéniable apport à notre développement collectif.

Par ailleurs, notre État indépendant de langue française en Amérique du Nord sera bien entendu ouvert à l'immigration internationale – le Québec, sur les plans culturel et socioéconomique, s'enrichit de l'apport des immigrants – et assumera son devoir de solidarité en matière d'accueil de réfugiés et de réunification des familles. Simplement, comme partout ailleurs, les quotas d'immigration et d'accueil seront déterminés en tenant compte des besoins de notre nation et de notre capacité d'intégration. Et les personnes immigrantes devront faire l'effort de l'apprentissage de notre langue et

de notre culture nationale avant leur arrivée, tandis que les personnes réfugiées devront s'engager à faire de même dans un délai raisonnable pour obtenir leur citoyenneté.

Enfin, l'instauration du français comme langue officielle du Québec indépendant, et – des centres de la petite enfance aux universités –, comme langue de son système d'éducation ne compromettra d'aucune façon, bien au contraire, le nécessaire apprentissage d'une deuxième, voire d'une troisième langue, pour les Québécois qui, pour des raisons de travail, de commerce, de culture, de recherche scientifique ou simplement de voyage et de tourisme, doivent communiquer dans leur langue avec leurs collaborateurs ou leurs hôtes étrangers. La langue anglaise étant la première langue de communication internationale et nos deux principaux partenaires économiques – les États-Unis et le Canada – étant anglophones, il va de soi que l'enseignement de l'anglais sera une priorité de notre système d'éducation. Mais le développement des échanges de toutes natures du Québec avec les autres nations qu'entraînera la déclaration de notre indépendance politique – ne serait-ce que par l'ouverture d'ambassades dans les autres pays et de délégations dans les institutions internationales – décuplera les occasions pour les Québécois d'œuvrer sur la scène mondiale et donnera une impulsion extraordinaire à l'enseignement et à l'apprentissage au Québec des autres grandes langues de communication que sont, notamment, le mandarin, l'espagnol, l'arabe et le russe.

Faire rayonner notre culture

Le cœur vivant de notre nation, son « âme » pourrait-on dire, est sans contredit sa culture.

C'est à travers nos œuvres visuelles, notre littérature, notre musique et nos chansons, notre danse, notre théâtre, notre

opéra, notre humour, nos arts du cirque, notre cinéma, notre radio et notre télévision, nos communications numériques, notre architecture, notre design, notre cuisine, en somme par notre activité de création et d'expression culturelles sous toutes leurs formes, que notre nation – dans le respect des cultures des nations autochtones et de celle de sa minorité de langue anglaise, bénéficiant qui plus est de la riche contribution de nos diverses communautés ethnoculturelles – exprime son existence, son identité propre, ses valeurs, son attachement à la langue française, son aspiration à la liberté. C'est par notre culture que nous cimentons notre cohésion comme société. C'est par elle que nous apportons notre contribution la plus originale et la plus significative à l'humanité. C'est en somme par notre culture que nous révélons le meilleur de nous-mêmes.

La culture c'est aussi, au Québec, l'un des plus importants secteurs d'activités socioéconomiques, l'un des domaines où nous nous avérons les plus créatifs. Chaque année, nous produisons plus de 4 000 livres, publiés par plus de 200 éditeurs, diffusés par une vingtaine de groupes de distribution auprès de 250 librairies et quelque 800 bibliothèques publiques, sans compter les centaines de bibliothèques scolaires. Nous éditons 14 quotidiens et pas moins de 480 périodiques. Nous concevons des centaines d'émissions qui sont diffusées par les chaînes publiques, les 26 stations de télévision et les 93 stations de radio privées, sans oublier la quarantaine de radios communautaires. 125 de nos entreprises produisent plus de 900 enregistrements sonores d'artistes québécois ou étrangers. Nous tournons des dizaines de films et des centaines y sont projetés sur près de 800 écrans dans une centaine de cinémas. Plus de 13 000 représentations sur scène sont réalisées par quelque 130 compagnies de théâtre, 60 compagnies de musique, 40 compagnies de danse et six compagnies d'opéras et cela

sans compter les spectacles de chansons, de cirque et de variétés. Nous créons des milliers d'œuvres d'art visuel dont environ 1 300 sont achetées par nos musées, nos villes, nos sociétés publiques ou privées. Des milliers d'expositions et d'activités patrimoniales sont aussi tenues dont environ 1 000 se déroulent dans l'un ou l'autre de notre soixantaine de centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques.

La culture au Québec, c'est plus de 300 000 emplois directs ou indirects. C'est plusieurs milliards de dollars d'activités économiques qui génèrent des revenus fiscaux majeurs pour l'État canadien et pour l'État québécois.

Notre créativité culturelle est sans doute la plus extraordinaire «ressource naturelle» de notre nation. À une époque où, selon nombre d'analystes, la mise en place d'une économie du savoir et la création de contenus culturels et communicationnels représentent des enjeux vitaux pour le futur des nations développées, cette créativité constitue un des grands atouts du Québec.

La réalisation de notre indépendance politique permettra d'affirmer avec force l'existence et la vitalité de notre culture – aujourd'hui comme hier niée par l'État canadien au nom d'une mythique «culture nationale canadienne» –, de réunir les conditions optimales de sa création et de sa production, d'en assurer aussi une meilleure diffusion sur notre territoire, notamment auprès des personnes immigrantes, et un rayonnement accru dans le monde.

Devenant seul maître de l'ensemble des outils de développement culturel, notre État pourra enfin se doter d'une politique nationale de la culture nouvelle et ambitieuse, à la mesure du potentiel de nos créateurs et de nos artistes. Nous disposerons de toutes les ressources nécessaires pour faire du Québec un grand chantier culturel.

Assumant pleinement notre souveraineté culturelle, nous mettrons fin *de facto* à l'incohérence des orientations et au gaspillage de ressources et d'énergies qui résultent du dédoublement « fédéral-provincial » actuel des institutions publiques dédiées à la culture : ministère de la Culture et des Communications du Québec et ministère du Patrimoine canadien, Conseil des arts et des lettres du Québec et Conseil des arts du Canada, Société de développement des entreprises culturelles du Québec et organismes fédéraux de soutien aux industries culturelles, Télé-Québec et Radio-Canada, Cinémathèque québécoise et Office national du film, Bibliothèque nationale du Québec et Bibliothèque nationale du Canada, etc.

Récupérant et coordonnant l'ensemble des pouvoirs et des budgets en matière de culture et de communication, nous serons indéniablement mieux à même de doter le Québec d'un réseau d'institutions publiques culturelles fortes – Théâtre national, Opéra national, etc. – et de soutenir de façon plus adéquate le dynamisme et les projets de nos créateurs, de nos artistes et des entreprises de production et de diffusion de notre culture.

Qui plus est – et il s'agit là d'un changement décisif qui lèvera l'hypothèque permanente de la précarité du soutien fédéral à la diffusion internationale des œuvres de nos créateurs et qui sera riche de conséquences heureuses pour le rayonnement de notre culture –, nous nous donnerons un véritable ministère des Relations internationales, un réseau d'ambassades, de consulats et de délégations dans le monde et, pourquoi pas, une société d'État qui se consacrera à la promotion et à la diffusion internationale de notre culture, ainsi que des centres culturels à Paris, à New York, à Barcelone et dans d'autres grandes métropoles culturelles.

Ces instruments seront au service d'une politique étrangère indépendante dont la promotion de la culture québécoise sera un axe prioritaire et dont l'absence fait aujourd'hui cruellement défaut aux créateurs, aux artistes et aux entreprises culturelles du Québec.

Notre nation apportera ainsi une contribution spécifique et originale plus conséquente à la préservation et à la promotion de la précieuse diversité culturelle de l'humanité.

Maîtriser tous nos outils de développement socioéconomique

Ce qui est vrai pour nos instruments de développement culturel l'est aussi pour l'ensemble de nos outils de développement socioéconomique.

Notre nation, nous l'avons vu, a connu des progrès fulgurants sur le plan socioéconomique au cours de la période 1960-2010, se transformant d'une nation pauvre et sous-développée en l'une des puissances économiques moyennes de la planète et en l'une des sociétés les plus égalitaires.

Nous l'avons constaté aussi, c'est pour l'essentiel en comptant sur nos propres moyens, notamment en nationalisant l'électricité, en regroupant nos épargnes dans des institutions comme la Caisse de dépôt et placements, en développant les capacités d'intervention de notre État national – l'État québécois –, en concevant nos propres politiques socioéconomiques, en somme en misant sur la coopération et la solidarité nationales que nous y sommes parvenus.

L'actuelle bourgeoisie d'affaires québécoise – le fameux «Québec inc.» qui s'est progressivement détaché de la nation l'ayant mis au monde pour se soumettre aux diktats

de l'État canadien au fur et à mesure qu'il devenait dépendant de son soutien pour l'expansion internationale de ses entreprises – est largement le fruit de notre volonté collective d'affranchissement économique.

Notre nation, on ne le souligne jamais, a atteint ces résultats socioéconomiques remarquables tout en se privant d'une grande partie de ses recettes fiscales – environ 50 milliards de dollars par année, 500 milliards de dollars au cours de la seule dernière décennie! –, versant celles-ci à l'État canadien qui les gère en fonction d'intérêts et d'objectifs déterminés par un parlement et un gouvernement «fédéraux» où la nation canadienne est toujours, en bout de course, maîtresse des décisions.

Effet collatéral et paradoxal à la fois de notre adhésion croissante à l'identité nationale québécoise qui nous conduit naturellement à considérer l'État québécois comme notre seul véritable État national et de notre ancestral esprit provincialiste résultant de 250 ans de subordination politique à une autre nation, nous nous désintéressons pour la plupart de ce qui se passe à Ottawa et de qu'il est advenu de ces milliards de dollars de taxes et d'impôts que nous y envoyons chaque année. C'est en quelque sorte la rançon de la conquête, l'éternel butin du vainqueur dont il peut disposer à sa guise.

Étrangement, même les leaders des partis «souverainistes» n'abordent à peu près jamais cette question. Et nous assistons régulièrement au Québec à cette chose absurde qu'est un débat sur la crise permanente des finances publiques de l'État québécois – qui manque toujours d'argent pour l'éducation, la santé, la culture, la lutte à la pauvreté... – où n'est jamais évoquée cette réalité fiscale coloniale qui devrait pourtant être au cœur de la discussion.

Bien sûr, l'État canadien nous reverse une part importante des impôts et des taxes qu'il perçoit au Québec : en prestations ou en services divers aux individus et aux entreprises – services qui pourraient tout aussi bien être rendus par l'État québécois –, en contributions directes ou indirectes aux programmes mis en place par le gouvernement québécois, en péréquation.

Cependant, d'une part, cela donne lieu à un considérable gaspillage de ressources dilapidées dans des doublages de bureaucraties et des chevauchements de programmes – gaspillage, rappelons-le, évalué à quelque quatre milliards et demie de dollars en 2009-2010, soit un peu plus que le montant du déficit des finances publiques québécoises cette année-là! – et, d'autre part et plus fondamentalement, ce n'est pas notre nation, mais la nation canadienne qui – via le parlement et le gouvernement où elle détient la majorité de la représentation politique – détermine les règles du jeu de l'attribution des recettes fiscales « fédérales » perçues au Québec.

Ainsi, faisant fi de la croissance de nos besoins en santé et en éducation et des objections répétées de tous les gouvernements québécois à ce chapitre, le gouvernement canadien a, depuis 1994-1995, coupé unilatéralement de moitié ses contributions au financement de la santé et de l'enseignement supérieur au Québec et dans les autres provinces. Et il s'apprête aujourd'hui à diminuer à nouveau ses transferts dans ces domaines.

Par ailleurs, l'État canadien utilise une partie significative des sommes que nous lui versons pour financer, là encore en fonction des besoins spécifiques de la nation canadienne, des politiques et des programmes structurants de développement économique du Canada qui échappent à notre volonté et qui sont souvent contraires à nos intérêts et à nos valeurs.

Combien de Québécois savent, par exemple, que, par nos taxes et nos impôts versés à Ottawa, nous avons investi, depuis 40 ans, pas moins de 14 milliards de dollars dans le développement de l'industrie canadienne des hydrocarbures, en particulier dans l'exploitation pétrolière des sables bitumineux de l'Alberta, et, depuis 30 ans, quelque six milliards dans le développement du nucléaire en Ontario, mais pas un seul dollar dans le développement de l'hydroélectricité au Québec ? Que dans le seul budget « fédéral » de l'année 2010, nous avons contribué pour plus de deux milliards de dollars à la relance de l'industrie ontarienne de l'automobile, mais moins de 100 millions dans la revitalisation de l'industrie forestière québécoise pourtant déterminante pour la prospérité de plusieurs régions, villes et villages du Québec ?

Combien de Québécois ont connaissance du fait que les politiques « fédérales » de soutien à la recherche scientifique – génératrice de milliers d'emplois de haut niveau et que nous finançons à hauteur d'au moins 20 % – favorisent systématiquement l'établissement de centres de recherches dans la très canadienne et on ne peut plus anglophone région d'Ottawa alors que les centres situés au Québec n'ont droit, en comparaison, qu'à la portion congrue ? Que, depuis plusieurs décennies, l'État canadien, en partie avec notre argent, met tout en œuvre pour développer Toronto comme centre financier international d'envergure au détriment de Montréal ?

Combien de Québécois sont conscients que le budget de la défense du Canada, auquel nous contribuons pour plus de quatre milliards de dollars par année, est aujourd'hui en augmentation rapide, qu'il est en proportion plus élevé qu'au moment de la guerre froide, qu'il se situe désormais au 13^e rang mondial, qu'il représente 20 fois le budget alloué à l'environnement et qu'il est de plus en plus consacré à l'ac-

quisition d'armements – notamment des avions de chasse ultraperformants et excessivement coûteux fabriqués aux États-Unis – que seule une volonté politique de participer aux guerres offensives du futur peut justifier?

Combien de Québécois sont d'accord avec ces choix?

Quand on songe à ce que notre nation est parvenue à réaliser sur le plan socioéconomique depuis un demi-siècle en laissant une autre nation contrôler la moitié de ses ressources fiscales, on ne peut qu'imaginer avec regret ce que nous aurions pu réussir en maîtrisant la totalité de celles-ci. On se met à rêver à ce que nous accomplirons quand nous serons, demain, pleinement maîtres de nos outils de développement.

Sur un strict plan économique, dans un contexte où la concurrence internationale ne cesse de croître, où chaque nation doit, pour titrer son épingle du jeu, mobiliser intelligemment ses ressources et miser sur ses créneaux économiques les plus compétitifs, la proclamation de notre indépendance politique est devenue une impérieuse nécessité pour notre nation si nous voulons assurer notre prospérité future et maintenir, sinon accroître, notre richesse collective.

Elle permettra à notre État national non seulement de mettre fin au gaspillage des doublages et des chevauchements, mais de disposer, pour la première fois de son histoire, des pleins pouvoirs politiques en matière économique et de les utiliser pour servir nos intérêts spécifiques comme Québécois. Elle nous permettra de récupérer l'ensemble des contributions fiscales des citoyens et des entreprises du Québec et de les affecter en totalité au développement socioéconomique, environnemental et culturel durable de celui-ci.

Elle représente, en particulier, la condition incontournable de la mise en œuvre par notre État de stratégies cohérentes et conséquentes de soutien aux secteurs d'avenir de notre économie – l'aéronautique, les produits de l'aluminium, la santé et les biotechnologies, les technologies de l'information et des communications, la culture... – et la relance de secteurs majeurs aujourd'hui en difficultés, particulièrement les industries liées à cette forêt qui couvre plus de la moitié de notre territoire.

La réalisation de l'indépendance politique du Québec ne relève pas, faut-il le rappeler, d'une quelconque volonté d'isolement économique. Personne au Québec ne remet en cause la réalité contemporaine de l'interdépendance économique. L'intérêt commun des nations canadienne et québécoise – motivé ne serait-ce que par l'obligation de nous entendre sur le partage des actifs et des dettes – nous conduira, au lendemain de la proclamation de l'indépendance du Québec, à négocier sans tarder une union commerciale et monétaire entre les deux pays. Quoi qu'il en soit, nul ne le conteste : rien ni personne ne pourra nous empêcher de conserver, si nous le souhaitons, le dollar canadien comme monnaie d'usage au lendemain de cette proclamation.

Par ailleurs, notre nation a soutenu la conclusion des accords commerciaux entre le Canada, les États-Unis et le Mexique et en est un acteur important. La grande majorité des experts estime que l'intérêt économique des pays concernés – y compris le Canada, mais plus encore les États-Unis dont les échanges commerciaux avec le Québec équivalent à ceux qu'ils ont avec le Brésil et l'Argentine réunis – les amènera à intégrer rapidement le nouveau pays du Québec à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

Autre considération, mais non la moindre, la mise en œuvre par l'État du Québec d'une politique extérieure indépendante et le déploiement dans le monde d'ambassades et de consulats au service *exclusif* de nos entreprises donneront un formidable élan aux échanges commerciaux entre le Québec et les autres pays et, par conséquent, aux exportations de biens et de services québécois.

Depuis un demi-siècle, la prospérité économique du Québec a permis à notre nation de mettre en œuvre et de financer – en petite enfance, en éducation, en santé, en habitation, en transport, en environnement, en aide sociale... – des choix de société à bien des égards différents de ceux des autres collectivités nord-américaines, choix qui répondaient, du moins en bonne partie, aux besoins et aux attentes de la majorité de la population. La maîtrise pleine et entière de nos instruments de développement socioéconomique, que nous procurera l'acquisition de notre indépendance politique, nous permettra d'assurer la pérennité de ce modèle fondé sur les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité.

Qui plus est, notre indépendance politique nous donnera enfin accès à l'ensemble des tribunes internationales où nous pourrons joindre notre voix à celles des autres nations qui prônent une mondialisation à visage humain fondée sur ces mêmes valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité.

Bâtir un Québec et un monde verts

L'humanité, nous le savons désormais avec certitude, est aujourd'hui aux prises avec la pire crise environnementale de son histoire. Comme toutes les autres nations, notre nation en subit aussi, évidemment, les conséquences de plus en plus dramatiques.

Parmi toutes les manifestations de cette crise environnementale – dégradation de la qualité de l'air et de l'eau, déperdition des nappes phréatiques, épuisement des ressources des océans et des forêts, contamination chimique de la chaîne alimentaire, disparition de nombreuses espèces animales... –, le réchauffement du climat provoqué par la production grandissante de gaz à effet de serre est, selon la communauté scientifique mondiale, la plus grave et, de loin, la plus inquiétante. Depuis 1850, année des premières mesures scientifiques du climat, la décennie 2000-2010 aura été la plus chaude qu'a connue l'humanité.

La croissance explosive du transport routier – à l'origine de l'accroissement de la production d'automobiles et de la surconsommation de pétrole – est parmi les causes les plus importantes de l'augmentation des gaz à effet de serre. Au Québec, par exemple, le transport routier est à l'origine de 40 % de ces gaz.

Il ne s'agit pas là d'un problème parmi tant d'autres dont nous pourrions repousser la recherche de solutions à plus tard.

Car ses effets pourraient être rapidement catastrophiques pour des centaines de millions d'êtres humains, voire pour l'humanité tout entière. Des pays, dans le Pacifique en particulier, pourraient même complètement disparaître suite à la montée du niveau des océans. Déjà, nous assistons, année après année, à une augmentation alarmante de phénomènes climatiques extrêmes – ouragans, tsunamis, pluies diluviennes, sécheresse et désertification entraînant des pénuries alimentaires ...– provoqués par le réchauffement climatique et qui font un nombre croissant de victimes. Les études les plus récentes prévoient cinq millions de pertes de vie directement reliées au réchauffement climatique dans les 10 années à venir.

Notre nation n'échappe pas à cette crise. Même s'il est difficile d'en mesurer précisément les retombées, on peut déjà en prévoir certaines : accroissement du nombre et de la durée des canicules estivales, de la quantité et de l'ampleur des feux de forêts dans le Nord du Québec ; risques accrus d'épisodes climatiques extrêmes telles les tempêtes de verglas ; dégel du pergélisol dans le Grand Nord avec ses effets sur les infrastructures routières et aéroportuaires ; accélération, déjà observable, de l'érosion des berges du Saint-Laurent qui pourrait nous contraindre, à déplacer des routes, voire des villages, en Gaspésie, dans le Bas-du-Fleuve, sur la Côte Nord et aux Îles-de-la-Madeleine ; nouveaux problèmes de santé publique provoqués par le déplacement d'une partie de la faune du sud du continent vers ce Nord que nous habitons ; pression sur nos réserves d'eau potable suite aux pénuries d'eau dans plusieurs États américains.

Or, face à cette crise, notre nation et la nation canadienne ont des intérêts stratégiques clairement opposés.

Le Canada, pays pétrolier et grand producteur d'automobiles, est aujourd'hui, en proportion de sa population, le quatrième plus important émetteur de gaz à effet de serre dans le monde après l'Arabie Saoudite, l'Australie et les États-Unis.

Sa prospérité économique repose largement sur une politique industrielle dont le cœur est la production d'automobiles en Ontario et sur une politique énergétique centrée sur la production de pétrole à partir des sables bitumineux de l'Alberta, qui libèrent dans l'atmosphère d'énormes quantités de gaz à effet de serre et qui sont, selon le président de la commission de l'énergie de la Chambre des représentants des États-Unis, « l'une des sources de carburants les plus sales actuellement disponibles ».

Le gouvernement canadien, par ailleurs continuellement soumis aux pressions des puissants lobbys du pétrole et de l'automobile, n'a en conséquence aucun intérêt à soutenir des politiques visant la réduction de la dépendance au pétrole ou le développement de modes de transport en commun plutôt que le mode dominant fondé sur l'utilisation de l'automobile. Faisant fi de l'opinion publique québécoise majoritairement acquise aux objectifs du Protocole de Kyoto élaboré en 1997, il a, depuis longtemps, renoncé à atteindre les cibles de réduction de gaz à effet de serre que lui imposait ce Protocole. Qui plus est, il combat désormais activement et ouvertement, dans les forums internationaux, toutes les tentatives de prolonger ce Protocole ou d'en adopter un nouveau plus contraignant.

Le Québec, tout au contraire, est la figure de proue de la réduction des gaz à effet de serre en Amérique du Nord. Il a atteint ses objectifs propres quant au Protocole de Kyoto. Non seulement ne produit-il ni automobiles ni pétrole, mais il est, avec la Norvège, l'un des deux pays au monde qui dépend le moins de cette source de carburant. Sa politique énergétique est centrée sur la production d'hydroélectricité et l'un de ses secteurs industriels les plus actifs et les plus prometteurs est axé sur la production de moyens de transport collectif : avions, wagons de train et de métro, autobus et autocars.

Notre nation n'a que des avantages à attendre de la poursuite et de l'accroissement de ses efforts de réduction d'émission de gaz à effet de serre, en particulier par une diminution sensiblement plus grande de sa consommation de pétrole et d'automobiles. C'est à la fois dans notre intérêt environnemental et dans notre intérêt économique. Nous dépensons en effet, chaque année, plus de 20 milliards de dollars de notre richesse collective – une véritable fuite sans fin de

capitaux – pour acheter pétrole et automobiles produits au Canada ou ailleurs dans le monde.

La proclamation de notre indépendance politique nous permettra de mettre pleinement en œuvre des politiques énergétiques et de transport plus respectueuses de l'environnement et conformes à nos intérêts stratégiques spécifiques.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes est devenue au Québec une valeur qui doit être respectée en tout temps et en toutes circonstances. Il s'agit là sans contredit de l'une de nos conquêtes les plus importantes au cours du dernier demi-siècle.

Mais cette égalité entre les femmes et les hommes n'est pas tombée du ciel. Elle n'est pas apparue miraculeusement. Elle est le fruit de luttes incessantes des Québécoises, rejointes dans ce combat par un nombre croissant d'hommes au fil des ans. Elle est relativement récente. Rappelons que le droit de vote n'a été reconnu aux femmes québécoises qu'en 1940, qu'elles n'ont obtenu la pleine liberté de contracter qu'en 1964, l'autorité parentale qu'en 1977 et la parité salariale qu'en 1996. Bien que d'indéniables progrès aient été accomplis, cette égalité n'est pas complètement atteinte. Ainsi, près de 15 années après l'adoption par notre Assemblée nationale de la Loi sur l'équité salariale – une première mondiale! –, environ la moitié des entreprises québécoises ne s'y conforme toujours pas et le salaire moyen des femmes ne représente encore que 70 % du salaire moyen des hommes. La violence faite aux femmes demeure, par ailleurs, un problème récurrent grave et la représentation politique des femmes – moins de 30 % des députés à l'Assemblée nationale – laisse toujours à désirer.

Cependant, si l'on compare la condition des femmes québécoises à celle des femmes dans les autres pays, en matière d'éducation, de santé, de sexualité, de travail, de revenus, de statut économique et politique, il n'existe guère de nations au monde – à l'exception peut-être des pays scandinaves – où les femmes jouissent d'une plus grande égalité et d'une plus grande liberté.

Bien que des avancées réelles aient été enregistrées au cours des dernières décennies, en particulier en matière d'éducation, la bataille pour l'égalité entre les femmes et les hommes est fort loin d'être gagnée sur la planète. La pauvreté, les inégalités économiques, la violence conjugale et l'exploitation sexuelle sont encore le lot de centaines de millions de femmes sur la Terre. Les décès liés aux grossesses et aux accouchements ne montrent aucun signe de recul dans les pays pauvres. Les femmes occupent moins de 20 % des sièges dans les parlements, y compris dans les pays les plus développés. Dans 12 pays – qualifiés de «douze salopards» dans un rapport de l'Organisation internationale pour l'environnement et le développement des femmes publié en 2005 – les femmes ne disposent toujours d'aucune représentante au parlement. Il s'agit de l'Arabie saoudite, du Bahreïn, des Émirats arabes unis, du Koweït, de la Guinée-Bissau, de la Micronésie, de Nauru, de Palau, de Saint-Kitts et Nevis, des Îles Salomon, de Tonga et de Tuvalu. Dans certaines régions du monde, notamment en Afrique subsaharienne, les conditions de vie des femmes ont par ailleurs empiré ces dernières années. De surcroît, la montée des intégrismes religieux jette une menace inquiétante sur les droits récemment acquis par les femmes dans nombre de pays et pourrait même entraîner des reculs dans les sociétés les plus avancées. Le Québec lui-même n'échappe pas à ce danger.

Puisque l'égalité entre les femmes et les hommes constitue l'une de nos valeurs fondamentales, n'avons-nous pas collectivement l'obligation morale, non seulement de mener à terme cette révolution dans notre propre société, mais aussi de nous engager pleinement dans ce combat déterminant pour l'avenir de l'humanité en assumant enfin nos responsabilités politiques à cet égard sur la scène mondiale ?

La réalisation de l'indépendance du Québec nous permettra, bien sûr d'inscrire le principe fondamental de l'égalité des sexes dans notre constitution et dans la mission de notre État national, mais également de faire entendre haut et fort notre voix – aux côtés des autres nations qui partagent cet idéal – dans les institutions internationales afin de soutenir de toutes les façons possibles la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde.

Qui plus est, la récupération de l'ensemble de nos pouvoirs politiques et ressources financières donnera à notre État les moyens de se doter d'une politique étrangère digne de ce nom et de programmes de coopération internationale conséquents qui feront du soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes un axe d'intervention majeur.

Instaurer la laïcité

Les intégrismes religieux montent aujourd'hui en puissance partout sur la planète. Peu de pays échappent aux méfaits de ces dogmatiques pour qui l'autre, l'étranger, l'incroyant, l'impur, doit se plier aux préceptes rigoureux de leur foi ou périr. En ce début du 21^e siècle, on ne compte plus les victimes de ces totalitarismes. Pas une journée qui n'apporte son lot irrationnel de replis communautaires, d'actes d'intolérance et d'exactions, de tortures, d'assassinats et d'attentats perpétrés en leurs noms. Des chrétiens fanatiques qui assassinent

au nom de Jésus les médecins qui pratiquent l'avortement aux « fous de Dieu » islamistes qui se font exploser dans des lieux publics en criant le nom d'Allah, en passant par les ultraorthodoxes juifs qui commencent leurs journées par une prière remerciant Yahvé de « ne pas les avoir fait naître femme » et par les « militants » hindouistes qui massacrent les chrétiens et les musulmans au nom de leur panthéon de divinités, partout les intégrismes religieux menacent les libertés démocratiques – liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de non-croyance ou de croyance religieuse –, les droits des femmes et la paix entre les nations.

Loin d'être à l'abri de ces « malheurs du monde », le Québec est lui aussi aux prises avec cette réalité. En particulier dans notre métropole, – sous le couvert de l'idéologie multiculturaliste canadienne et de ses fantasmes « d'accommodements raisonnables », qui camouflent sous les bons sentiments une lâche absence de volonté collective d'imposer les valeurs démocratiques – se manifestent depuis des années les inquiétants dérapages des intégristes religieux : soustraction des enfants à la Loi sur l'instruction publique pour les endoctriner dans des écoles sectaires, revendications du « droit » de porter symboles et costumes religieux dans les institutions étatiques, du « droit » à la discrimination sexuelle dans les services publics, du « droit » à l'établissement de tribunaux religieux, etc.

Que nous nous souvenions de l'époque pas si lointaine où notre société subissait elle-même la domination d'un tel intégrisme religieux ou que nous ayons fui des pays qui en éprouvent aujourd'hui les ravages, nous en mesurons pour la plupart les conséquences désastreuses. Toutes les enquêtes d'opinion le disent : malgré l'aveuglement naïf et les discours culpabilisateurs d'une partie de nos élites, la très vaste majorité d'entre nous – et, soulignons-le, dans les mêmes

proportions que nous soyons croyants ou non et peu importe notre confessionnalité ou notre origine ethnique –, refuse de tolérer l'intolérable, de devenir les otages de ces intégrismes et de s'enfoncer plus avant dans cette spirale fondamentaliste qui ne peut que mener le Québec et le monde à des tensions de plus en plus vives, à des conflits de plus en plus brutaux, voire à des guerres de religion larvées ou déclarées.

Et nous souhaitons mettre un frein aux compromissions des pouvoirs publics et des tribunaux face à nos valeurs. Nous désirons instaurer clairement la laïcité de notre État et de nos institutions publiques – en particulier l'école qui est la seule institution collective en mesure de développer une culture publique commune basée sur des valeurs démocratiques – comme fondement du «vivre ensemble» national, en instaurant une Charte québécoise de la laïcité.

Or, il nous est impossible d'atteindre cet objectif en demeurant subordonnée à la constitution canadienne dont le préambule affirme «la suprématie de Dieu» et dont la charte des droits, qui consacre la prédominance des droits individuels sur les droits collectifs, contraint les tribunaux à un parti pris systématique en faveur du relativisme culturel et religieux. D'ores et déjà, les jugements rendus par la Cour suprême du Canada – notamment ceux qui autorisent le port du turban pour les policiers et le port du *kirpan* à l'école – proscrivent effectivement la mise en œuvre d'une législation québécoise qui voudrait interdire le port de signes religieux ostentatoires à l'école et dans les autres institutions publiques.

Une éventuelle charte québécoise de la laïcité proclamée dans le cadre du statu quo politique actuel connaîtrait le même sort que celui réservé depuis son adoption à la Charte de la langue française: une érosion progressive sous les

coups répétés de contestations juridiques initiées par des groupes d'intérêts financés par l'État fédéral et de jugements prononcés par le plus haut tribunal canadien.

Seule la réalisation de notre indépendance politique nous permettra d'instaurer sans ambiguïté – dans notre constitution et dans nos lois – la laïcité comme valeur fondamentale de notre État et de nos institutions.

Nous établirons ainsi des balises claires qui assureront la paix religieuse sur notre territoire et qui garantiront l'exercice paisible d'une véritable liberté de non-croyance ou de croyance religieuse, respectueuse des autres libertés démocratiques et du principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce faisant, notre nation, joignant les rangs des autres nations qui proposent ce modèle – seul susceptible de désamorcer à long terme les conflits religieux –, assumera ses responsabilités dans ce débat décisif pour l'avenir de l'humanité et enverra un réel message d'espoir aux millions d'hommes et de femmes – croyants ou non-croyants – qui, partout dans le monde, se battent aujourd'hui contre l'intolérance religieuse et pour la laïcité.

Contribuer à la paix sur la Terre

La nation québécoise constitue une nation de tradition et de conviction pacifistes. Nous ne cultivons, est-il besoin de le dire, aucune ambition de conquérir des territoires ou d'asservir d'autres peuples par les armes. La plupart d'entre nous ne croient pas à l'utilisation de la force comme moyen de résoudre les différends entre les nations.

Ce pacifisme tout à notre honneur, nous l'avons souvent manifesté dans notre histoire, par exemple quand 150 000

d'entre nous se sont rassemblés à Montréal, le 15 février 2003 par moins 40° Celsius, pour protester contre l'invasion de l'Irak, empêchant par notre action le gouvernement canadien de s'engager dans cette guerre malgré les pressions du gouvernement étatsunien et la volonté d'une bonne partie de l'opinion publique canadienne.

Encore aujourd'hui, nous exprimons l'attachement que nous portons à cette valeur en nous opposant, par une vaste majorité – à plus de 70 % selon tous les sondages –, à la présence militaire canadienne en Afghanistan, présence qui a coûté la vie à plusieurs jeunes Québécois et dont les citoyens et les entreprises du Québec, par leurs impôts et leurs taxes versés à Ottawa, ont assuré le financement à hauteur de plus de cinq milliards de dollars. Nul doute que si nous avions eu notre mot à dire et si nous avions choisi de nous engager en Afghanistan, nous aurions préféré que notre argent soit plutôt utilisé, d'une part, à soutenir directement les mouvements démocratiques et féministes afghans et, d'autre part, à contribuer au développement dans ce pays d'un État démocratique, ainsi que d'infrastructures d'éducation, de santé et de culture, autrement plus susceptibles que les armes de contrer l'influence des barbares talibans.

En cela comme en bien d'autres choses, les orientations de notre nation se distinguent de celles de la nation canadienne qui, à l'instar des autres nations anglo-saxonnes – États-Unis et Grande-Bretagne en tête – et sans doute par solidarité avec elles, s'imagine aujourd'hui plus aisément dans un rôle de « gendarme de la planète », résiste mal à la tentation de s'engager dans des aventures militaires et va jusqu'à se compromettre avec des alliés corrompus et à se faire les complices de leurs crimes, notamment en Afghanistan où la torture, à l'encontre des lois internationales et des valeurs humanistes, est systématiquement utilisée contre les prisonniers de guerre.

La réalisation de notre indépendance politique aura, entre autres conséquences heureuses, l'émergence, dans un monde qui en a bien besoin, d'un nouveau pays pacifiste qui, dans les instances internationales, apportera son eau au moulin de la paix en joignant sa voix à celles des autres pays qui œuvrent en faveur de la résolution pacifique des conflits entre les nations.

Certes, notre État indépendant, s'appuyant sur les infrastructures déjà existantes sur notre territoire – notamment les bases de Valcartier et de Bagotville – se dotera de forces militaires modestes, mais efficaces, capables d'assumer un rôle d'intervention interne dans les situations de crise. Il assumera aussi, bien entendu, ses responsabilités et remplira ses obligations, envers le Canada et les États-Unis et en collaboration avec ces derniers, dans la défense de l'Amérique du Nord.

Mais nous refuserons de nous engager dans des alliances et des guerres offensives, nous limiterons nos interventions militaires extérieures aux seules missions – de maintien de la paix et d'aide aux peuples victimes de catastrophes naturelles – initiées par l'Organisation des Nations unies, et nous mettrons en œuvre des politiques de relations internationales et de coopération conformes à nos valeurs pacifistes.

Participer à la démocratie mondiale

Pendant que nous nous épuisons dans de vains combats de minoritaires – inévitablement perdus d'avance dans le régime politique canadien –, et que nous nous enfermons dans des débats provincialistes à courte vue, la démocratie mondiale – *dont nous nous excluons nous-mêmes* – est aujourd'hui en marche.

Pendant que nous perdons notre temps dans des coquilles vides tel le « conseil de la fédération » et que nous gaspillons nos énergies dans d'éternels et insolubles conflits fédéral-provincial et interprovinciaux, un État supranational – *dont nous nous excluons aussi nous-mêmes* – se constitue peu à peu sous nos yeux autour de l'Organisation des Nations unies et de ses quelque 50 institutions, commissions et programmes.

Chaque jour, quelque part sur la planète, les représentants des 192 nations indépendantes – chacune d'entre elles faisant valoir ses intérêts, ses aspirations, ses valeurs, sa vision du monde – se réunissent, débattent et prennent une multitude de décisions qui déterminent le présent et engagent l'avenir de l'humanité, qui sont aussi et tout autant *notre* présent et *notre* avenir : à New York où siège l'Assemblée générale des Nations unies, qui agit comme véritable parlement des peuples – petits ou grands, riches ou pauvres, ils n'y disposent tous que d'une seule voix – et qui adopte les grandes orientations qui encadrent les relations internationales, où siègent aussi le Conseil de sécurité, qui veille tant bien que mal au maintien de la paix et de la sécurité internationale, et le Conseil économique et social, qui coordonne la coopération en matière de développement ; à Paris où siège l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture ; à Genève où siègent l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation mondiale de la santé, le Bureau international du travail ; à Washington où siègent le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ; à La Haye où siège la Cour internationale de justice ; à Rome où siège l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture ; et même... à Montréal où siège l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Et partout, des représentants de la nation canadienne – s'appuyant sur l'expertise du ministère canadien des Affaires

étrangères où œuvrent quelque 5 000 fonctionnaires que nous finançons à hauteur d'au moins 20 % et mettant de l'avant des orientations définies par le parlement et le gouvernement canadiens où nous occupons une place toujours et de plus en plus minoritaire – défendent supposément nos intérêts en tant que nation québécoise et parlent prétendument en notre nom. Partout, nous sommes absents. Partout, nous sommes silencieux. N'avons-nous donc *aucune* contribution spécifique et originale à apporter à l'humanité ?

La proclamation de notre liberté politique nous ouvrira les portes de la démocratie mondiale qui se développe et s'exprime dans toutes ces institutions internationales. Car il n'y a qu'une seule et unique façon d'être aujourd'hui des citoyens du monde : c'est d'être d'abord des libres citoyens d'une nation indépendante.



Pour une nation qui a démontré depuis un demi-siècle son indéniable capacité à gérer – au moins aussi bien sinon mieux que les autres nations – ses propres affaires, la perspective d'être enfin pleinement maîtresse de ses choix de société et de ses moyens d'action n'est-elle pas plus enthousiasmante que la dilution de son identité linguistique, de sa culture et de ses valeurs dans le multiculturalisme canadien, que l'érosion de son poids démographique, de son influence économique et de son pouvoir politique dans le régime « fédéral » canadien, auxquelles la conduit inexorablement son assujettissement à la nation canadienne ?

Pour une nation dont les ancêtres ont exploré, à pied ou en canot, de l'Acadie aux Rocheuses et de la baie d'Hudson au delta du Mississippi, toute l'Amérique du Nord, dont les entrepreneurs brassent aujourd'hui des affaires et dont les

artistes enflamment l'imaginaire des peuples aux quatre coins de la planète, la perspective de prendre enfin la place qui lui revient dans le monde, de faire entendre sa propre voix sur toutes les tribunes internationales, de vibrer avec fierté derrière ses athlètes défilant sous le fleurdelisé aux Jeux olympiques – et, pourquoi pas, d'accueillir un jour à l'aéroport René-Lévesque de Montréal son équipe nationale revenant triomphante des derniers championnats mondiaux de hockey – n'est-elle pas plus exaltante que la pitoyable absence et l'insoutenable silence auxquelles la contraint sa subordination au Canada ?

Après quatre siècles d'existence et 250 ans de persévérante résistance, notre nation n'a-t-elle pas mérité de vivre dans l'indépendance plutôt que dans la dépendance ?

En vertu de quel absurde destin serions-nous condamnés à la servitude plutôt qu'à la liberté ? □

Paul-Émile Roy*

L'HOMME ET SON OMBRE OU LE DÉSIR INASSOUVI

L'Ombre - Vous avez cette manie de vous placer devant mon soleil, ou devant ma lune.

L'Homme - Heureusement pour vous, car vous ne pouvez souffrir la lumière directe. Vous devriez me remercier de vous faire exister.

L'Ombre - Disons que nous sommes inséparables. Je suis le signe de votre présence dans le paysage, légère comme l'esprit, comme votre ange gardien.

L'Homme - Plus la lune est basse, plus vous en couvrez grand. Plus vous vous donnez de l'importance.

L'Ombre - Ce qui est vrai, en tout cas, c'est que je dessine votre portrait avec la rapidité de l'éclair, dans toutes les poses et dans tout le paysage.

L'Homme - Vous auriez l'air fin s'il fallait que la lune se prenne la fantaisie de se fixer au zénith. Vous vous retrouveriez sous mes pieds comme une écrevisse sous un caillou!

* Écrivain, membre émérite de la Ligue d'action nationale.

L'Ombre - C'est vrai que je n'ai pas le choix de vous suivre.
Mais dites-moi, où m'emmenez-vous ?

L'Homme - Ma chère âme, je vous emmène dans les Laurentides par ce clair de lune paradisiaque. Je vois que vous allez vous faire valoir. J'en suis déjà tout honoré !

L'Ombre - Pourquoi les Laurentides ?

L'Homme - J'ai le goût de me retrouver en marge de la société actuelle, à la lisière de la forêt, pour avoir bien présent à l'esprit cet espace du Nord arpenté par nos aïeux au cours de mille aventures non moins fabuleuses que celles des Chevaliers de la Table Ronde dans la forêt Brocéliande !

L'Ombre - Vous allez me parler, j'imagine, des aurores boréales, des « signaux », comme disait mon père.

L'Homme - Il faut tout simplement se donner une certaine distance par rapport à la ville où nous habitons. L'idéal, ce serait de s'en aller sur une autre planète ou sur un météore. Ou encore, d'être assis dans le vide et de contempler les espaces infinis.

L'Ombre - Qu'est-ce que je deviendrais là-dedans, moi, s'il n'y avait plus rien que de l'éther ?

L'Homme - C'est vrai que votre situation n'est pas très confortable ! Mais enfin ! Il n'est pas question de vous abandonner !

L'Ombre - Vous êtes bien gentil.

L'Homme - Il y a une scène magnifique dans Menaud quand les draveurs quittent le village de Mainsal et commencent à

escalader la montagne. Après un certain temps, ils s'arrêtent, se retournent, et Menaud contemple le village étendu à ses pieds. Il reconnaît sa maison, ses voisins, l'église, le rang, la région. Moi, ce soir, je vous emmène au sommet du Pain de sucre, non loin de La Conception. De là, nous voyons la vallée de la Rouge et avec un peu de bonne volonté, Saint-Jovite, Montréal, le Québec, l'Amérique, le vingtième siècle...

L'Ombre - C'est parfait! Avec un peu de chance, je vais vous donner la dimension d'une montagne!

L'Homme - Nous allons converser. Personne ne va nous déranger. La conversation est une des merveilles de l'existence. Mais elle est aussi rare que les diamants. La plupart des hommes et des femmes monologuent, ils ne conversent pas. Pour converser, il faut être deux. Mais la plupart du temps, quand vous avez deux ou trois personnes, vous n'avez pas une conversation, mais deux ou trois monologues. Je me dis parfois que c'est pour les fins de la conversation qu'il y a trois Personnes en Dieu. C'est là en tout cas que la Parole prend sa source, que le Verbe resplendit! J'aime à voir le silence sidéral comme l'écho de cette conversation.

L'Ombre - Je vous écoute. L'important n'est pas de comprendre, mais d'écouter.

L'Homme - De loin, les bruits de la terre ressemblent à un murmure. On dirait parfois une répétition, une préparation à un concert. De près, c'est souvent une cacophonie, un hourvari, comme diraient les poètes. C'est un beau mot «hourvari». Ça commence comme le hurlement d'un loup et ça se termine comme «charivari».

L'ombre - Vous vous rappelez ce beau chant de notre enfance: «L'ombre s'étend sur la terre»?

L'Homme - L'ombre, la terre, la lumière, la nuit, ces grandes choses muettes! Mais la grandeur est aussi dans les êtres les plus humbles. Je suis ému à regarder une feuille. Tiens, cette tige d'érable qui me caresse la main est magnifique avec ses nervures, ses pointes, sa belle couleur verte. Et ces myosotis qui ne veulent pas qu'on les oublie! En un sens, la moindre plante est aussi précieuse que l'Univers. Elle est a son image, elle le contient.

L'Ombre - Peut-être toute chose est-elle l'ombre de Dieu lui-même, la forme qu'il se donne quand il se projette dans le fini.

L'Homme - On ne peut parler de Dieu, et pourtant tout parle de lui.

L'Ombre - Je sens une brise qui vient de l'horizon, comme un souffle.

L'Homme - Quelle merveille que la nuit dans ce poste d'observation! Du haut du Pain de Sucre, j'aperçois la longue procession des voitures dont les phares allumés dessinent les courbes de la route. Là-bas, la lune se reflète sur la Rouge. Plus loin, on devine d'autres montagnes, d'autres vallées. Rien ne nous empêche de fermer un instant les yeux et de contempler ce territoire nordique, comme on le voit, du haut d'un avion, tout fait de terre et d'eau, de lacs qui découpent des miroirs dans le paysage. Le Québec est un pays trempé, détrempé, humide. Et là-bas, on entend ces chutes d'eau, ces barrages, le vrombrissement des turbines. L'épiphanie de l'énergie. Le miracle de la fluidité, de la mobilité, la poussée de milliards de gouttes d'eau. J'entends les turbines de la Grande dont le chant monte jusqu'aux étoiles.

L'Ombre - Écoute, regarde. Le temps s'est arrêté.

Pendant quelques instants, je n'entendis plus qu'un vague murmure. Je tombai dans un profond sommeil. Et pourtant je restai assez éveillé pour comprendre ce que racontait mon Ombre. Je l'entendis qui racontait une histoire étrange et merveilleuse. Elle parlait des Indiens qui étaient venus du nord, il y a très longtemps, et qui s'étaient répandus partout dans ce que nous appelons l'Amérique. Puis plus tard, les Européens étaient arrivés. Les Espagnols et les Portugais s'étaient installés plutôt au sud, les Anglais et les Français au nord du continent. Il arriva alors qu'une guerre éclata entre les Français et les Anglais. Les Anglais se montrèrent d'abord menaçants, mais après la mort du général des armées françaises, un certain Montcalm, le gouverneur de la Nouvelle-France, Vaudreuil, prit les affaires en mains, et repoussa les Anglais dans leur territoire, au-delà des montagnes, au bord de la mer. Et l'histoire continua. À la fin du dix-huitième siècle et au début de dix-neuvième, toutes les colonies américaines secouèrent le joug de la métropole. Une grande partie était constituée de pays parlant la langue portugaise ou l'espagnol. Au nord, la Nouvelle-Angleterre se concentra entre les montagnes et l'Atlantique. Le centre du pays et le nord, du golfe du Mexique à la mer du Nord, des Appalaches au Pacifique, formaient la Nouvelle-France qu'on appela par la suite le Canada, pays de langue française dont la culture rayonne maintenant dans le monde entier.

L'Homme - La nuit est magnifique. J'entends dans la nuit comme un long gémissement.

L'Ombre - C'est la voix du rêve qui s'éveille, contemple l'espace infini, et se rendort.

LE TESTAMENT SPIRITUEL DE JACQUES GRAND'MAISON

LF- Le propos de votre livre (*Société laïque et christianisme*, Novalis, 2010) est fondé sur une lecture de l'histoire que vous tenez à partager avec les Québécois. Vous dites que depuis 2000 ans, au milieu des contextes historiques particuliers les plus divers, c'est en étant confrontées au défi de leur constante interaction que les sociétés occidentales et la foi chrétienne se sont mutuellement remises en question et qu'elles ont évolué. C'est même par leur dialogue, en tension, qu'elles ont mis au point, ensemble et l'une grâce à l'autre, le meilleur des valeurs à portée universelle qui sont les nôtres de nos jours au Québec comme ailleurs en Occident. Ces valeurs, pour nous en tenir aux plus fondamentales, sont l'absolue dignité de la personne, la fraternité, la charité ou sa variante sociale qui est la solidarité, mais aussi la liberté et l'égalité notamment, sans oublier la responsabilité personnelle et l'espérance. De telles valeurs, en Occident, ont inextricablement un fondement religieux et un fondement séculier.

On est volontiers porté à reconnaître que nos sociétés contemporaines, même presque entièrement sécularisées, sont encore modelées par plusieurs héritages: notamment par la civilisation gréco-romaine, la philosophie des Lumières et évidemment par le christianisme. Mais ce que vous dites va plus loin puisque vous affirmez que tout au long de son histoire, le christianisme n'a cessé lui-même de se transformer, y compris dans la compréhension de sa propre foi, devant les défis que lui posait l'évolution des sociétés occidentales.

- Pouvez-vous expliciter cette double idée?

- Pouvez-vous évoquer le contenu d'un humanisme pour notre temps, qui à nouveau pourrait être inextricablement chrétien et séculier à la fois?

JGM - Vous avez bien exprimé l'essentiel de mon ouvrage. Le cadre de *L'Action nationale* et ma propre démarche personnelle m'incitent à ressaisir ce propos général dans le contexte concret de l'histoire récente du Québec et de mon itinéraire en celui-ci.

Société laïque et christianisme, ce sont les deux ancrages de mon inscription dans la société d'ici, et de mes engagements depuis plus de cinquante ans.

Comme chrétien, je me sens très à l'aise avec la laïcité, pas seulement parce que je suis un citoyen comme les autres, mais aussi parce que ma foi chrétienne m'incite à œuvrer avec tous pour humaniser toujours plus la société et ses institutions et les divers rapports avec les autres. Fut-ce au travers des luttes de justice nécessaires. Le Dieu de ma foi m'y presse dans la foulée de Jésus de Nazareth, le plus laïque des chrétiens ! Je le fais en toute liberté parce que l'Évangile n'impose aucun modèle de société. Il nous renvoie à notre propre responsabilité. Ce n'est pas d'abord la religion qui démarque les êtres, mais leur humanité ou leur inhumanité.

Cette conviction m'a amené à m'investir davantage dans la foulée laïque. Et celle de la tradition prophétique de la Bible qui n'a cessé d'ouvrir le passage du temps à la vie profane, et surtout de contester les sacré religieux au nom de la justice sociale.

Dans cet ouvrage, j'ai montré comment, concrètement, ce courant laïque a été à la source d'un renouvellement de la pensée chrétienne et de l'avènement de la société laïque au Québec. Déjà ce courant laïque chrétien s'esquissait dans les nouveaux mouvements de la jeunesse catholique au cours des années 1930. Il y avait là les premiers raccords entre culture moderne et le christianisme à contre-courant de la

chrétienté cléricale. Un peu plus tard, j'allais participer très activement à cette mouvance.

Sans trop anticiper, je souligne ici qu'il y a eu une libération mutuelle entre ces deux pôles. Rappelons d'abord la longue fusion historique entre catholicisme et Canada-français. Nous ne savions pas si nous étions catholiques parce que Canadiens français ou vice-versa. D'où l'amalgame de la religion et du politique, des pouvoirs civils et religieux. Le régime duplessiste en est un bel exemple. Les premiers pas de la laïcité québécoise ont favorisé une double autonomie qui allait mener vers la séparation de l'État et de l'Église. Double liberté pour empêcher la religion de devenir une politique et la politique de devenir une religion. Comme disait Paul Ricoeur, «la communauté qui fait des choix politiques n'est pas la même que la communauté qui transmet les symboles de la foi». Mais il ne faut pas ignorer ce partage d'idéaux entre laïcité et christianisme. Même le siècle des Lumières s'est inspiré des valeurs humaines et chrétiennes qu'on trouve dans les Évangiles.

Faut-il rappeler que le christianisme a accompagné toute l'histoire occidentale (Gauchet). Cette longue temporalité du christianisme peut raviver cette mémoire et renforcer la conscience historique dans une société où tout se joue à court terme (Hervieux-Léger), et pour mieux comprendre les différentes façons historiques de penser et gérer les questions fondamentales (Bourdieu). Le christianisme peut contribuer à une recomposition de la modernité et de l'histoire (Debray, Vattimo, Finkelkraut). Comment ne pas citer ici le précurseur de la conscience moderne et post-moderne, saint Augustin qui, outre son ancrage dans l'antiquité juive, grecque et romaine, nous a montré à remoduler, à chaque époque, le présent du passé, le présent de la contemporanéité et le présent de l'avenir.

Je ne cite pas ces grands penseurs pour épater la galerie, mais parce que la culture chrétienne, dans ses rapports historiques positifs, est pratiquement absente de la plupart des discours laïcistes au Québec. Je reviendrai là-dessus.

Retournons à l'actualité. Dans les suites du rapport Bouchard-Taylor, d'aucuns ont accusé les « Québécois » d'être enfermés dans leur identité. D'ailleurs, la démonisation de l'identité est à la mode. Écoutons ce qu'en dit le savant Lévi-Strauss :

L'identité n'est pas une pathologie... à tous ceux qui, à juste titre, promeuvent la diversité, je voudrais dire que sans identité il n'y a pas de diversité, qu'à l'origine de la diversité il y a les identités et que ce n'est pas faire preuve de fermeture que de croire en son identité pour mieux la faire partager avec les identités des autres. Si on ne croit pas à sa propre identité, comment peut-on la partager avec celle des autres et comment peut-on recevoir les identités des autres ?

L'ex-juge de la Cour Suprême, Claire L'heureux-Dubé disait ceci : « Les valeurs de la majorité historique sont directement posées comme possédant une légitimité qu'on ne peut renverser à la légère ». Par exemple, suite à l'inquiétude des Européens face à la perte de la mémoire chrétienne historique et son impact sur les jeunes générations qui ont peine à comprendre leur propre histoire, on a inscrit dans la charte européenne l'identité chrétienne et ses œuvres inestimables.

Mais venons-en aux rôles essentiels de la laïcité dans le contexte d'aujourd'hui.

L'État laïque lui-même ne saurait être qu'un gestionnaire de la neutralité des institutions. Dans une société de plus en plus diversifiée, la laïcité est nécessaire pour se donner une base commune de référence et d'appartenance. Plus profondément, de notre commune condition humaine.

Dans un contexte historique où il est de plus en plus difficile de «faire société», la laïcité peut être un lieu important pour se donner de nouvelles solidarités de société, comme l'ont été les accès universels à l'éducation et à la santé.

La laïcité doit se donner une éthique comme vis-à-vis critique à la société, à la politique, à l'économie, à la religion, à la morale elle-même, et aussi au droit. Étant donné la place majeure de celui-ci, il faut souligner que la justice est le fondement du droit et des droits, et non l'inverse. Certains jugements de la Cour dressent un mur étanche entre le droit et la morale. Ce qui permet aux fraudeurs de se justifier au nom de la légalité. Raison de plus pour ne pas limiter la laïcité à gérer la neutralité. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a plaidé pour une morale laïque. Celle-ci est plus nécessaire que jamais.

L'incalculable liberté de conscience, de croyance ou de non croyance, surtout dans la situation historique présente, est un apport laïque incalculable. J'ouvre ici une parenthèse. Il s'agit de l'étonnante affirmation de Benoît XVI lors de sa visite en France au début de septembre 2008: «Une nouvelle réflexion sur le vrai sens et sur l'importance de la laïcité est devenue nécessaire».

LF- Comme le laisse voir votre réponse, votre intention dans ce livre n'est pas de nature historique. Plutôt, vous vous appuyez sur l'histoire pour inviter les Québécois à tenir encore ensemble, aujourd'hui et dans l'avenir, les deux bouts de la question. La société laïque, ou sécularisée, doit selon vous entendre les exigences de l'évangile et y répondre; tandis que la foi chrétienne doit accepter de se saisir des enjeux contemporains et y réfléchir jusqu'à en être transformée une nouvelle fois s'il le faut. C'est à cette double condition que sortiront vivifiées, plus pertinentes, mieux partagées et surtout mieux incarnées les valeurs à portée universelle que nous évoquions tout à l'heure, et qui donnent son humanité à l'humanité.

Sous prétexte du pluralisme des sociétés contemporaines, une certaine mouvance laïciste voudrait dorénavant disjoindre radicalement christianisme et société jusqu'à expulser de notre culture et de nos institutions toute référence à la foi chrétienne et à faire de la religion une affaire exclusivement privée et individuelle.

- Peut-on dire qu'une telle position signifie une rupture radicale avec ce qui constitue notre histoire et notre appartenance à l'Occident? Quelles pourraient en être les conséquences pour notre manière d'être au monde, bâtie au cours des derniers siècles?

- En supposant même qu'on réussisse à désincarner notre État et à extirper toute normativité chrétienne de lui, de ses structures, de ses appareils et de ses institutions, cela garantirait-il sa «neutralité» pour autant? Dans presque tous les pays, y compris les plus laïques comme la France, l'État se reconnaît une responsabilité à l'égard de la culture majoritaire, et entend faire de celle-ci le fondement d'une culture commune à promouvoir. En ce sens, vider l'État, ses structures et ses lois de la culture chrétienne qui l'a informé si longtemps et qui y vit encore sous une forme sécularisée, n'est-il pas le meilleur moyen de le livrer tout net à la convoitise des groupes de pression religieux les plus puissants? Jusqu'à quel point un État neutre serait-il capable de contrer le communautarisme? Vous tenez un propos éclairant sur ce point. Pouvez-vous le résumer pour nos lecteurs?

- Mais en fait, vous allez jusqu'à dire qu'en refusant d'entendre désormais et de composer avec l'exigence posée par l'évangile de toujours chercher à construire un Québec et un monde plus justes, inclusifs et fraternels, ce n'est pas seulement vers un appauvrissement de civilisation qu'on se dirigerait, mais somme

toute vers une situation aggravée pour les exclus de tous types. Pouvez-vous développer en donnant des exemples concrets, à partir des défis d'aujourd'hui?

JGM - Votre deuxième questionnaire m'amène à le resituer existentiellement dans les débats que j'ai tenus à un tournant majeur de notre société laïque. En 1968, la revue *Parti Pris* et le mouvement laïque avaient organisé un «teachin» pour instruire un procès en règle de la chrétienté d'ici. Toutes les nouvelles élites s'y étaient donné rendez-vous. Tout y passait: le système clérical, les institutions religieuses, scolaires et sociales, le «patronage» politique, les retards économiques, les grosses familles et la morale «éculée» de l'Église, et surtout «le né pour un petit pain». À ma connaissance, j'étais le seul prêtre invité. Il fallait bien un bouc émissaire. Dès le départ, avant que je ne dise un mot, on m'a hué copieusement. À cette époque, je tenais un journal quotidien, je livre ici un extrait de ce que j'avais dit:

Dans ce procès tous azimuts et son refus global, vous êtes en train de distiller le poison de la honte de nous-mêmes, de notre peuple, de notre histoire, et indirectement de nos propres ascendants. En discréditant nos institutions, vous vous frappez vous-mêmes. Même la psychanalyse nous apprend qu'il est illusoire de faire table rase du passé, au risque de reproduire cette posture dans d'autres domaines politique, moral, scolaire et même identitaire.

Et c'est ce qui est arrivé par la suite. Deux ans plus tard, on n'a plus enseigné notre propre histoire. Nous avons tellement honte de nous-mêmes. Je ne connais aucun peuple qui a fait pareille chose. Les répercussions identitaires n'ont cessé de refaire surface, même dans le mouvement souverainiste. Au chapitre culturel et identitaire, il est très grave de mettre les compteurs à zéro.

Dans un livre récent, *Questions interdites sur le Québec contemporain*, j'ai soumis à l'examen et à la discussion

des questions refoulées, sinon ignorées. J'en retiens ici quelques-unes particulièrement brûlantes.

- D'où vient la bipolarité de nos exaltations québécoises et nos déprimés récurrentes? Ces dernières sont bien présentes dans le climat morose actuel.

- D'où viennent nos indécisions politiques surtout lorsqu'il s'agit de notre «*to be or not to be*»? Un comportement politique qui a peut-être beaucoup à voir avec le refus global de tout ce qui nous a précédés. Si on me permet ici un peu d'humour, on s'est débaptisé de notre nomination historique, de notre identité première comme si nous avions nous-mêmes dérobé le sol sous nos pieds, pour ne pas dire que nous nous sommes «tiré dans le pied». Un autre questionnement insupportable, objet d'interdit!

- Au plan social et institutionnel n'y a-t-il pas une crise d'appartenance, une posture d'opposition, et une non identification citoyenne à l'école, à l'hôpital, à la gouvernance? Au-delà de notre indignation verbale devant les nombreux scandales de corruption, il y a une étrange passivité défaitiste et une fuite de contestation collective et active.

- D'où viennent ces cris nihilistes de plusieurs jeunes chansonniers, cinéastes et écrivains, tel celui de Dédé Fortin: «on peut s'amuser comme des fous et être désespéré au fond de soi, sous les ruines du futur?»

- Avons-nous relevé le gant des graves interpellations des cinéastes Denys Arcand et Bernard Émond? Ils ont osé parler d'une certaine décadence sinon de trahison de nos idéaux. Autre propos qu'on assimile à un virage à droite!

- La légitimité critique de la chrétienté cléricale ne s'est-elle pas accompagnée d'un déracinement et d'un assèchement de l'humus historico-chrétien occidental? Est-ce honnête

intellectuellement ? Chez les bien pensants, on ne doit jamais parler de ça. C'est le plus radical de nos interdits.

Ces interrogations souterraines rebondissent dans nos débats sur la laïcité, et m'incitent à aborder le côté critique d'un certain laïcisme antireligieux qui n'a rien à envier des travers détestables de notre héritage catholique.

Le sociologue Alain Touraine remarque ceci : « La laïcité s'est débarrassée du sacré religieux, mais elle a, à son tour, sacralisé la politique, et parfois l'État républicain ».

Une laïcité qui réduit l'identité à la condition citoyenne ne peut que susciter un appauvrissement culturel. C'est marginaliser les divers ancrages identitaires historiques, culturels ; les différentes visions du monde ; la matrice historique propre à chaque pays ; les itinéraires personnels qui débordent de toutes parts la seule référence citoyenne ; l'univers complexe des croyances laïques ou religieuses et leurs richesses symboliques.

Un certain laïcisme anti-religieux semble ignorer les rôles culturels et sociaux des religions ; leur longue temporalité qui renforce la conscience historique et la mémoire de ce qui s'est passé au cours des siècles, sans compter les divers patrimoines culturels. C'est particulièrement évident dans l'histoire de l'Occident et ses multiples liens avec le christianisme. Même le mouvement laïque français reconnaît comme est grave l'absence de culture chrétienne, qui rend les jeunes incapables de comprendre leur propre civilisation. De nombreux chercheurs ont tenu pareils propos Gauchet, Débray, Hervieux-Léger, et chez nous Micheline Milot notamment.

Je ne pense pas que la laïcité à elle seule peut établir une trame historique commune d'appartenance, d'identité, de projet de société ou de sens partagé, comme le prétendent certains discours laïques actuels.

Je dirais la même chose de la religion qui n'est plus porteuse d'une quelconque unanimité, sans compter le nombre grandissant d'esprit non religieux.

Même l'éthique qui est de plus en plus matière à débat et conjuguée au pluriel, sans monopole de sens ou de régulation.

D'aucuns pensent en termes de culture commune. On leur opposera très vite les pièges du communautarisme.

Ces quatre formes de pensée unique (contestables) n'en constituent pas moins ensemble des composantes importantes de la société et d'une trame historique commune. Et cela pour contrer une société réduite à la logique du marché, à la passivité du spectateur et au repli sur soi source première de la dépolitisation. On ne peut assumer la complexité croissante et les enjeux cruciaux avec ces trois dernières régressions.

Ouverte ou fermée, la laïcité, comme tous les autres champs humains, se doit d'être intelligente, pertinente et juste. Ce n'est pas le cas si on exclut du débat démocratique et de la société civile les groupes religieux. Par exemple, la consultation publique et politique sur l'euthanasie et le suicide assisté. La meilleure façon de paver le chemin au sectarisme ou à l'intégrisme, c'est d'exclure les groupes religieux du débat démocratique.

Dans tous les engagements sociaux que j'ai vécus depuis plus de 50 ans, je ne vois pas en quoi j'ai imposé aux autres mon inspiration chrétienne qui est une de mes identités et de mes sources de motivation altruiste. Et je n'accepterai jamais une idéologie qui me commanderait de laisser ma foi au temple si je veux être un bon citoyen. Il n'y a pas que la religion qui peut être fanatique ou dogmatique.

J'espère qu'à la fin de ma vie, je n'aurai pas eu à subir deux «mur à mur»: le confessionnalisme mur à mur et son envers un laïcisme mur à mur qu'on ne trouve nulle part ailleurs, si ce n'est naguère dans les pays communistes.

Se prêter à bien des effets pervers toute position absolue, ou référence unique, ou identité bâtie sur une seule appartenance. Cela vaut tout autant pour la laïcité que pour la religion, pour le changement comme pour la continuité, pour la gauche comme pour la droite, pour le «moral» comme pour le légal.

S'agit-il de religion, à ce que je sache, il n'y a aucun signe de retour à la théocratie au Québec. Mais comment ignorer que c'est dans les pays occidentaux d'origine chrétienne que sont nés et développés divers types de laïcité? Comment ignorer aussi qu'ici au Québec, beaucoup de laïcs chrétiens ont travaillé à l'avènement de la société laïque. Je le redis, parfois j'ai l'impression de retrouver, sous un mode laïque, ce qu'il y avait de plus détestable dans mon héritage religieux. Des transferts comme cela se produisent quand on fait table rase au point de jeter par-dessus bord, en même temps, le meilleur du passé.

L'Europe expérimente la laïcité depuis plus d'un siècle. On y trouve différents types de laïcité. Dans la charte européenne, la laïcité est conçue en termes de médiation, plus souple, plus respectueuse du pluralisme que ne l'est une laïcité d'affrontement, et contradictoirement d'exclusion. Cette position de la charte européenne n'enlève rien au rôle de l'État, à son autonomie, à son autorité et à sa neutralité. Et les religions doivent se soumettre aux valeurs communes et à l'État de droit et sa constitution.

LF- Mais d'autre part, un dialogue suppose une ouverture des deux côtés. C'est pourquoi vous invitez les croyants catholiques à faire leur part pour que ce dialogue entre la foi chrétienne et une société désormais pluraliste continue d'élever notre monde au-dessus de lui-même si l'on peut dire.

- Une partie de votre livre appelle les croyants à leur responsabilité : une authentique fidélité à l'Église suppose qu'on soit capable de s'opposer au cléricalisme, au dogmatisme, à l'obéissance imposée, à la paresse intellectuelle et spirituelle devant l'exigence d'une compréhension personnelle, et en église, de l'évangile. Qu'en est-il ?

- Ainsi, si l'on veut que la société se sente interpellée par l'évangile, encore faut-il que les croyants se laissent à leur tour interpellés par les enjeux sociaux actuels. Ils doivent ressaisir ces enjeux à la lumière de leur foi tout en acceptant que ceux-ci la questionnent jusqu'à éventuellement les conduire à une nouvelle compréhension de l'évangile. Expliquez.

JMG - Votre troisième question me tient beaucoup à cœur. J'ai déjà dit plus haut qu'il y a une gémellité entre les idéaux de la société laïque et ceux du christianisme. Je veux pousser plus loin cette double dynamique, mais cette fois en partant du christianisme lui-même. Le triptyque fondamental de la modernité : liberté, égalité et fraternité a laïcisé les valeurs chrétiennes. Soulignons de nouveau au passage qu'il n'y a aucune théocratie dans les pays occidentaux d'origine chrétienne. Dans mon dernier ouvrage, j'ai insisté beaucoup sur le fait que la laïcité est née et s'est développée dans les pays de souche chrétienne. J'ajoute ici que le christianisme a déployé une « autonomisation » du monde, par rapport au divin. Certes, celle-ci a été souvent trahie au cours des quatre mille ans de l'histoire des deux testaments. Aujourd'hui les rapports entre laïcité et christianisme se sont complexifiés. Donnons-en certains paradoxes : deux autonomies, mais aussi procès mutuels, dialogue souhaité, et parfois besoin l'un de l'autre.

J'ai vécu ces paradoxes et tensions depuis plus de cinquante ans, et cela avec passion. Mais ce ne fut pas sans coups durs et blessures comme bouc émissaire, comme objet de dérision et même de hargne, parfois dans ma propre famille spirituelle. Mais j'étais trop porté par mon souci de faire avancer les choses pour m'arrêter à ces petits problèmes de parcours.

Mais en bout de route, avec le temps de réfléchir, je me suis davantage investi dans la compréhension du christianisme. Jésus de Nazareth ne s'est pas enfermé ni dans le monde de la religion, ni dans l'éthique, ni dans l'action politique. Mais il fut quand même «à la jointure de tous ces domaines, les traversant tous sans se laisser refouler de l'un dans l'autre, pour montrer que la révélation de Dieu n'est pas circonscrite par le tracé du rituel, ni absente d'aucune dimension de l'existence humaine (Joseph Moingt). L'humanisme évangélique n'est pas enlisé dans le sacré, ni confiné à la binarité de la laïcité et la religion. Les questions non résolues sont aussi bien dans l'une que dans l'autre. C'est peut-être là le départ d'un dialogue possible. Le piège de la pensée unique n'est pas seulement du côté des intégristes religieux.

Mais je veux surtout évoquer l'évolution des chrétiens d'ici. Ceux qui nous critiquent sont souvent «fixés et vissés» sur la défunte chrétienté, alors qu'une Église autre est en gestation. Nous sommes de plus en plus nombreux à y travailler dans des milliers de petits groupes de réflexion-action et de services qui sont à part des politiques sociales. Dans combien de milieux du Québec, les initiatives interpellent la population locale et les pouvoirs institutionnels et politiques. La plupart du temps, on y trouve aussi des gens non religieux et d'autres religions que la nôtre. Bien sûr, ce sont là des apports bien modestes, mais ils contribuent à retisser la base sociale nécessaire à une culture et une pratique citoyennes. Les médias frappés d'interdit anti-religieux «anonymisent» ces rapports au christianisme d'ici. Sociologiquement et historiquement, des grands changements ont été souvent

initiés par des petits groupes communautaires porteurs de nouveaux projets. L'histoire sociale de l'Église catholique est particulièrement marquante à ce chapitre, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à aujourd'hui.

Par exemple, pendant mille ans les moines ont transmis beaucoup d'expertises précieuses des plus matérielles aux plus culturelles et spirituelles. Les historiens nous révèlent que les premières institutions d'éducation viennent des Églises. De même les hôpitaux, les hospices pour les vieillards, les orphelinats.

La très grande majorité des œuvres culturelles de l'histoire occidentale ont été d'inspiration chrétienne. Chez les laïcistes, la plupart des références à la tradition judéo-chrétienne se résument à une seule phrase: «C'est une entreprise de culpabilisation». On ignore totalement que la Bible a désacralisé le monde. Ce qui a permis à l'humanité et à la personne humaine d'engager sa propre histoire, de devenir un sujet responsable, libre, acteur, interprète, décideur, debout dans la foi comme dans la vie. Du coup la science devenait possible, et l'on pouvait librement «faire société» sans régime obligé. L'Évangile de Jésus de Nazareth allait pousser plus loin cette visée universaliste, avec cette mission de travailler à ce que tous les humains soient frères. C'est là l'utopique mais nécessaire fraternité. Voilà l'idéal d'une socialité d'inspiration chrétienne.

On trouve ces ferments de vie, de partage et de générosité, dans notre propre histoire. Il est incroyable de tout ramener cela à une charité détestable. Ici au Québec, combien de nouvelles institutions sociales, scolaires, ont été tributaires des structures et infrastructures bâties par les diverses communautés religieuses.

Le sociologue J.-J. Godbout note que depuis un bon moment beaucoup de Québécois ont le réflexe de dire: «Que le

gouvernement s'en occupe». Étonnante dérive d'une justice sociale de portée aussi hors de soi-même et de sa responsabilité citoyenne. Ce ne sont pas les solidarités et les générosités de *court terme* qui peuvent refaire le tissu social sans lequel il n'y a pas de politique durable. Dans l'enquête que j'ai menée sur les tendances sociales, j'ai noté que les engagements durables étaient plus fréquents chez les chrétiens. Bien sûr, ceux-ci n'en ont pas le monopole. Un peu partout dans le monde s'élève une conscience commune de refus d'être seulement des rouages, des instruments pour ceux qui mènent le monde.

Mais restent des nombreux déficits sociaux qui vont exiger de nouvelles solidarités de société et qui transcendent les communautés particulières, y compris les groupes religieux. En christianisme bien compris, ce sont les enjeux humains qui sont prioritaires et ont une portée universelle. Il faut le redire, la condition séculière et laïque est fondamentale dans l'humanisme évangélique. Pour nous, chrétiens, cette conviction se rattache aussi au Dieu fait homme en Jésus de Nazareth. Et son évangile met de l'avant les tiers qui sont exclus du contrat social démocratique. Ce sont les pauvres, les exclus, les enfants qui nous font entrer en humanité, en communauté de destin, en dépassement d'une logique de profit, d'intérêt pour soi. À ce chapitre, l'Église est pour ceux qui n'en sont pas.

Cette dernière remarque m'incite à faire état de la tendance à s'enfermer dans toutes sortes de bulles individuelles, spirituelles, religieuses et communautaires. La privatisation la plus grave de l'expérience chrétienne n'est pas celle qu'imposerait le laïcisme, mais plutôt le repli des chrétiens en eux, entre eux, pour eux.

Cet enroulement de l'Église et des chrétiens sur eux-mêmes sera perçu comme faisant d'eux une secte parmi d'autres. Et l'on sait qu'une des caractéristiques de la secte, c'est se

poser comme une contre-société, contre le monde, contre les autres religions et la société laïque.

Certes, ce syndrome de la bulle se déploie dans plusieurs autres domaines de la société et de l'individualité. Au prix de la dépolitisation, de la désocialisation et de multiples décrochages, au moment où comme jamais l'interdépendance multiforme ne cesse de croître dans nos sociétés de plus en plus complexes. Sans compter un « communautarisme » qui se prête à une mentalité de ghetto.

Cet ensemble de phénomènes rend de plus en plus problématique le « faire société ». Les chrétiens se doivent d'être partie prenante de cet énorme défi. Il me semble que les chrétiens et les esprits laïques peuvent partager les mêmes convictions sur la société, les mêmes inquiétudes, les mêmes valeurs au point même d'être plus près les uns des autres que ne l'était notre héritage religieux traditionnel.

Comment ignorer la dynamique chrétienne de motivation et d'engagement qui devrait nous amener au front des luttes contre la pauvreté et pour la justice sociale. On ne saurait éviter les implications socio-politiques d'une telle responsabilité. Par exemple, il se peut que de plus en plus, comme citoyens, nous devrions participer à l'affrontement entre une politique d'équité et une économie de cupidité.

Ce qui m'inquiète, c'est que les spiritualités d'hier et d'aujourd'hui s'éloignent de plus en plus de ces enjeux de société, alors que la Bible et les Évangiles, dans leur tradition prophétique, nous y incitent fortement à nous y impliquer. Les initiatives d'économie sociale dont plusieurs sont d'inspiration chrétienne sont une bonne base pour une société autre et même une Église autre. Certaines études ont montré que ces pratiques communautaires locales ont été la matrice de nouveaux leaders sociaux et politiques.

LF- Vous vous qualifiez souvent d' «espérant tête». Qu'est-ce qui vous garde dans l'espérance à propos du Québec actuel? Qu'est-ce qui maintient votre confiance dans notre capacité, comme peuple enraciné ici depuis quatre cents ans, de continuer notre aventure nationale? Est-ce parce que vous vous sentez à la fois un héritier et un passeur, alors que tant d'autres se désespèrent peut-être parce qu'ils semblent conjuguer l'aventure québécoise seulement à l'aune de leur propre vie?

JMG - Vous m'invitez à faire état des atouts d'avenir de notre peuple historique. Hélas, dans notre société présente, il y a presque un «interdit» de parler en ces termes, et cela au nom du pluralisme. Et pourtant notre peuple historique est la première matrice de notre société traditionnelle et moderne. Une référence fondamentale.

Je propose ici deux dynamiques du passé, du présent et de l'avenir.

Les atouts qu'on peut tirer de la foi chrétienne ont été l'axe principal de notre peuple au cours de ses quatre cents ans d'histoire traditionnelle. Vadeboncoeur disait: «L'héritage d'un peuple testateur d'un bien spirituel commun».

Et puis, il y a les atouts de notre histoire moderne dont l'axe est notre étonnante créativité culturelle. C'est de celle-ci que nos divers progrès se sont «sourcés» et «ressourcés».

Voyons le premier volet historique qui comporte aussi un versant critique.

-I-

On a dit que le pessimisme est la langue de bois dans le climat morose actuel. Les pessimistes ont raison, mais ce sont les optimistes qui changent le cours des choses. Autrement, nos critiques tous azimuts nous condamnent à être uniquement des spectateurs.

J'aime bien la métaphore du puits que l'on creuse et qui va faire gicler des sources intarissables qu'il sait si bien harnacher pour assouvir nos nouvelles soifs.

C'est d'abord dans le terreau de notre propre histoire comme peuple que nous trouvons des sources vives, trop laissées pour compte par ceux qui n'y voient qu'une Grande Noirceur. Je demande parfois si cette critique globale et cette honte de l'histoire de nos ancêtres, sans cesse répétée, particulièrement chez nos nouvelles élites, ne finissent pas par éreinter la confiance en notre peuple. Je suis davantage inquiet quand on transmet aux jeunes générations cette mémoire mortifère. Un jour, exaspéré par cet inconscient mépris de nous-mêmes, j'ai composé ce texte que je vous livre ici :

On a dit de nos pères qu'ils étaient des pauvres types, des porteurs d'eau, des résignés qui n'avaient d'autre but que de survivre. On a dit de nos mères qu'elles n'avaient fait que des enfants, qu'elles n'avaient pas vécu leur vie de femme. On a dit de notre passé qu'il n'avait été qu'une suite d'échecs et de défaites bénis par la religion et projetés dans un ciel illusoire. On a dit que nos villages et nos paroisses étaient des forteresses d'isolement et d'autodéfense qui étouffaient les plaisirs et les désirs de la vie. On a dit que nos écoles, nos hôpitaux étaient l'œuvre d'une charité détestable, méprisante, aux mains d'un pouvoir religieux monstrueux et arriéré. On a dit que la religion et son catéchisme avait drogué les gens d'ici, comme un tranquillisant pernicieux qui paralyse l'initiative, tout en servant de faux-fuyant devant les vrais défis à affronter. On a dit qu'il fallait se débarrasser de cette histoire honteuse, de cette Église hideuse, de cette société malheureuse, de ces familles nombreuses, comme autant de défroques démodées et ridicules...

Mais on n'a pas dit ce que nos pères et nos mères ont eu de courage, de foi et d'humanité pour nous amener à ce que nous avons de meilleur aujourd'hui, de plus solide sous nos pieds. On n'a pas dit ce qu'ils ont su faire avec leurs dix doigts, avec leur cœur au ventre, avec leur travail acharné.

On n'a pas dit ce que nos mères ont pu réussir avec un rien de budget et de ressources pour bâtir un foyer digne et humain. Oui, celles qui ont fait le meilleur de notre histoire, hélas ! sans jamais la signer. On n'a pas dit ce que nos pères souvent humiliés ont eu de tendresse silencieuse, besogneuse, ingénieuse pour gagner notre pain et préparer nos lendemains. On n'a pas dit que la foi était l'âme, la force, le moteur, l'élan de cette belle et rude fibre humaine qui a su affronter tant d'épreuves et jeter les bases d'un nouvel avenir livré à nos responsabilités.

Un des atouts pour l'avenir de notre peuple et de la société actuelle, c'est la capacité de s'inscrire dans le temps, dans la durée. On ne peut, avec une histoire courte, bâtir un avenir de longue portée. Quand l'histoire disparaît du paysage, les horizons d'avenir s'estompent. On ne peut faire du neuf durable si on efface les traces des chemins parcourus. Il n'y a pas d'espérance sans appui historique. J'ai en mémoire ces propos d'un groupe de jeunes : « nous avons besoin des valeurs de nos grands-parents qui ont su traverser bien des épreuves, s'aimer longtemps et risquer généreusement de mettre des enfants au monde ».

La référence générationnelle est un des seuls liens de long terme dans une société aux liens éphémères. Simone Weil, dans son ouvrage *L'enracinement*, tient des propos qui éclairent la résilience de nos ancêtres :

De par sa durée, un peuple pénètre déjà dans l'avenir. Elle contient de la nourriture non seulement pour les âmes des vivants, mais aussi pour celles d'êtres non encore nés qui viendront au monde au cours des siècles prochains. Le peuple de par sa durée constitue l'unique organe de conservation pour ses trésors amassés par les morts, l'unique organe de transmission par l'intermédiaire duquel les morts puissent parler aux vivants. Et l'unique chose terrestre qui ait un lien direct avec la destinée éternelle de l'homme, c'est le rayonnement de ceux qui ont su prendre une conscience complète de cette destinée transmise de générations en générations.

On ne saurait mieux dire l'esprit de la foi chrétienne de nos ancêtres de bout en bout de leur aventure qui a défié, par sa singularité entêtée, toute l'Amérique du Nord. En termes d'aujourd'hui, il ne faut pas confondre la longue gestation des bouillons de culture avec l'écume évanescence des modes. Il faut savoir assumer aussi bien ses nuits que ses jours, sinon on désapprend la beauté des étoiles à déchiffrer et on passe d'une noirceur à l'autre.

Une de mes étudiantes vietnamiennes, disait dans ma classe à l'université: «Vous deviendrez de plus en plus insipides à force d'effacer tout ce qu'il y a derrière vous. Comment alors vous suivre à la trace? On ne sait plus trop à qui, à quoi s'intégrer».

Dans la foulée des propos de Simone Weil, j'évoque les rapports intergénérationnels, les filiations, le souci de transmission, comme un héritage précieux pour l'avenir de long terme. Depuis un bon moment, on a tellement ignoré, refoulé ou écarté de filiations historiques. Je rappelle ici ce cri de certains cégépiens qui nous interpellaient: «nous sommes fils de qui ou de quoi?»

Un autre atout de la foi chrétienne, c'est le sens de la transcendance. Dans les milieux laïques d'aujourd'hui, on s'inquiète de l'absence de transcendance en ses deux sens: ce dont on ne peut disposer, et ce qui commande un respect absolu, sinon radical. Comment espérer que des valeurs communes soient respectées de tous si on n'a même plus le moindre sens du sacré? On a beau dire qu'on n'est plus dans une société sacrale, il n'en reste pas moins que le respect ne peut se vivre et s'imposer, s'il n'y a pas d'autres valeurs que soi-même et ses intérêts.

Mais la transcendance a beaucoup d'autres sens. Il y a plusieurs années, des chrétiens du grand âge et de la chrétienté d'hier m'en parlaient dans une entrevue de groupe. En voici quelques perles:

- À partir de notre foi chrétienne et du sens de la dignité et de la conscience qu'elle nous donnait, je me demande si ce n'est pas cela qui manque aujourd'hui. On banalise jusqu'à la vulgarité ce qui est pour nous sacré (une femme de 60 ans).

- Ma foi chrétienne m'amène au-delà de moi-même; elle m'élève, m'approfondit, me dynamise, m'ouvre sans cesse de nouveaux horizons. C'est mystérieux, ça vient de moi et pourtant ça me dépasse (un vieux professeur).

- Pour nous catholiques, la transcendance a un nom, un visage, une histoire, c'est Jésus de Nazareth. Et si Dieu n'existait pas, je ne regretterais rien, car ma foi chrétienne et l'Évangile ont été pour moi une source de courage, de force morale, de confiance, de liberté intérieure ... Ça m'a même permis de désobéir à l'Église et à mon curé! (la plus vieille du groupe)

- Je pense que la société moderne n'a pas remplacé ces couches profondes de l'âme et de la conscience humaine. Le Dieu de la Bible et de Jésus nous révèle en nous des grandeurs que nous ignorons si tant est qu'on cherche en soi-même autre chose que soi, quelque chose de plus que l'existence immédiate avec ses calculs et ses raisons (le plus instruit du groupe).

- À entendre leurs discours sur la Grande Noirceur, nous les vieux et nos ancêtres, nous aurions tous été malheureux. En tout cas, il n'y en aurait beaucoup moins, au kilomètre carré qu'il n'y en a aujourd'hui! (l'humoriste du groupe)

Espérons que les prochaines générations de Québécois découvrent les héritages chrétiens qu'une certaine «dite modernité» a bradés. Les générations futures feront du neuf avec cette dynamique historique. C'est ce que me disait une vieille dame: «Les enfants nous contestent quand on est là avec eux. On part et voilà qu'ils font du neuf avec nos affaires».

En guise de transition vers le 2^e volet qui porte sur la culture, je propose ce fascinant poème d'Anne Hébert qui donne un sens aux deux volets de notre histoire :

Notre pays est à l'âge des premiers jours du monde. La vie ici est à découvrir et à nommer ; ce visage obscur que nous avons, ce cœur silencieux qui est le nôtre, tous ces paysages d'avant l'homme, qui attendent d'être habités et possédés par nous, et cette parole confuse qui s'ébauche dans la nuit, tout cela appelle le jour et la lumière.

-2-

Le deuxième volet porte sur la dynamique culturelle de notre modernité et ses atouts pour l'avenir.

J'entends ici la culture dans son sens le plus large, à savoir nos manières de vivre, de penser et d'agir, nos sensibilités les plus déterminantes, nos propres ouvrages et œuvres, nos profondeurs morales et spirituelles, notre conscience identitaire, nos horizons d'avenir, et ce qui ouvre le temps et met ou remet en marche notre propre histoire.

C'est par la dynamique culturelle que nous avons vécu le passage de la société traditionnelle à une société nouvelle. Un passage d'émancipation, de libération qui débouchera sur un nouvel art de vivre aux multiples formes prometteuses.

Reconstruire la foi en l'avenir, refuser la soumission au destin, refonder l'espérance historique sans pour cela sacraliser l'histoire, et cela à une culture laïque. Les sociétés sans projets deviennent claustrophobes. On réclame d'autant plus bruyamment le changement qu'on ne sait plus où l'on va. Ce changement perpétuel apparaît comme le canot de sauvetage de l'homme désaffilié. Il sert de refuge à l'individu en ruptures d'appartenances collectives (J.-C. Guillebaud). Et plus grave est la privatisation de l'avenir qui devient un frein pour l'historicité de notre société, et surtout de notre peuple. C'est ainsi qu'une société devient objet et non sujet

de sa propre histoire, et forcément de son avenir. En terme positif, ce point de vue critique, n'est que l'envers de la dynamique culturelle qui a présidé et inspiré le meilleur de notre parcours des dernières décennies. Sans cela, l'avenir devient obscur quand le passé ne jette plus son ombre sur le présent (Tocqueville). Le sablier peut être une métaphore éclairante. L'étroit goulot du présent s'élargit au détriment de la mémoire et du projet. Cette rétraction du passé et de l'avenir au seul présent bloque les perspectives de long terme et la force d'une espérance entreprenante.

Est autrement plus prometteur le chassé-croisé de la mémoire de l'avenir et l'avenir de la mémoire dans les choix et les tâches du présent.

On me dira que le pessimisme actuel s'est éloigné de la dynamique culturelle que je viens d'évoquer. Pour surmonter ce déficit, rien de mieux que notre parcours culturel des dernières décennies.

Déjà au cours des années 1950, avec l'arrivée de la télévision, il y a eu une ressaisie culturelle de notre identité. En même temps on a donné à la population accès aux grandes œuvres de l'histoire occidentale, souvent de culture, sinon d'inspiration chrétienne. Ce fut nos nouveaux bouillons de culture dont on sait la portée créatrice de long terme. Il y avait là plus qu'un coup d'envoi. On sortait de l'esprit de clocher et de son espace d'appartenance très circonscrite. Plutôt une ouverture au monde.

Et une conscience nationale dans son entièreté d'histoire et d'affirmation, avec une quête de renouveau et de réforme. Déjà une société autre était en gestation, malgré le passéisme des pouvoirs civils et religieux du temps.

Cette nouvelle dynamique culturelle, collective a pris corps dans la réforme scolaire de la Révolution Tranquille, grâce

à un nouveau leadership sociopolitique. Cette matrice a fait naître plusieurs réformes et plusieurs autres leaderships.

Puis a explosé la créativité culturelle dans les médias, chez les chansonniers du pays, dans les milieux littéraires et le cinéma d'ici, auxquels tant de Québécois du temps se sont identifiés. L'accès universel à l'éducation a eu beaucoup plus de poids et d'influence qu'on ne l'a dit « par après ». Tel le passage de « notre maître le passé » au « Maître chez nous ». Et cela avec un État laïque plus fort et une économie plus moderne.

Quitte à anticiper un peu, je dirais que l'admirable créativité culturelle des dernières décennies a dégagé de nouveaux espaces symboliques, poétiques et mystiques de ré-enchantement du monde. On ne saurait minimiser ces lieux de grâce comme contrepoids à nos désenchantements contemporains face à la politique, à la religion, à la télévision commerciale et au caractère éphémère des expériences dans presque tous les domaines de la vie et de la société. J'ai à l'oreille ce tout dernier cri : « Nous sommes la « pluss » belle République de bananes du monde, sans déficit, sans futur, sans vision ».

Comment surmonter ce fatalisme mortifère qui laisse entendre qu'on se serait extirpé d'une cage pour s'enfermer dans une autre. Une noirceur aurait chassé l'autre. Et tout le monde se désole et s'ennuie, d'hier à aujourd'hui.

Je refuse radicalement cette démission qui décrète un Québec sans avenir. Notre dynamique culturelle historique a plus de profondeur humaine, morale et spirituelle qu'on ne le dit. Elle peut nous ressusciter en foi en nous-mêmes, en espérance entreprenante. C'est cette vitalité qui peut nous sauver. Mais il y a plus.

L'amour de mon peuple et ma fidélité à lui fonde mon espoir envers et contre tout. Je ne puis croire que je suis le seul à

penser ainsi, à chercher d'autres atouts de rebondissement. Ici, j'en ajoute un autre qui se déploie depuis un bon moment et qu'on ne peut sous-estimer, bien au contraire.

Il s'agit d'un nouvel art de vivre doté de riches virtualités culturelles.

La première composante est l'intégration de la subjectivité. Subjectivité d'un «je» capable de penser et d'agir par lui-même. Ce qui est nécessaire et précieux pour une culture et une pratique démocratiques, pour un plus riche rapport entre le «je», le «tu» et le «nous», pour une autonomie et une altérité mieux articulées l'une à l'autre. Tout le contraire des règles impersonnelles et des soumissions aveugles d'hier. De quoi enrichir le lien social, les appartenances et la société. Même Marx disait qu'une révolution qui n'aboutit pas à libérer l'individu, est une révolution manquée. La subjectivité donne plus de profondeur à la dualité de l'individuel et du collectif. Elle tient de conviction et non d'opinion changeante.

Le culte de la vie. Des études internationales récentes ont noté que le culte de la vie était le plus répandu partout sur la terre. Il y a là, plus qu'une spiritualité, un problème très grave, un défi majeur à relever, un enjeu crucial, une tâche commune. Si les assises premières de la vie se dégradent tout le reste s'en suit. On ne peut rien construire sur ces ruines. On n'a pas autour de lui des signes concrets de ce drame. Dans la rivière qui traverse ma ville, il y avait des dizaines d'espèces vivantes qui ont enchanté ma jeunesse. Maintenant ce sont des eaux complètement mortes. On a tout fait pour qu'il en soit ainsi. On me dira: qu'est-ce que cela a affaire avec l'avenir social et politique de la société québécoise? Beaucoup, car c'est la tâche la plus commune qui concerne tout le monde. Et quoi, *l'amour du pays* n'aurait-il donc rien à voir avec nos motivations, pour livrer à nos enfants

une nature en santé? D'ailleurs, chez la jeunesse, l'avenir de la vie suscite une inquiétude profonde et une requête d'engagement durable. Dans un groupe intergénérationnel d'ainés et de jeunes adultes nous avons à choisir un premier objectif. Tous les jeunes optaient pour l'environnement et tous les aînés choisissaient plutôt la santé. Avec humour, un jeune leur a dit: «évidemment, il s'agit de votre santé!» Et de citer le vieux proverbe: «On n'hérite pas de la terre de nos parents, mais on l'emprunte à nos enfants». Jamais dans l'histoire cette pensée n'aura eu plus de prégnance dans le pays réel d'aujourd'hui et de demain.

Je le répète, *l'amour de son pays* peut avoir un fort impact sur son avenir. Sans cet amour, la société s'assèche et la politique se bureaucratise. Cela déborde de toutes parts l'individuelle quête de sa qualité de vie.

Je dirais aussi la même chose de l'amour de notre peuple historique. Je ne veux pas minimiser la référence à la survivance et à sa résilience, mais dans le tournant historique actuel, de tous les choix à faire, celui de notre avenir comme peuple est peut-être le plus important, sans exclusive. Autrement, la mémoire noircie de notre passé va finir par éteindre l'amour de nous-mêmes et de nos espoirs. Le moins que je puisse dire c'est que nous méritons plus que cela.

Les États qui sont des patries se perpétuent en dépit des convulsions internes les plus violentes et finissent toujours par retrouver leur unité politique même après un démembrement ou une occupation. De même une société qui n'a plus conscience de défendre un bien commun qui lui est particulier, c'est-à-dire toute société qui renonce à son originalité, perd du même coup toute cohésion interne, se disperse lentement et se trouve condamnée à plus ou moins longue échéance à subir la loi extérieure. Le particularisme est une condition vitale de toute société politique. (J. Freund, *L'essence du politique*, Éd. Siver, 1965, p. 39).

LF- Vous dites plusieurs fois dans votre livre que le christianisme n'est pas seulement un humanisme, mais qu'il est aussi cela. Nous avons consacré l'entrevue à cet humanisme chrétien. Mais pour vous, Jacques Grand'Maison, à part un humanisme justement, qu'est-ce le christianisme? Et en quoi vous a-t-il aidé à vivre et à être heureux malgré tout jusqu'à présent?

En guise de testament spirituel

JMG - Parvenu au seuil de mes 80 ans, comme bien d'autres, je sens le besoin de faire un bilan. Et surtout un testament spirituel de ma passionnante aventure d'engagement et de foi. Un pied dans la société de plus en plus laïque, et l'autre dans la tradition judéo-chrétienne trois fois millénaire.

Ces deux passions n'ont cessé de me charrier au-delà de mes moyens et souvent de mes volontés. Car la vie est jalonnée beaucoup plus de consentements que de choix libres. Mes consentements sont surtout venus d'appels des autres; et ils ont été sources de dépassement. À ce chapitre, j'ai été un «progressiste conservateur», un réformiste radical! Toujours aux frontières du paradoxe et de la contradiction. Avec une dominante de liberté. Déjà au collège j'avais inscrit sur mon bureau d'études: domestiquer un canard sauvage, ce n'est pas seulement lui ravir sa liberté, mais aussi son sens de l'orientation. À tort peut-être, je craignais d'être domestiqué par les trois vœux des religieux. J'ai toujours été d'esprit séculier et laïque. Je voulais vivre en plein monde, dans la mêlée des débats et combats de justice, en compagnonnage avec ceux qui travaillaient, croyants ou incroyants. J'y ai trouvé beaucoup de peines et de grands bonheurs.

Avec une certaine distance, je découvre des similitudes dans mon évolution avec la société et avec l'Église. Même dynamique d'émancipation, de réappropriation, de liberté de conscience, de foi religieuse et laïque, et bien sûr, d'ouverture à d'autres chemins de société et de foi. Ma

relecture de la Bible et des Évangiles devait beaucoup à mon questionnement et à la culture moderne et vice-versa. Un nouvel éclairage de part et d'autre. Un renforcement mutuel, sans compter mes tensions, mes colères, mes complicités, mes débats entre ces deux pôles.

Un mot me vient: *aventure* ! J'ai tout aventuré dans ma vie, ma foi, mes engagements, mes tâches sociales et pastorales. Je me suis vite démarqué de mes vieilles certitudes et servitudes de chrétienté. Là aussi, j'ai vécu cela avec mes contemporains laïques ou religieux.

Mais ce qui m'intéressait et me motivais le plus, c'est la conviction qu'il fallait travailler à bâtir une société et une Église *autre*. Tout en évitant les emmêlements de la chrétienté d'hier. Mais selon moi, cette double visée était porteuse des mêmes valeurs de base: justice, égalité et fraternité, foi, amour et espérance restaient mes contentieux avec mon Église et ce qui la décrédibilise aux yeux de mes contemporains. Par exemple, ses rapports à la femme moderne. Celle-ci tient de la révolution la plus profonde de l'histoire, et cela sans verser une goutte de sang. Cet aveuglement de mon Église est une des plus grandes peines de ma vie et de ma foi. Ce n'est ici qu'un de mes contentieux avec l'Église.

Tant de choses s'effondrent dans l'Église catholique du Québec. Ma propre église vient d'être vendue «pour des condos». Mais au premier regard, la plus grande tristesse semble être les églises vides.

Mais pourtant il y a peut-être là une chance, une grâce de passer de l'église de pierre à une communauté chrétienne qui se prend en main. C'est ce que je vis avec des chrétiens qui se consacrent à développer un christianisme plus pertinent pour aujourd'hui et demain. Pertinence à la fois culturelle et évangélique. J'ai souligné cela plus haut.

Il faut le redire : l'Église catholique est une « institution arrivée » où tout est codé de part en part : la doctrine (les dogmes), les règles (le droit canonique), la liturgie, la morale et bien sûr, la gouvernance. Ce lourd appareillage est bien loin des multiples chemins et du ras le sol dont parle Fernand Dumont. D'autant plus que ceux-ci se vivent hors de l'institution. « Allez aux départs des chemins », disait pourtant Jésus à ses disciples. N'est-ce pas précisément là où se logent la plupart de nos contemporains en matière de religion, de croyances et de culture chrétienne ? Je vis cela quotidiennement dans ma pratique pastorale. « Pars avec eux », soufflait l'Esprit Saint à Pierre quand il a rencontré le païen Corneille et les siens. Un peu comme Abraham qui « partit sans trop savoir où il allait » (He 11,8).

Dans ma pratique, je suis confronté constamment à ouvrir avec « eux » de nouveaux chemins de sens et de foi. Démarche qui exige aussi plus de liberté, de discernement, de créativité et d'imagination. Ces valeurs sont chères à la culture moderne, plus proactive et inscriptive. On adhère, on s'implique, on appartient dans la mesure où l'on peut y mettre ses touches personnelles et sa propre expérience humaine et spirituelle. « La messe, me disait une jeune femme, c'est un peu comme si vous m'invitez à un repas, à la condition que je ne dise pas un mot... c'est à cause de cela que je vais célébrer l'eucharistie dans l'église des évangéliques ».

« Pars avec eux, c'est moi qui te les envoie ». C'est ce que je dis dès le départ à mes interlocuteurs, pour leur faire sentir que je ne suis pas un fonctionnaire de la religion. Et pour leur faire réaliser que c'est Dieu qui les accueille, et qu'il est déjà là dans leur vie, leur amour ou leur enfant à baptiser dont ils sont les principaux acteurs pour toute la vie. Ce premier apprivoisement entre nous a souvent des suites heureuses dans l'itinéraire que nous entreprenons ensemble. Alors, le rituel prend un tout autre sens, dynamique.

On ne saurait mieux dire le défi chrétien dans la société sécularisée et laïque. Pour se réinterpréter, le christianisme doit à ses risques et périls ne jamais dissocier «sa propre aventure de celle de son époque. C'est lorsqu'il a fait cela qu'il a été le plus vivant, créatif et pertinent. Trop de milieux d'Église se constituent en «serre chaude», sinon en chapelle ardente. Comment éviter ces déplacements quand on sait jusqu'à quel point Jésus de Nazareth s'est déplacé, exposé et logé là où on s'en attendait le moins ?

Qui sait s'il ne faut pas accepter le clair-obscur et le demi-jour de notre foi qui se déploie dans des chemins incertains ? À trop vouloir la parfaite orthodoxie doctrinale, on oblitère les libertés fécondes, les questionnements gratuits, la diversité des chemins de l'Esprit, la richesse symbolique et l'initiative créatrice. Derrière le dogmatisme se tapit une posture de refus du risque. Quand j'étais jeune prêtre, un vieux curé m'avait dit : «Moi je n'avance pas si je ne suis pas absolument sûr». Avec un peu d'impudence, je lui avais rétorqué : «Heureusement que vous ne vous êtes pas marié» !

Le cris de Nietzsche m'habite toujours : «Comment avons-nous fait cela ? Comment avons-nous pu vider la mer ? »

S'il est une certitude intérieure, elle ne tient pas de cette posture sécuritaire et absolutiste. Mais cette mystérieuse certitude de Dieu n'appelle pas moins une conviction aussi résolue que profonde, revêche au désabusement qui, hélas, est très répandu, mais tout autant aux opinions changeant au gré des modes du jour. Peut-il y avoir conviction ferme quand le croire est chassé du savoir et des pratiques de tous ordres ?

C'est paradoxalement sur le terrain de l'engagement que j'ai vécu une conversion intérieure. Elle m'est venue d'engagés chrétiens qui m'ont profondément interpellé. Je pense

particulièrement à des confidences de certains d'entre eux qui me disaient: «On milite depuis plusieurs années ... On s'est en quelque sorte vidés intérieurement ... On n'a pas la spiritualité de notre action». Quelques-uns parlaient de leur errance intérieure, d'autres se demandaient s'ils avaient encore la foi: «C'est comme si Dieu était devenu un étranger dans ma vie».

Ils me renvoyaient à ma propre sécheresse spirituelle. Dans un premier temps, j'ai vécu avec eux ce qu'ils appelaient «L'Évangile intérieur» et leur propre «Je crois».

Moi aussi je m'engageais dans ma propre aventure spirituelle, qui n'a cessé depuis ce temps. Souventes fois, ce sont des laïcs chrétiens qui m'ont «réaligné» sur le chemin de l'Esprit. Preuve qu'on reçoit la foi d'un ou d'une autre. Il n'y a pas de foi sans modestie. Pour parler comme un curé, je dirais qu'on est pasteur les uns des autres. Et cela ne se vit pas sans une communauté de partage. C'est d'abord là que se loge l'Église.

Reste entier le mystère du Dieu absent si bien évoqué par Job dans la Bible. «Si je vais vers l'Orient, il est absent; vers l'Occident, je ne l'aperçois pas. Quand je le cherche au Nord, il n'est pas discernable; il reste invisible, si je me tourne au midi (Jb 23, 8-10). En écho Pascal dira: «Cet étrange secret dans lequel Dieu s'est retiré». Qui n'a pas vécu pareil creux de sa foi dans son rapport à Dieu, et même à Jésus-Christ? Surtout aujourd'hui alors que, plus que jamais, l'existence même de Dieu a cessé d'être une évidence. Combien d'entre nous, de mon âge en tout cas, ne peuvent s'appuyer sur les certitudes d'hier? «L'absence de Dieu nous hante d'une manière plus intense que sa présence autrefois familière» (F. Dumont).

Dans le groupe de cheminement spirituel que je viens d'évoquer, le défi était largement partagé par la plupart,

quand nous réfléchissions sur l'évolution de notre foi dans le contexte de la culture moderne. On s'est rendu compte que dans la Bible, il n'y a aucune démonstration formelle de l'existence de Dieu, mais plutôt des rencontres entre l'homme et Dieu; souvent dans un décousu, ou entre les mailles des montages religieux et normatifs des hommes. Il y a quelque chose de fascinant dans la culture biblique: Dieu et l'homme se parlent, se disputent et s'aiment. « Je veux, dit Job, faire à Dieu des remontrances... Je te parlerai d'abord et tu répliqueras » (Jb 23 3 et 22).

J'aboutis comme cela dans cette foi mystique à la fin de ma vie: plus ou moins a-phone, a-gnostique. Cette foi d'un plongeon risqué comme le sous-entendaient des Pères de l'Église. Risquer le Dieu *Autre*, comme il a risqué d'autres êtres que lui, libres comme lui, semblables et autres que lui, au point d'accepter de nous perdre sans nous vouer paradoxalement à la perte. Sa Vie offerte dans une liberté mutuelle. Sa présence en retrait dans un buisson ardent disponible pour rallumer en moi une espérance de feu. Dieu malgré Dieu, malgré ce que j'en dis, ce qu'on en a dit, l'Église malgré l'Église, l'humanité malgré l'humanité.

J'ai dit plus haut: agnostique, c'est-à-dire sans réponse déjà acquise, y compris celle de l'existence de Dieu.

Deux êtres d'amour m'ont risqué un jour. Ils m'ont invité à partager leur vie. J'étais leur hôte. Il y a là une expérience humaine fondatrice. Nous sommes les hôtes de la vie et de la terre. C'est ce qu'une certaine modernité a trop perdu de vue, en bradant si souvent les assises de la vie, et la mission terrestre que Dieu nous a confiée, et son humanité en Jésus qui nous confie les uns aux autres. Et recevoir, à mon tour, les autres comme des hôtes importants, avant d'être reçu par l'Autre sur une rive dont je sais si peu. Notre condition

d'hôte terrestre peut nous aider à croire que nous sommes les invités de Dieu.

Restent au nord de ma vie et de ma foi, des aurores d'espoir vivace qui remontent à mes premières ferveurs, et au couchant, mes derniers rêves qui seraient impossibles sans Lui.

Mais, mais, que d'accouchements déchirants et même de fausses couches pour renaître de l'Esprit (Jn 3)! Je n'ai jamais eu le baptême facile. Et je soupçonne n'être pas le seul présentement à traverser l'exil et le désert en risquant l'horizon mystérieux d'une nouvelle terre et de cieus nouveaux. S'il y a là une certitude, elle ne vient pas de moi. Il faut, encore là, le redire, il n'y a pas de foi sans modestie. Comme la source qui ne sait pas par quels chemins elle ira à la mer. Symbole des choses lointaines et majeures sur lesquelles ouvrent nos humbles balbutiements de prière.

Je rêve de mourir debout, comme ces arbres encore enracinés, et les bras levés vers le ciel. Mourir comme j'ai vécu, en espérant têtue pour mon peuple, sans exclusive, pour cette folle aventure de ma vie, pour cette terre et ce monde que j'ai aimés envers et contre tout, et pour cette vieille Église increvable qui m'a transmis une foi source de dépassement, à l'horizon ressuscitant de l'Autre qui m'attend avec les êtres chers de mon parcours. À mon grand âge je reste encore à l'affût de l'aurore.

Même la mort, pour nous chrétiens, peut être conçue comme la lampe qui s'éteint quand se lève un nouveau jour.

Mais il est aussi une conviction humaniste que croyants et incroyants nous pouvons partager: quand on quitte cette terre, il ne reste que ce que l'on a donné. □

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

Pour tout savoir sur les essais publiés au Québec

36 pages couleurs
format tabloïd

3 numéros par année



25 \$ par année

45 \$ pour deux ans

taxes et expédition comprises

Commande par la poste:
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

A la boutique internet

www.action-nationale.qc.ca

Lire

Lire les essais

PIERRE DUBUC
 Michael Ignatieff au service de
 l'empire. Une tradition familiale 110

DORVAL BRUNELLE
 Chronique des Amériques. Du
 Sommet de Québec au Forum
 social mondial 113

OAKES, LEIGH ET JANE WARREN
 Langue, citoyenneté et identité au
 Québec 121

LÉO-PAUL LAUZON
 Contes et comptes tome 4 128

Livres reçus 135

PIERRE DUBUC

Michael Ignatieff au service de l'empire. Une tradition familiale, Michel Brûlé, 2010, 192 pages

En ce début de campagne électorale fédérale 2011, le portrait du chef libéral Michael Ignatieff – et de sa généalogie telle que racontée dans deux ouvrages du fillot lui-même – tombe à point pour nous rappeler l'absence d'alternative véritable dans le gouvernement du Canada. Le rejeton Ignatieff est en effet fidèle à deux lignées de grands serviteurs de l'Empire, qu'il soit russe ou anglo-américain. On découvre ainsi que c'est un descendant de diplomates sans scrupules qui cherche à succéder au parvenu sans vergogne de Calgary.

Pierre Dubuc, le directeur de L'Aut'Journal, à qui nous devons *Le vrai visage de Stephen Harper* publié aux Éditions des Trois-Pistoles en 2006, s'est ainsi plongé dans les oeuvres autobiographiques d'inspiration généalogique publiées par son vis-à-vis libéral. Reprenant dans ce livre les informations contenues dans les ouvrages publiés par Ignatieff lui-même, Dubuc les complémente de ces détails qui subvertissent le récit cosmétique pour en renverser le sens. Le procédé journalistique permet ainsi au lecteur d'apprendre d'abord la version officielle, celle sur laquelle tableront peut-être les stratèges libéraux, et d'y associer tous ces éléments d'information qui, mis ensemble, nous font

voir en Michael Ignatieff le représentant classique d'une idéologie reposant sur le bon droit du plus fort.

La branche russe de la généalogie du chef libéral est impressionnante. Elle permet d'abord de revisiter le dernier siècle du pouvoir tsariste. Il y est question d'une cruciale victoire russe contre Napoléon et du complot décembriste qui s'ensuivit permettant à l'ancêtre de s'illustrer au service du tsar en trahissant les insurgés. On en apprend aussi un peu sur les pogroms et la direction de la police secrète par son rejeton ainsi que des grandes manoeuvres diplomatiques conduites à l'encontre de la Chine notamment. Encore aujourd'hui, selon ce que rapporte Dubuc, les gouvernements chinois et israélien réagissent négativement au nom d'Ignatieff, ce patronyme leur rappelant de douloureux souvenirs. Héritier de cet esprit de collaboration étroite avec le pouvoir impérial, le père de Michael fera carrière dans la diplomatie canadienne, en Yougoslavie notamment.

Le pendant maternel canadien de la lignée russe de Michael Ignatieff s'est d'abord illustré dans la propagande du Canada naissant. L'ancêtre George Monro Grant, ministre presbytérien marié à la petite-fille du premier président de Banque de Nouvelle-Écosse, mit ses talents d'orateur à vaincre les réticences de cette province à joindre la confédération. Il participa activement à la mise en oeuvre du chemin de fer *Ocean to ocean* et de l'idéologie qu'il charriait. Nommé principal du Queen's college par la Presbyterian Church in Canada, George Monro Grant est un fervent impérialiste. Sa descendance ne sera pas en reste et soutiendra l'empire dans le monde universitaire jusqu'à George Parkin Grant (*Lament for a nation*) pour qui le Canada ne peut exister en dehors du Commonwealth. Dans l'entre-deux-guerres, leurs accointances avec les milieux canadiens « pacifistes » rappelleront les manoeuvres britanniques d'apaisement favorables aux nazis.

Dubuc souligne ensuite le rôle important d'Isaiah Berlin dans la pensée du chef libéral qui lui a consacré un ouvrage en cherchant à nier la connaissance de ce dernier du financement de ses bonnes oeuvres intellectuelles par la CIA. Prolongeant les idées de son père concernant le statut de la Yougoslavie, Michael exprime aussi dans ses analyses son grand attachement au «nationalisme civique» imposé par les armes pour contrer le «nationalisme ethnique» responsable de tous les maux.

Commentateur fréquemment invité à s'exprimer lors du conflit yougoslave, Ignatieff multiplie les injonctions en faveur des interventions impériales. Dubuc s'amuse à nous montrer comment l'intellectuel se voit constamment obligé de revoir ses jugements à l'emporte-pièce.

[...] Michael Ignatieff s'est fait une spécialité de formuler des critères. [...] Dans tous les cas, ces critères apparaissent comme de pures élucubrations d'universitaire, toujours contredites par la réalité, mais continuellement réajustées par Ignatieff pour les rendre conformes aux politiques de l'empire (p. 150).

Au fil des ouvrages publiés par cet intellectuel du militarisme des droits de la personne, on note le glissement qui s'opère. Rejetant sur Bernard Kouchner l'échec de ses idées d'intervention pour causes humanitaires qui finissent par nourrir des réseaux mafieux, on le voit tranquillement se tourner vers la justification pure et simple des dispositions liberticides du Patriot Act et des diverses méthodes de torture acceptables. Les droits de la personne restent pour lui complètement au service de l'interprétation du plus puissant.

Ignatieff partage avec Harper une grande admiration pour la bataille de Vimy. Dubuc prend plaisir à rappeler que cette bataille, conçue par l'état-major britannique, servie par des soldats canadiens fraîchement issus de l'immigration

britannique, soutenue par l'artillerie britannique, a peu de choses à voir avec la fierté nationale, mais beaucoup avec l'empressement du vassal.

En conclusion, Dubuc rappelle que le gouvernement Harper a pu compter sur Ignatieff chaque fois qu'il s'est agi de prolonger des engagements militaires, d'augmenter la capacité de combat et de supporter les actions américaines. Il ne fait pas de doute pour lui qu'avec ses proches dans l'entourage du président Obama, un gouvernement Ignatieff serait assurément au service de l'empire avec le support de part et d'autre de Wall Street et Bay Street.

Sylvain Deschênes

DORVAL BRUNELLE

Chronique des Amériques. Du Sommet de Québec au Forum social mondial, PUL, 2010, 246 pages

Le professeur Dorval Brunelle, sociologue à l'UQAM, possède une longue expérience de réflexion et de recherche sur les relations d'intégration des Amériques. J'ai eu le plaisir de recenser dans cette revue un collectif qu'il a dirigé avec son collègue Christian Deblock, *L'ALÉNA. Le libre-échange en défaut*, publié en 2004. J'avais auparavant lu avec beaucoup d'intérêt *Dérive globale* (2003), ce livre très éclairant sur le phénomène de la *globalisation*, ce « désordre mondial » de type *libre-échangiste*. On y proposait déjà une mondialisation alternative.

Voici un nouvel ouvrage, *Chronique des Amériques*, un important devoir de mémoire qui consigne des faits survenus entre 2001 (le Sommet de Québec) et 2008, jalonnant les

tensions entre la mondialisation néo-libérale et le grand élan de démocratie sociale véhiculé par le Forum social mondial (FSM). Malgré l'absence d'une logique claire dans la juxtaposition de textes qui n'ont pas été conçus pour offrir un tout cohérent, ce livre rassemble un nombre impressionnant de données fort utiles pour la compréhension de l'évolution des mobilisations altermondialistes contre les forces du néolibéralisme, dans un contexte d'intégration continentale. L'ouvrage approfondit ainsi une contribution de l'auteur au collectif *L'altermondialisme* publié par Écosociété en 2010.

Pour «retracer le parcours des mobilisations sociales contre la création d'une Zone de libre-échange des Amériques visant à intégrer 34 des 35 pays des Amériques», Cuba étant exclu bien évidemment, Brunelle aborde son propos à la fois comme témoin engagé (il a participé à l'organisation des mobilisations contre la ZLÉA) et comme chercheur-analyste.

Dans son introduction, il explique l'évolution de la notion d'*américanité*. Dès la fin du XIX^e siècle, l'écrivain cubain José Martí soulignait déjà l'opposition culturelle, politique et économique des deux Amériques, l'Amérique *anglo-saxonne* et l'Amérique *hispanique*. Un siècle plus tard, en 1994, cette différenciation politique et culturelle existe toujours, alors que l'impérialisme néolibéral *étatsunien* cherche à s'imposer avec le projet de ZLÉA, une zone de libre-échange des Amériques, de la Terre de Baffin à la Terre de Feu.

Ce rêve d'une seule Amérique unifiée sous l'égide des États-Unis plonge ses racines dans la doctrine Monroe (1921) qui justifiait l'interventionnisme des États-Unis dans les affaires des Amériques, en affirmant que leur destin avait été «confié par la Providence aux Américains pour assurer leur plein épanouissement matériel et civilisationnel». Cette doctrine s'opposait à la vision de Simon Bolivar d'un monde

panaméricain constitué de républiques indépendantes et égales (p. 15-20). Battu et désavoué par presque tous les pays du continent latino-américain, le projet de ZLÉA aura contribué à faire naître des mobilisations à la grandeur des trois Amériques contre les projets d'intégration imposés, et donc à l'émergence d'une nouvelle américanité.

Le Canada, beaucoup plus distant vis-à-vis de l'Amérique latine, oscille, tout au long de son histoire, entre une position *continentaliste* lorsqu'il tend vers l'assimilation avec les États-Unis, et une tendance *européaniste* lorsqu'il se tourne vers Londres et Paris. Il n'est à peu près jamais impliqué dans une vision bolivarienne des Amériques, encore moins depuis le gouvernement conservateur de Stephen Harper du début des années 2000.

Le premier chapitre concerne les négociations clandestines qui devaient conduire à la ZLÉA, et les multiples coalitions d'opposition qu'elles ont engendrées. Beaucoup trop large et ambitieux, ce projet de « marché unique », zone franche de 800 millions d'habitants, a été perçu comme une nouvelle tentative de mainmise économique, financière et commerciale des États-Unis sur tout le reste du continent dans à peu près tous les domaines, soit celui des services, de l'énergie, des achats publics, etc.

Tout était sur la table : l'éducation ; la démocratie, la justice et les droits humains ; l'intégration économique et le libre-échange ; l'éradication de la pauvreté et de la discrimination (p. 54), à l'exception de la culture. Les négociateurs ont beau mettre les bouchées doubles, l'organisation de la contestation va ouvrir la porte au développement de nouvelles options politiques, économiques et sociales latino-américaines régionales et favorisera le *passage à gauche* de l'Amérique du Sud avec l'arrivée au pouvoir de gouvernements

progressistes au Venezuela, au Brésil, en Bolivie, en Équateur, au Paraguay, puis en Uruguay.

En marge du troisième Sommet des Amériques, à Québec en avril 2001, se tient le deuxième Sommet des Peuples qui révèle l'odieux des négociations secrètes entre décideurs peu soucieux des intérêts des peuples (chapitre 2). Suite aux pressions de la rue, le gouvernement canadien publie le brouillon du futur traité sur la ZLÉA dont Dorval Brunelle analyse les enjeux (p. 70 à 87). Les pages suivantes rendent compte du renversement des priorités provoqué par les événements du 11 septembre au World Trade Center à New York. Désormais, la sécurité des USA passe avant tout. Le recours au libre-échange doit renforcer cette sécurité et devient une stratégie de contrôle.

La première Rencontre continentale de lutte contre la ZLÉA qui réunit à La Havane, à l'instigation de Fidel Castro, quelque 800 délégués de tous les pays des Amériques, en novembre 2001, donne la mesure des proportions atteintes par la contestation.

Le chapitre 3 présente l'émergence du Forum social mondial (FSM), un nouveau lieu qui se veut la réponse au Forum économique mondial (FÉM) de Davos où se définissent les paramètres de la gestion de l'économie mondiale.

Le premier FSM (Porto Alegre, janv. 2001) marque le début du développement de la nécessaire *participation horizontale* de la *société civile*, de la *démocratie participative* et de l'*innovation sociale*. Les intervenants se sont démultipliés : on assiste alors à la première Marche des femmes (2000), au mouvement de revendications autonomistes des zapatistes dans le Chiapas mexicain, à la naissance du mouvement ATTAC, à l'implication plus soutenue du *Monde diplomatique*, puis

au Brésil, au développement du *Mouvement des paysans sans terre*, puis au développement de la Centrale unique des travailleurs ou le Parti des Travailleurs (PT).

Le développement des Forums sociaux mondiaux (FSM) et des Forums sociaux thématiques qui essaient et se multiplient à tous les niveaux un peu partout sur la planète inaugure ainsi un réseautage qui tisse des solidarités à l'échelle planétaire, véritable mobilisation citoyenne mondiale.

C'est le commencement de la fin pour la ZLÉA tout comme pour les négociations commerciales multilatérales menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les États-Unis seront forcés de changer de stratégie et de développer des ententes bilatérales ou régionales avec les pays latino-américains inspirés par le modèle de l'ALÉNA.

Dorval Brunelle souligne en passant l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec du projet de loi 52 qui «prévoit que les accords internationaux de libre-échange, comme la ZLÉA, négociés par le Canada sans véritable participation du Québec et des autres provinces, seront soumis au vote à l'Assemblée» (p. 136). Suit une analyse quelque peu fastidieuse des méandres de l'enlisement de la moribonde ZLÉA.

Le plan du chapitre 4, présenté à la page 153, ressemble à un collage de chroniques, d'ailleurs fort honnêtement annoncé au tout début du livre (p. 9), ce qui peut expliquer une certaine confusion et un certain nombre de redites. La lecture du livre se fait plus difficile et plus laborieuse! On y trouve d'abord une analyse du premier Forum social des Amériques (Quito, 2004). Le professeur Brunelle soulève alors la question si souvent débattue de l'intervention du *politique* dans les FSM.

Les statuts de la Charte des principes fondateurs des FSM adoptée en 2001 sont pourtant bien clairs à ce sujet : normalement les FSM se veulent et sont *apolitiques*. Des politiciens et des membres de partis politiques peuvent s'y présenter et y participer, mais à la condition que ce soit à titre individuel. (Ceci n'a pas empêché des tentatives de récupération politique par des leaders ou des partis politiques, comme à Caracas [Venezuela, 2006] ou à Dakar [Sénégal, 2011], où les Chavez, Morales et Lula n'ont pas hésité à tirer la couverture de leur côté pour tenter d'influencer la teneur et la portée des échanges et des débats).

Le sociologue Dorval Brunelle critique ainsi la position âprement défendue par le brésilien Chico Whitaker, un des pères fondateurs des FSM, qui soutient que ces Forums doivent être « des espaces sans inégalité de pouvoir, sans exclusion, sans imposition d'option organisationnelle... Nous proposons un nouveau mode d'exercice du pouvoir dans un monde où il n'y a pas de domination » (p. 158-159).

Cette option est rejetée du revers de la main par Brunelle comme étant parfaitement « stérile sur le plan politique ». Pour mieux comprendre la richesse et la valeur argumentaire de la thèse de Chico Whitaker, le lecteur aura intérêt à consulter son livre *Changer le monde/Nouveau mode d'emploi*, (Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2006, 255 p.), un ouvrage de base qui fait toujours consensus chez les altermondialistes et qui sert de balise aux travaux des FSM. Le professeur Brunelle a toutefois raison quand il soutient que la politique finit toujours par nous rattraper. « Quand on ne s'occupe pas de politique, les politiques n'en continuent pas moins de s'occuper de vous » (p. 163), ce à quoi a déjà souscrit publiquement Chico Whitaker.

Brunelle discute ensuite de la difficulté de faire des *bilans* de ces grandes rencontres en l'absence de déclarations finales,

et le choix des grands axes autour desquels les forums sont organisés, forcément dépendants de la conjoncture politique et sociale du pays hôte. Il exprime sa crainte de les voir s'enliser loin des grands enjeux mondiaux, sans réussir à «ouvrir de nouvelles perspectives vers un autre monde».

Le Chapitre 5 intitulé «Bolívar contre Bush» aborde la tenue d'un Forum social polycentrique (plusieurs Forums tenus presque simultanément en 2006, mais sur des continents différents, c'est-à-dire à Caracas, à Bamako et à Karachi). Le forum de Caracas, ouvertement récupéré par le gouvernement de Hugo Chavez et par des mouvements impliqués dans la «révolution bolivarienne» marque un tournant dans l'émergence «de solutions et de pratiques contre-hégémoniques».

Dorval Brunelle brosse le tableau de la nouvelle donne politique d'une Amérique latine dont les membres s'organisent de plus en plus entre eux, plutôt que d'attendre le salut des USA. Des tensions se font jour quant aux réseaux à prioriser: faut-il renforcer les alliances à la grandeur des trois Amériques, à l'intérieur de l'Amérique latine, ou seulement entre les pays d'Amérique du Sud? Pour le lecteur, il faut bien le dire, une certaine confusion dans la logique du chapitre ne facilite pas la compréhension de l'arrimage entre les dynamiques issues des forums sociaux, l'évolution politique, économique et sociale des différents pays et la prolifération des organismes d'intégration (MERCOSUR, CEPALC, CARICOM, BANCOSUR, ALBA, UNASUR, etc.) ainsi que des accords bilatéraux de libre-échange avec les États-Unis d'Amérique.

Bref, on saisit qu'une nouvelle Amérique latine est en train de se construire, et que l'on est probablement encore trop près des multiples données consignées dans cette «chronique» pour en démêler l'écheveau. Le chapitre présente

ensuite le fameux *Partenariat pour la sécurité et la prospérité* (PSP), signé entre le président américain G.W. Bush, son homologue mexicain Francis Fox et le premier ministre canadien Paul Martin en mars 2005, puis saute aux relations interprovinciales du Canada.

Il en ressort clairement que les liens d'intégration du Sud n'ont pas la même solidité et la même ampleur que ceux du Nord, faute « d'assises politiques et économiques solides » (p. 236). Comment le Mexique, un pays à équidistance idéologique entre le Nord et le Sud va-t-il se situer ? Il est encore trop tôt pour le savoir, affirme le professeur Brunelle.

En conclusion, estime le sociologue, on se doit de constater qu'il y a bel et bien

[...] une incompatibilité croissante entre les mécanismes d'intégration appliqués en Amérique du Nord et ceux appliqués en Amérique du Sud. [...] Le défi à surmonter pour favoriser les rapprochements et les échanges dans un axe qui s'étire de l'Alaska à la Terre de Feu est beaucoup plus grand que le défi posé par une intégration s'inscrivant dans un axe est-ouest. Et pourtant, le défi a été relevé de manière remarquable par les coalitions sociales soudées autour de la contestation du projet de Communauté des démocraties et d'une pléthore d'accords commerciaux et de programmes de privatisation à la grandeur des trois Amériques (p. 238).

On assiste donc à l'émergence de plusieurs « américanités » qui ne sont ni exclusives ni fermées.

Aujourd'hui, les mobilisations politiques et sociales contre la privatisation à outrance et la libéralisation systématique des marchés rapprochent et divisent les Amériques tout à la fois. Elles rapprochent sur un fond oppositionnel, mais elles divisent sur le front propositionnel (p. 239).

Au Québec, par contre, l'auteur constate le « renforcement d'un sentiment d'appartenance nord-américain et interamé-

ricain, malgré un rapport difficile et conflictuel à l'espace et à l'imaginaire canadiens», et peut affirmer que le militantisme et la tenue régulière de Forums sociaux au Québec (FSQ) auront, finalement et en très peu de temps, contribué à enrichir notre approche d'une *américanité plurielle*. Une intéressante conclusion qui donne à réfléchir...

Jean-Louis Bourque
Politologue

OAKES, LEIGH ET JANE WARREN

Langue, citoyenneté et identité au Québec, LUX éditeur, 2009, 144 pages

La recherche tendancielle d'un équilibre entre l'affirmation d'une identité distincte en Amérique du Nord et l'ouverture à l'autre, voilà la dynamique qui serait à l'œuvre dans le Québec contemporain selon Leigh Oakes et Jane Warren, auteurs de l'ouvrage conjoint «Langue, citoyenneté et identité au Québec». L'ouvrage en question, publié initialement en 2007 en version anglaise, nous revient donc traduit en français et publié aux presses de l'Université Laval en 2009. Cet ouvrage, proposant un regard sociolinguistique sur la question de l'identité québécoise, se présente comme une étude proprement objective. En effet, les auteurs, procédant sans grande subtilité à leur propre objectivation, bénéficieraient de n'être «ni Québécois, ni Nord-Américains anglophones» (p. 3), leurs conférant de fait une plus grande objectivité, voire, comprendrons-nous, une quasi-détention monopolistique de cette dernière.

Le livre est divisé en trois parties, chacune orientée d'une question, pour mieux donner l'impression d'un chemine-

ment intellectuel objectif qui travaillerait les auteurs. Alors là, autant dire que la réponse est dans la question. Derrière chaque question se dissimule, plus ou moins habilement, un impératif que nous comprendrons inscrit à l'agenda des tenants du multiculturalisme québécois. Ce qui nous pousse d'ailleurs à nous demander si les auteurs ont compris que placer un impératif moral derrière un point d'interrogation n'en élève pas automatiquement le degré de légitimité.

Dans la grande magnanimité qui caractérise les grands chercheurs et scientifiques de notre temps, les auteurs useront de la flatterie habituelle et de points d'interrogation ici et là pour convaincre le lecteur qu'il participe aux grands débats qui anime l'avant-garde de son temps, en espérant qu'il s'y sente inclut, voir en espérant l'habituer à s'abstenir de l'usage de la critique lorsqu'il entend quelques mots caractéristiques de la novlangue multiculturelle. En effet, les auteurs sont passés maîtres dans l'usage du lexique multiculturaliste ; ils s'insurgent d'ailleurs fréquemment dans le livre contre le prétendu déficit d'*inclusivité* du vocabulaire commun que revendiqueraient, tantôt à dessein ou par ignorance, les plus réactionnaires du commun des mortels.

En effet, les auteurs prennent bien soin de formuler leurs questions dans l'étroitesse du politiquement correct associé aux adeptes du pluralisme identitaire et il convient ici de noter que la chose est particulièrement affligeante. En cela, cet ouvrage fait figure de livre-couloir : on vous y pousse en vous promettant pondération, esprit critique et objectivité, mais tel un véritable couloir, de par l'inhérence même de sa disposition, il aboutit quelque part et celui qui l'a déjà emprunté sait où il mène. Et comme tous les chemins mènent à Rome, on s'étonnera fort peu qu'un ouvrage préfacé par Gérard Bouchard soit autre chose qu'un long dithyrambe dédié à l'interculturalisme. On déploiera en

effet l'insupportable complaisance d'une préface qui nous annonce que «les auteurs donnent l'impression qu'ils ont tout lu». Ceux qui refuseront de laisser leur perspicacité au placard le temps de la lecture de cet ouvrage noteront plutôt que les auteurs donnent l'impression qu'ils ont tout lu... ce que le professeur Bouchard leur a donné à lire. Autrement, s'il convient, ici et là, de citer quelques ouvrages réfractaires à l'avènement d'un Québec au diapason des sociétés civilisées, les auteurs préféreront d'autant plus les renvoyer, en définitive, sur le banc des accusés, d'où ils les convoqueront à leur guise pour mieux convenir mutuellement de leur supériorité morale.

Les quelques pages introductives annoncent bien vite leurs couleurs; les auteurs souhaitent endormir le lecteur et le convier, ce faisant, au doux rêve de l'utopie multiculturelle. Ceux-ci, en guise de mise en scène et initiant le lecteur aux vertus de la Commission Larose, nous annoncent qu'elle constitua un tournant; soit l'avènement salutaire d'un Québec pouvant désormais prétendre à sa soustraction de la liste des peuples barbares. De barbare à civilisé, d'anachronique à avant-gardiste ou encore, oserons-nous le dire, d'ethnique à civique, le Québec prend sa place parmi les démocraties «avancées». Ce faisant, selon la trajectoire amorcée sous l'impulsion du professeur Bouchard, nos deux auteurs, chargés de bonnes intentions et ayant à cœur de résoudre le défi du Québec contemporain, entament le Chant du départ dans sa version interculturelle.

Mais, nous le constaterons, difficile de ne pas succomber à la puérilité des clichés, lorsqu'on veut donner l'impression qu'on a «tout lu». Ce faisant, les auteurs prendront bien soin de s'astreindre, en guise de mise en scène, à l'exercice désormais épique du passage en revue des différents vocables visant à qualifier le groupe ethnique majoritaire du

Québec, lequel, reconnaissons-le, est aujourd'hui une indiscutable marque de sérieux dans le monde de la recherche universitaire d'avant-garde, quitte à opter pour une surenchère du nombre de traits d'unions.

Une fois défini l'outillage conceptuel, la première partie s'ouvre sur l'impératif d'adapter le Québec aux nouvelles réalités qu'amènent diversité ethnique et mondialisation. Après avoir présenté les autres options comme autant d'archaïsmes à la sauce ethnique, l'équilibre consensuel des tenants du pluralisme a le dernier mot. Face aux défis de la diversité culturelle croissante des gens issus de l'immigration au Québec et de la nécessité de procéder conséquemment à une redéfinition inclusive de la nation québécoise, le modèle interculturel incarnerait une position mitoyenne dite de réconciliation entre le modèle ethnique de Fernand Dumont et les modèles civiques des Bariteau, Derriennic et autres. L'établissement de l'interculturalisme nécessitera cependant «l'établissement d'un nouveau modèle de nation pour le Québec» (p. 51) soit «une redéfinition de la nation en termes plus inclusifs» (p. 74).

Dans la seconde partie, les auteurs traitent de la thématique de la langue dans l'optique, toujours impérative, de l'instrumentaliser dans le cadre de la création d'un commun sentiment d'appartenance civique. Ainsi, les auteurs nous annoncent, on s'en réjouira, que la langue est «moins exclusive que l'ethnicité» (p. 103) puisque tout un chacun est normalement en mesure de faire l'apprentissage d'une langue. Non, le vrai problème relatif à l'usage et l'apprentissage du français au Québec proviendrait essentiellement du fait que la majorité canadienne-française, encore atteinte du «tabou de l'ethnicité», refuse de céder son monopole sur la langue pour en reconnaître son caractère potentiellement associatif avec «les différentes identités ethniques de tous

les Québécois» (p. 130). Cela serait symptomatique du fait que les Québécois canadiens-français auraient développé une forme d'insécurité linguistique par rapport au français, complexés qu'ils sont par rapport au «mythe du français international» (p. 139) comme standard. Ce mythe serait, au final, la résultante de l'accréditation d'une idéologie dite «monocentrique» de la langue qui ne servirait qu'à cacher le maintien du français de France comme standard linguistique (p. 140). À cela, ils opposent une vision plurielle de la langue française, une vision «pluricentrique» qui correspondrait mieux à la réalité (p. 143). Ainsi, comme toute autre chose dans cet ouvrage, la langue passe au rayon atomisant pour mieux détruire toute forme de certitude, de préférences ou de hiérarchisations indues.

En somme, de la langue, les auteurs concluront encore et toujours aux vertus prétendument consensuelles du développement différencié d'un français québécois standard qui correspondrait mieux à «la réalité pluricentrique de la langue» (p. 156). En ce sens, le dernier mot sera laissé à l'interculturalisme qui, en conciliant l'attachement ethnique des Québécois canadiens-français pour leur langue et l'impérative conversion civique de la nation québécoise à des fins d'inclusivité, fait figure ici de solution idéale pour pallier au défi de la langue au Québec.

Enfin, les auteurs entameront leur troisième et dernier fragment en nous rappelant leur soumission à un autre impératif pluraliste : rendre la politique officielle compatible avec la diversité des expériences vécues par les minorités au Québec. Le tout s'ouvre d'emblée sur la souscription manifeste des auteurs aux vertus intégratives de la tant louangée commission Larose qui, en matière d'immigration, nous rappelle, grand bien nous fasse, «le défi sans cesse renouvelé» (p. 161) que représente l'intégration immigrante au

Québec. En outre, nous comprendrons qu'en matière de responsabilité intégrative, le nouvel arrivant obtient le droit inaliénable de postuler à un quasi-degré zéro de contrainte. Inversion du devoir d'intégration ? Il semble bien que oui si la *minorité ethnique majoritaire* dite québécoise canadienne-française veut susciter chez l'immigrant un attachement affectif envers le Québec. Il faut donc que les Québécois francophones adoptent « une forme d'hospitalité plus inconditionnelle ». Minorisée et *locatairisée* chez elle, voilà qu'elle pourra prétendre à l'intégration réussie de ces invités.

Invité, disions-nous ? Commentant le titre de l'étude *Ils sont maintenant d'ici !* menée par Jean Renaud sur l'intégration immigrante à Montréal, les auteurs condamnent « l'utilisation des mots « ici » et « maintenant » rappelant « que ce groupe de Québécois est venu d'un ailleurs passé, et invoque le spectre de leur statut d'invités qui ne sont pas encore tout à fait chez eux » (p. 172). Quelques fois encore, les auteurs récidiveront dans ce genre de réprimande, nous invitant, comprendrons-nous, soit à l'usage de la novlangue multiculturelle, soit à l'autocensure, voir finalement ici à la seule forme de dissidence admise : le silence.

Toujours dans l'optique du minoritaire, les auteurs présentent la communauté anglo-québécoise comme étant en situation de minorité, subissant par ailleurs un degré croissant de minorisation en raison de l'émigration de plusieurs de ses membres dans le reste de la fédération canadienne. Qui plus est, dans le même ordre d'idées, les auteurs rappellent que subsiste au Québec une certaine anglophobie, les poussant par ailleurs à se questionner à savoir si les Anglo-Québécois y sont considérés comme des citoyens à part entière. Ne se permettant pas de trancher explicitement sur la question, les auteurs concluront cependant à un rapprochement toujours plus grand entre les deux solitudes.

Dans la même trajectoire, les auteurs s'exerceront à décrire la question autochtone, toujours avec autant de précision que possible et d'ailleurs jamais bien loin de tomber purement et simplement dans l'anecdote.

Au final, nous voyons là un ouvrage qui peut être lu de trois façons. Une première, dans la ferveur dogmatique de ceux qui communient au radicalisme des idéologies *diversitaires*. Une seconde, aux âmes en perdition qui souhaiteraient tout de même s'astreindre à la lecture de cet ouvrage, lecture qui sera sans nul doute superficielle, diagonale, entrecoupée de bâillements, voir d'inéluctables épisodes de narcolepsie. Et enfin, une dernière, qui serait, sans doute aucun, déplorée par nos deux grands spécialistes et réservée aux exilés de leur temps, aux insurgés du prêt-à-penser, qui verront dans cet ouvrage un autre livre crypté à la sauce multiculturaliste et qui, le décodant, arriveront sensiblement aux constats précédemment évoqués ici.

À ceux-là, voilà un ouvrage qui semble signifier qu'en matière d'interculturalisme, ou tout type d'équivalents si peu différenciables, toute résistance est non seulement futile, mais aussi, et ce, lorsqu'elle est minimalement reconnue, elle est aussi ignorante, insensible, fermée, isolée et indument repliée sur elle-même. En somme, un ouvrage susceptible de faire se sentir bien seuls, une fois de plus, les parias de leur temps qui refusent vainement la marche inaltérable du progrès. Y allant d'une ultime analogie, nous avons vu en cet ouvrage et concernant cette dernière catégorie de lecteurs, un tout tellement indigeste que nous croyons pouvoir parler ici, à juste titre, d'un ouvrage prônant l'inversion du devoir de digestion littéraire.

Mathieu Pelletier

LÉO-PAUL LAUZON

Contes et comptes tome 4, Michel Brûlé, 2010, 313 pages

[La] menace exercée par le communisme a été si directe et si évidente, et la doctrine si discréditée, qu'il est bien difficile de percevoir aujourd'hui le système autrement que vidé de substance dans le monde développé. Une future menace de gauche contre la démocratie libérale empruntera beaucoup plus vraisemblablement les dehors du libéralisme en changeant sa signification de l'intérieur, au lieu de mener une attaque frontale contre les institutions et les principes démocratiques de base.

Francis Fukuyama

Au cours du XX^e siècle, les radicalismes de droite ou de gauche ont toujours fait le plein de leurs appuis dans des contextes de misère et de désintégration sociale. Comment les idées politiques les plus extrêmes peuvent-elles trouver un écho sans la prédisposition de populations qui seraient momentanément dans un tel climat de désespoir? Pour amener leurs compatriotes à emprunter la route de la servitude, ces mouvements extrêmes, souvent dirigés par des chefs au charisme indéniable, ont fait miroité l'espoir de ramener l'ordre, de diriger pour le peuple, de redistribuer terres et pain, etc.

Au Québec, nous vivons à une époque de morosité politique. Dans un pareil contexte, il est normal qu'un certain mouvement qui est, il faut le reconnaître, différent des partis traditionnels autant sur le fond que sur la forme et qui n'a jamais goûté au pouvoir et à sa corruption, puisse exercer un attrait réel sur une frange de la population qui ne désire que de rêver. Le vide ne peut que favoriser l'envie d'un «autre Québec». La création de Québec solidaire il y a cinq ans

aura entraîné l'arrivée sur la scène politique des idées d'une nouvelle ultragauche qui embrasse et exalte le concept de démocratie plutôt que de le renier comme étant une création bourgeoise. Le discours n'est plus axé sur le rapport de domination de classe (bourgeois/prolétaire), mais sur celui de la majorité exploiteuse et de la minorité exploitée. Le socialisme a été supplanté par le progressisme, le féminisme, l'altermondialisme, l'écologisme et tant d'autres épithètes qui ont davantage la cote de nos jours. La figure charmante de cette nouvelle gauche est bien évidemment Amir Khadir, lanceur de souliers qui souhaite empêcher les citoyens de son comté d'en vendre à leur guise. Les tendances sectaires du député de Mercier ne passent par ailleurs pas le filtre de médias qui le montrent au pire comme un idéaliste, au mieux comme un homme politique courageux qui «fait les choses autrement». Aucun autre représentant de cette nouvelle gauche postmarxiste (Richard Bergeron, Luc Ferrandez, Françoise David, etc.) n'est parvenu à jouer aussi bien ses cartes dans l'espace public.

Quant à la vieille gauche radicale et sa dialectique de classes, elle semble bel et bien disparue... À une exception près. Le cabotin Léo-Paul Lauzon en est le dernier représentant. Occupant l'espace médiatique depuis des dizaines d'années, Lauzon revendique ouvertement l'étiquette de «socialiste». Admirateur avoué de Fidel Castro, qu'il qualifie de grand démocrate, Lauzon a beaucoup fait parler de lui lorsqu'il fut candidat du NPD et que la division des votes due à sa candidature a permis au libéral Jean Lapierre d'être réélu dans le comté d'Outremont. Au cours de cette campagne, on se rappelle de ses brillants commentaires, comme celui à l'effet que le Bloc québécois voulait faire du Québec une colonie américaine, ou lorsqu'il s'est réjoui que le Québec ne soit pas devenu un pays indépendant en 1995 en constatant ce que Lucien Bouchard en aurait fait par la suite.

Lauzon n'est cependant pas exempt de mérites : en cette époque d'indécision collective, l'homme a des idées – ce qui mérite d'être souligné – et les défend sans détours jusqu'à la démesure. Le personnage qu'il s'est construit, qui rappelle parfois Michel Chartrand et Pierre Falardeau, ne laisse personne indifférent, ce qui est également une qualité rare de nos jours. On ne peut clairement pas non plus le taxer d'user de la langue de bois. Cette qualité ne saurait cependant en être une dans la mesure où elle laisse place à des diatribes relevant de la plus pure démagogie.

Le tome IV de ses *Contes et comptes* est dans la même lignée que les trois volumes précédents.

Le livre mérite son nom. Il est possible de trier, au fil de la lecture, ses textes en deux catégories, les «comptes» et les «contes».

On peut aisément dire que ses «comptes» valent le détour : lorsqu'il est à son meilleur, Lauzon se livre à un travail de comptabilité nécessaire, un terrain peu exploré mais qui gagnerait à l'être davantage pour découvrir certaines injustices dont nous sommes directement victimes. Découvrir que telle entreprise n'a pas payé sa juste part d'impôts, que des montants importants se retrouvent dans les paradis fiscaux, que telle banque se livre à des pratiques douteuses, que telle subvention est un non-sens : voilà la contribution positive et non négligeable de Lauzon, bien que ses chiffres soient parfois remis en question. Son style humoristique peut également permettre d'élargir le public à ceux qui sont en général allergiques aux mathématiques, à l'instar de l'auteur de cette recension.

Là où le bât blesse, c'est lorsque nous nous attardons à ses «contes», qui relèvent tout simplement de la fabulation

et de la rhétorique socialiste d'une autre époque. Lui qui reproche à Joseph Facal de se prononcer sur une multitude d'enjeux alors qu'il n'est que diplômé en sociologie (p. 75) aurait intérêt à se concentrer uniquement sur ce qu'il fait bien, la comptabilité, et laisser la politique et la macroéconomie à d'autres, car il divague complètement sur ces sujets.

Ce livre est un recueil de textes manichéens qui carburent à la haine des riches et de ceux qui réussissent, de la même manière que les grands démagogues du XX^e siècle, représentant les extrêmes du spectre politique, doivent leurs succès à la stigmatisation de groupes particuliers qui seraient coupables de tous les maux. Tout au long de ces pages, on reconnaît celui qui a déjà accusé le PQ au pouvoir d'«affamer le peuple au profit de cochons trop gras».

Représentant de la vieille gauche, disions-nous, celle qui n'a toujours pas tourné la page sur les expériences révolutionnaires du siècle passé. S'il est aujourd'hui de bon ton de saluer le Venezuela d'Hugo Chavez, malgré les fermetures de postes de télévisions, la désintégration de la classe moyenne, l'opposition massive des universitaires face au régime, la corruption et la concentration des pouvoirs entre les mains du chef de l'État, il est plus rare d'entendre des intellectuels autoproclamés vanter encore le castrisme. Si les agitateurs d'hier saluaient les succès du système de santé cubain sans en relever les pénuries et le système d'éducation en omettant d'en mentionner l'endoctrinement et la censure, il semble aujourd'hui admis que la dictature cubaine est en réalité un enfer quotidien pour une population lasse de la pauvreté crasse, pour les dissidents qui croupissent dans des prisons peu entretenues, pour les familles qui sont prêtes à affronter une mer de requins au nom de leur soif de liberté. On comprend également aujourd'hui que toute la faute n'est pas à rejeter sur un embargo qui n'empêche

pas Cuba de commercer avec toutes les nations de la terre sauf une, et d'accueillir des centaines de milliers de touristes à chaque année. Cette réalité, Lauzon la nie et n'hésite pas à saliver sur «la vigoureuse croissance économique de Cuba» (p. 112). Se dessine donc, dans le monde imaginaire de Léo-Paul Lauzon, le portrait de Cuba en tant que modèle socialiste et de l'Occident comme oligarchie au service des privilégiés. Il pousse même l'odieux jusqu'à affirmer que «le Canada et les États-Unis devraient prendre des notes sur le sens véritable de la liberté et de la démocratie de Cuba» (p. 115). Nous revenons encore à la rhétorique marxiste du siècle dernier à l'effet que la liberté et la démocratie dites «bourgeoises» ne sont qu'illusoires comparativement à ce que le monde socialiste a à offrir. Évidemment, l'enfer à un nom: les États-Unis, épouvantail agité allègrement par le comptable de l'UQAM.

Lauzon plonge entièrement dans les théories conspirationnistes les plus ridicules: les États sont sous le contrôle des affairistes, purement et simplement. Tous sont impliqués dans le complot et personne n'est épargné par sa plume: conservateurs, péquistes, libéraux provinciaux et fédéraux et adéquistes forment la filière politique, dont le copinage avec les «cochons trop gras» que sont Quebecor, le FMI, les pétrolières, le Collège des médecins, la Caisse de dépôt et même le Mouvement Desjardins viserait à appauvrir la population au profit de la filière financière; la crise ne serait qu'un prétexte (p. 163) pour tarifier davantage les services publics. Privatisations, déréglementations, appauvrissement et tarifications au profit de la classe dirigeante. De l'autre côté de ce monde glauque, le peuple, la victime. Le schéma que nous expose Lauzon semble tout droit sorti d'un roman. Et l'ex-candidat néodémocrate, qui par son style joue à l'homme du peuple et à son unique défenseur, a ses

solutions toutes faites : nationalisations et gratuités de toutes sortes. Caricatural, me direz-vous ?

Si le Québec a une forte tradition sociale-démocrate, l'extrême gauche n'est jamais parvenue à sortir de la marginalité. Or, entre le centre-gauche social-démocrate et la gauche radicale, le fossé n'existe pas au niveau du degré mais réside dans leurs fondements, fort heureusement. Léo-Paul Lauzon a le mérite de nous rappeler le vrai visage de l'ultragauche et de clarifier les options politiques à l'aide d'une liste innombrable de sophismes et de raccourcis intellectuels.

Dans un Québec déjà assez bureaucratisé, où l'État exerce une pression et un contrôle déjà assez étouffants pour le payeur de taxes, a-t-on besoin que le niveau de gouvernement atteigne une omniprésence et une omniscience dont l'obésité pousserait purement et simplement le citoyen à l'asphyxie ? Nous sommes en droit de répondre « non merci ».

Simon-Pierre Savard-Tremblay

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920

gfb@tlb.sympatico.ca

NORMAND MOUSSEAU

La révolution des gaz de schiste, Multimondes, 2010, 164 pages

YVAN LAMONDE

L'heure de vérité – La laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire, Del Busso Éditeur, 2010, 224 pages

FRÉDÉRIC BOILY, DONALD IPPERCIEL

D'une nation à l'autre : Discours nationaux au Canada, PUL, 2011, 240 pages

PASCAL PAILLÉ

La fidélisation des ressources humaines. Approches conceptuelles et recherches empiriques, PUL, 2011, 267 pages

JACQUES GRAND'MAISON

Société laïque et christianisme, Novalis, 2010, 184 pages

BRIGITTE ALEPIN

La crise fiscale qui vient, VLB, 2011, 160 pages

NORMAND DOIRON

Errance et méthode. Interpréter le déploiement d'Ulysse à Socrate, PUL, 2011, 146 pages

TERENCE YOUNG

Mourir sur ordonnance. Un père enquête sur l'industrie pharmaceutique, Écosociété, 2011, 350 pages

PIERRE DUBUC

Pour une gauche à gauche, Éditions du Renouveau québécois, 2011, 250 pages

LOUIS GODBOUT

Hérarchies, Liber, 2010, 120 pages

GUY BOUTHILLIER

Nos prénoms et leurs histoires, Les Éditions de l'Homme, 2010, 274 pages

LOUIS GAGNON

Louis XIV et le Canada 1658-1674, Septentrion, 2011, 202 pages

BENOIT DUBREUIL ET GUILLAUME MAROIS

Le Remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec, Boréal, 2011, 320 pages

JEAN MONBOURQUETTE ET ISABELLE D'ASPREMONT

Excusez-moi, je suis en deuil, Novalis, 2011, 168 pages

YVAN LAMONDE

La modernité au Québec (vol.1) La crise de l'homme et de l'esprit 1929-1939, Fides, 2011, 323 pages

CATHERINE FERLAND ET BENOÎT GRENIER

Femmes, culture et pouvoir. Relectures de l'histoire au féminin XV^e-XX^e siècles, PUL, 2011, 342 pages



Martine Ouellet

Députée de Vachon

Tél.: 450 676-5086

www.martineouellet.org



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Téléphone: (450) 471-2662
(514) 355-7869
(800) 782-5799

Télécopieur:
(450) 471-0026
(514) 355-7923

info@sta-conseil.com
www.sta-conseil.com

*Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance
vie*



Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
375-4881 • 1-800-821-4881

Pierre Allard CA

Comptable agréé
Chartered accountant
8175, boul. Saint-Laurent, 3^e étage
Montréal (Québec) H2P 2M1
T. 514 385-6601, F. 514 385-6177
allard.pierre@videotron.ca

ALLARD CA INC



Septembre 2010
vol. C no 7

L'Action NATIONALE

1/812 XX20 01-03-2011
ÉCHÉANCE :

40012293

POSTE PUBLICATION
1-000219
10037 Laurendeau, Ouest
André rue Sherbrooke 1X3
82, rue H2X
Montréal QC



Note critique

Miron : l'oeuvre dévoyé?

Entrevue avec Lionel Meney

Entre bilinguisme et diglossie

Laïcité et neutralité

Nature, finalités et conséquences

Prévenez le coût!

Votre date d'échéance
est indiquée sur votre
étiquette d'adressage

Nouveau

Paiement direct

Nos avis de renouvellement contiennent dorénavant le numéro SPC 6178 de la Ligue d'action nationale qui vous permet – quand il est jumelé à votre numéro d'abonné – de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet chez Desjardins et dans les autres institutions participantes.

Autres modes de paiement

Rappelons que vous pouvez également payer votre abonnement

- *par la poste (chèque et cartes de crédit*)* ;
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- *par téléphone (cartes de crédit*)* ;
514-845-8533 ou 1-866-845-8533
- *par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Autorisation de prélèvement annuel

L'avis de renouvellement vous donne également l'occasion de signer une autorisation de prélèvement annuel de votre abonnement sur carte de crédit.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

L'Action nationale en héritage

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'Action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même après 90 ans d'existence, de notre mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous émettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés

a/s: Jacques Martin

82, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H2X 1X3

(514) 845-8533 ou, sans frais , au 1-866-845-8533

CLUB DES 100 ASSOCIÉS DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Fernand Allard	Marcel Henry
Patrick Allen †	Henri Joli-Cœur
François-Albert Angers †	Lucie Lafortune †
Gaston-A. Archambault †	Anna Lagacé-Normand †
Robert Ascah	Bernard Lamarre
Jean-Paul Auclair †	Denis Lazure †
Paul Banville	Richard Leclerc
Thérèse Baron	Clément Martel
François Beaudoin	Jacques-C. Martin
Gaston Beaudry †	Yvon Martineau
Dominique Bédard †	Roger Masson
Yvan Bédard	Daniel Miroux
Henri Blanc	Louis Morache
David Boardman	Rosaire Morin †
Antoinette Brassard	Reginald O'Donnell
Henri Brun	Arthur Prévost †
Jean-Charles Claveau	Ghislaine Raymond-Roy
Roch Cloutier	René Richard †
Robert Comeau	Jacques Rivest
Robert Côté	Jean-Denis Robillard
Louis-J. Coulombe	Ivan Roy
Gérard Deguire	Paul-Émile Roy
Bob Dufour	Claudette Thériault
Yves Duhaime	Marcel Trottier †
Nicole Forest	Réal Trudel
Léopold Gagnon	Cécile Vanier
Henri-F. Gautrin †	André Verronneau
Claude Ghanimé	Claude-P. Vigeant
Paul Grenier	Madeleine Voora
Michel Grimard	André Watier
Yvon Groulx	

Le Club des 100 associés regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Secrétaire

Charles-Philippe Courtois

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Mathieu Bock-Côté

Christian Gagnon

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Dave Ancil

Jean-Louis Bourque

Myriam D'Arcy

Pierre de Bellefeuille

Robert Comeau

Geneviève Dugré

Pierre Graveline

SiouFan Houang

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Anne-Michele Meggs

Joëlle Quérin

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Pierre-Paul Sénéchal

Michel Sarra-Bournet

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Jean-Jacques Chagnon †, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jean-Marc Léger †, Georges Meyers, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs à compter de janvier 2011

ABONNEMENT	GRILLE TARIFAIRE	
	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	80 \$ (70,22 \$ + taxes)	140 \$ (122,89 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	45 \$ (39,50 \$ + taxes)	80 \$ (70,22 \$ + taxes)
Institution	140 \$ (122,89 \$ + taxes)	235 \$ (206,28 \$ + taxes)
Autres pays	150 \$	275 \$
Abonnement PDF	55 \$ 48,28 \$ + taxes	95 \$ 83,39 \$ + taxes
	TVQ 1012563392 TQ0002	TPS 11901 9545

Nouveauté!

Quatre façons de régler votre abonnement

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone
- paiement direct chez Desjardins

Cartes de crédit VISA et MASTERCARD acceptées

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel:
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113

À compter de 2011, le gouvernement fédéral cesse toute participation
à l'expédition des publications au Canada.